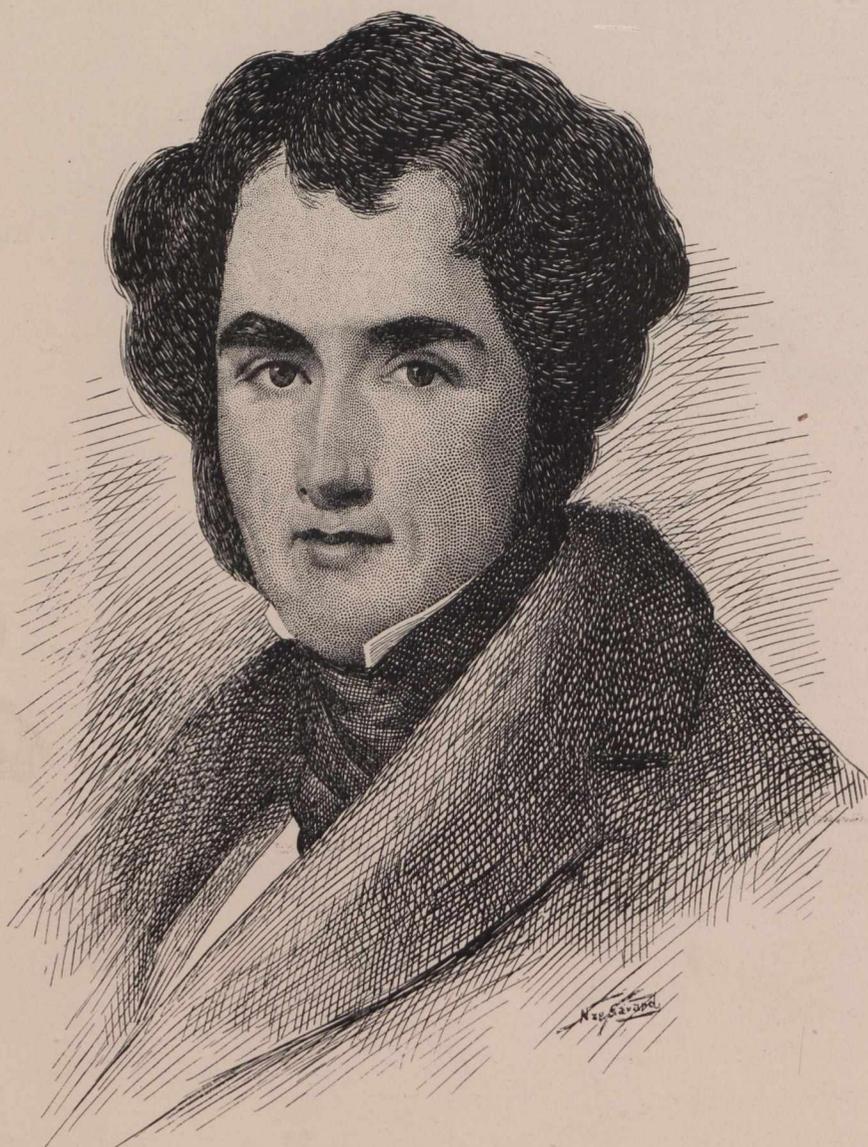


5767
1141



LA REVUE CANADIENNE
1903
TROISIEME VOLUME
Tome XLVe de la collection.





ROBERT S. M. BOUCHETTE

D'APRES UN PORTRAIT PEINT PAR ARMINIUS MEYER, EN 1830.

LA
REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

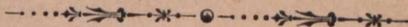
SOUS LA DIRECTION DE
MM. ALPHONSE LECLAIRE et ALBERT JEANNOTTE

39^e ANNÉE

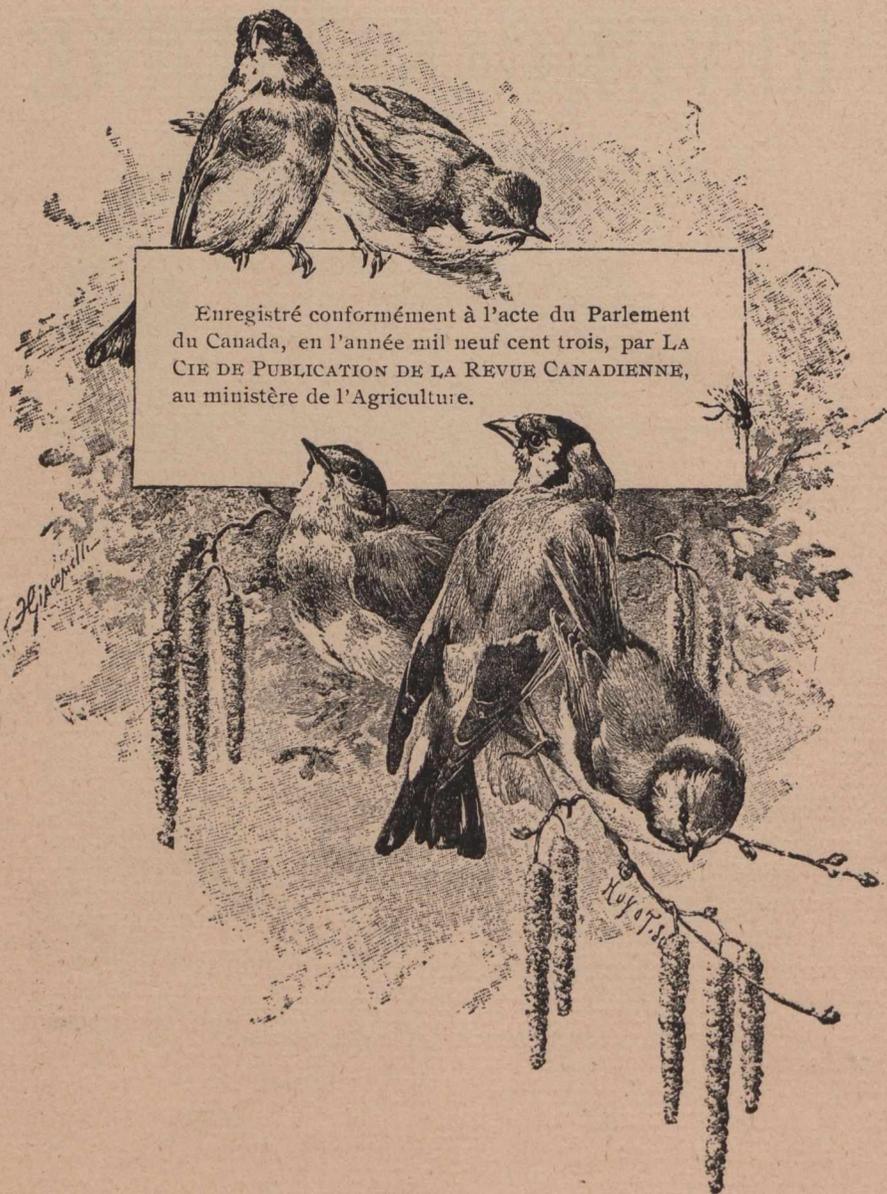
1903

TROISIÈME VOLUME

Tome XLVe de la collection.



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
Montréal, Canada



Enregistré conformément à l'acte du Parlement
du Canada, en l'année mil neuf cent trois, par LA
CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE,
au ministère de l'Agriculture.

“ JE VOUS AIME.”

BRODERIE DE RAISON SUR UN THÈME D'AMOUR.

PERSONNAGES :

MAUDE.....20 ans.

GRANDEFOYE.....30 ans.

Crépuscule de juillet. — On attend l'angélus. — Plage de Vaudreuil, parsemée de fleurs, de pâquerettes. — Le ciel, nébuleux, est éclairé de temps à autre de quelques soleillades d'orage entre des nuées qui passent. — Grandefoye est installé à un cheval ; près de lui est fichée, dans un tas de roches, sa canne à pêche. — Il est vêtu en villégiature, négligé. — Dans sa poche un volume de Sully-Prud'homme. — Il peint et rêve.

GRANDEFOYE.—

*Partout scintillent les couleurs !
Mais d'où vient cette force en elles ?...
Il est un bleu dont je me meurs
Parce qu'il est dans ses prunelles...*

Le langage des couleurs !... (*Il regarde une à une ses couleurs.*) La rêverie de l'azur, le céleste du blanc, la conquête du rouge ! Du bleu, du blanc, du rouge : toute la France !... La monarchie du pourpre, l'ironie du jaune, l'embêtement du brun, l'espoir du vert, la tristesse du gris... (*Il regarde le ciel.*) Il fait triste !... Pas de peinture possible aujourd'hui... (*Confidentiel.*) Quand le temps est beau, je suis ici au paysage ; quand il fait sombre, je suis à la pêche... Quel est ce soir mon état ?... Pêcheur, peintre ?... Amoureux comme depuis quinze jours. (*Il continue tant bien que mal sa peinture un moment interrompue, et manifeste de l'impatience. Il siffle gaiement : "Just because she made them goo-goo eyes," puis, sur un ton devenu brusquement langoureux : "On the banks of the Wabash."*) C'est idiot, cette musique américaine : c'est endormant et ça réveille le spleen... Certains airs ne se devraient point entendre quand le ciel est de

méchante humeur... (*Il scrute le fond des coulisses où Maude doit paraître, à gauche du spectateur, et remue d'impatience.*) Travaillons de chic!... (*Il dit à mesure qu'il peint.*) Des petits nuages blancs, roses, orange, changeants comme ses caprices; l'horizon bleu comme son œil bleu, de ce bleu dont Sully-Prud'homme dit que je me meurs; le soleil qui *cogne des clous*, rouge comme un cardinal bouffi de sommeil... rouge aussi comme sa lèvre!... (*Inquiet.*) M'aime-t-elle? Je crois qu'elle n'en est pas loin... Il n'est pas besoin d'entendre "Je vous aime" pour se savoir aimé... Si l'aveu est doux à entendre, il est plus difficile à prononcer; le cœur préfère se laisser deviner que se déclarer. L'aveu est la résignation d'un être à un autre; et l'orgueil d'un homme — comme la vanité d'une femme — se refuse toujours à accepter cette soumission. Un brin d'orgueil sied en effet à l'amour; les amours qui s'humilient ne sont point les meilleures... Sans compter que si la bouche sait mentir, le cœur y parvient moins facilement... Elle va venir: son cœur la conduit ici chaque soir... (*Maude, en mousseline, l'ombrelle à la main, a débouché du fond de la coulisse de gauche. Elle se dirige vers le bas de la coulisse de droite, traversant le théâtre en diagonale. Vers le milieu de la scène, elle modère le pas afin d'attendre le regard de Grandefoye. Il l'a aperçue mais feint de ne pas la voir, et, avec un léger clin d'œil à l'auditoire, taquin*) La voici.

MAUDE, *à part.* — Depuis quinze jours il s'obstine à se taire; et pourtant il m'aime: j'en suis sûre... Avouera-t-il aujourd'hui?... (*Elle va désespérément entrer dans la coulisse lorsque Grandefoye se décide à l'apercevoir.*)

GRANDEFOYE, *d'un air indifférent.* — Mademoiselle Maude, ces petits pieds sont bien courageux de piétiner ainsi dans l'herbe mouillée...

MAUDE. — Je vais si peu loin.

GRANDEFOYE, *moqueur, tout en ayant l'air attentif à sa peinture.* — A la gare, comme chaque soir, pour l'arrivée du train de Montréal... le "train des maris," ou des amoureux...

MAUDE, *rectifiant, avec une indignation sans importance.* — Mon père, monsieur Grandefoye!... Et vous, toujours à votre crépuscule?... Vous avez le talent merveilleux de peindre des nuages roses et rieurs (*Elle indique le ciel sombre*) d'après un modèle posant en gris...

GRANDEFOYE, *se défendant autant que possible.* — La pluie est arrêtée... Le ciel est complètement remis...

MAUDE, *aucunement convaincue*. — C'est certain.

GRANDEFOYE, *de même*. — Au fait, cet enveloppement de la nature dans la buée, donne au paysage une nuance... un vaporeux... une mélancolie...

MAUDE. — Qui devrait assombrir ces nuages roses.

GRANDEFOYE, *saisissant comme une raison un furtif rayon de soleil couchant*. — C'est cette petite soleillade qui arrive à l'instant : voyez-vous ? (*Gentiment polisson.*) Ainsi que les minois qui se poudre-dérizent après la toilette, la nature se poudre de soleil après la pluie... Tenez, si son crépuscule n'est pas exact, j'en fais une aurore ; et voilà la critique satisfaite, n'est-ce pas ?... Parfaitement ; l'aurore ressemble comme une sœur au crépuscule ; et les plus fins connaisseurs ne parviennent pas toujours à saisir la différence des nuances gaies ou tristes qui constituent le caractère du levant ou du couchant... Certains beaux soirs d'automne ne vous ont-ils point rappelé certaines soirées de printemps ?

MAUDE, *se rendant compte des phrases évasives de Grandefoye*. — Vous vous défendez bien.

GRANDEFOYE. — C'est ma profession... A vrai dire, mademoiselle Maude, le peintre s'efface ce soir devant le pêcheur à la ligne... Le temps — vous avez raison — a une moue indigne d'être notée ; mais, par contre, durant ces heures chagrines, le poisson maraude et se fait pincer ici comme au temps miraculeux des apôtres.

MAUDE, *sceptique*. — Ce soir, la pêche vous réussit mieux ?

GRANDEFOYE. — Merveilleusement.

MAUDE. — Combien de victimes ?

GRANDEFOYE, *embarrassé*. — Encore pas une : j'arrive à peine... Et vous devriez savoir qu'après la tombée du jour, les pêcheurs consciencieux n'amorcent plus le fretin, mais plutôt les pièces précieuses... qui se font généralement attendre.

MAUDE, *narquoise*. — J'admire votre persévérance... De vous trouver chaque soir si assidu au travail, j'en suis moi-même tout édifiée...

GRANDEFOYE, *radieux de la prendre au même piège*. — Mais, vous-même, mademoiselle Maude, que feriez-vous s'il n'arrivait à Vaudreuil un train de Montréal, qui vous procure... de cette plage enchanteresse... le spectacle du soleil s'endormant dans le fleuve ?...

MAUDE, *se défendant de l'insinuation*. — Monsieur Grandefoye !

GRANDEFOYE. — Cette heure est délicieuse, mademoiselle Maude ; ne vous défendez point de l'aimer... Au club où l'on flirte, où l'on flâne, et dans les chaloupes où l'on se berce, n'entendez-vous pas les admirations devant le réveil étoilé de la nuit?... Toutes les fines bouches, toutes les fines moustaches tiennent à s'acquitter d'une oraison quotidienne au crépuscule, d'un "Que c'est beau!". Mais combien ressentent réellement tout le charme de cette heure exquise qui, à elle seule, vaut les vingt-trois autres réunies!

MAUDE, *hésitant*. — Pourquoi donc ?

GRANDEFOYE. — Pourquoi?... Parce que vous passez ici chaque soir... et que si vous y manquiez, vous deviendriez bien coupable!

MAUDE. — Bien coupable, moi ?

GRANDEFOYE. — Sans doute!... Voyez.. (*Il lui montre son tableau.*) J'ai entrepris le tableau de cette plage embellie par la présence d'une femme qui se trouve la fée de ce méandre où le Créateur a laissé tomber une grosse poignée d'îlots engageants... Il ferait bon d'y être perdu !

MAUDE, *admiratrice*. — Poète !

GRANDEFOYE. — Hélas, oui, poète!... Si mes clients soupçonnaient seulement avec quelle volupté leur serviteur — cher maître! — se distrait en ce moment de leurs affaires?... En somme, mademoiselle Maude, si ma villégiature se prolonge à Vaudreuil... si je me suis passionné pour la peinture et pour la pêche à la ligne... n'en êtes-vous pas un peu la cause ?

MAUDE, *à part, avec joie*. — Je le tiens!... (*Haut.*) N'est-ce pas ce qu'en termes judiciaires vous définissez: "entrer dans la voie des aveux"! (*Invitante.*) Voyons, faites-moi des confidences... qu'est-ce qui vous tracasse?... Êtes-vous amoureux?...

GRANDEFOYE. — Non pas!

MAUDE. — Des malheureux sans nombre ont été condamnés à perpétuité pour des paroles moins graves...

GRANDEFOYE. — Qu'ai-je dit ?

MAUDE. — Des bêtises... et moi aussi. Allons, bon succès dans le paysage!... Je cours au train avant que la pluie reprenne. (*Fausse sortie.*)

GRANDEFOYE, *la retenant*. — Partir si tôt! L'angélus n'a pas sonné, et vos voyageurs n'arrivent qu'à sept heures dix... (*Cherchant un*

prétexte.) Voyez cette ligne d'horizon : la confondriez-vous avec la montagne de là-bas ou avec l'eau bleue?...

MAUDE. (*Le crépuscule s'est accentué depuis un moment.*) — Je pense qu'il fait un peu sombre pour corriger le tableau d'un pêcheur à la ligne, consciencieux... Rappelez-vous que Monsieur Cyrano de Bergerac a livré au crépuscule son secret de quatorze années... Le vôtre, de quinze jours à peine, aura peut-être moins de résistance... Prenez garde !

GRANDEFOYE. — Enfin, mademoiselle, la peinture a des principes qui ne doivent pas indispensablement se discuter au soleil, que diable !

MAUDE, *avec un rire bruyant.* — J'admire vos principes... en peinture. Mais, cher maître, vous me demandez des conseils, à moi ? Vous savez bien que je ne m'y entends nullement.

GRANDEFOYE, *qui sait mieux.* — Cependant au couvent vous ne figuriez pas la dernière aux expositions...

MAUDE. — Vous êtes bien informé ? Mais la peinture de couvent, vous savez... A peine y apprend-on à colorer une fleur de coussin...

GRANDEFOYE. — Vous traitez les fleurs bien haut le pinceau, mademoiselle Maude.

MAUDE. — Les fleurs en nature, à la bonne heure ! Mais à l'huile ou à l'eau, je vous avoue que je leur préfère prosaïquement les câpres ou les capucines.

GRANDEFOYE. — Watteau !... Lancret !...

MAUDE, *geste de s'en aller.* — Sans rancune, monsieur Grandefoye !

GRANDEFOYE. — Vous tenez donc à attendre dix minutes sur le quai?... Le coup d'œil est bien plus beau d'ici.

MAUDE. — Il va pleuvoir encore... Et je n'ai que le temps...

GRANDEFOYE. — N'y allez pas du tout à la gare.

MAUDE. — Auriez-vous par hasard le don d'écarter la pluie de vos invités, monsieur Grandefoye?... (*Motif sérieux.*) Et l'inquiétude de mon père ?

GRANDEFOYE. — Et l'inquiétude de votre père... ? J'irai vous excuser auprès de lui.

MAUDE. — Et vous plaidez ?

GRANDEFOYE. — Coupable !

MAUDE, *un peu troublée.* — Vous dites ?

GRANDEFOYE. — J'alléguerai que j'ai trente ans ; que je suis las de ne trouver chez moi que des dossiers sévères après mes journées de procédure...

MAUDE. — Ajoutez-vous aussi que, féru d'art, vous avez entrepris de faire un chef-d'œuvre de ce coin de nature ?

GRANDEFOYE, *après un soupir de rêve*. — Oui, de ce coin de nature ! ... Je dirai aussi qu'une femme, la femme rêvée, s'est trouvée sur mon rivage.. et que vous avez manqué le train pour ne pas faire manquer mon tableau...

MAUDE. — Enfin ?

GRANDEFOYE. — Enfin, que je suis disposé à payer ce petit retard de toute ma vie.

MAUDE, *sourire reconnaissant*. — J'aime votre plaidoirie.

GRANDEFOYE. — Vous vous entendez au langage des tribunaux ?

MAUDE. — Un peu : ceci veut dire que le célibat, si l'on vous écoute, sera bientôt plus pauvre d'un partisan.

GRANDEFOYE, *cherchant à surprendre son regard*. — Cela veut dire aussi, mademoiselle Maude, que depuis quinze jours je viens ici broyer le bleu de ce ciel, ce bleu particulier, bleu de prunelles ;... cela veut dire que je pêche sans amorcer ;... cela veut dire que ce soir encore je peins en bleu un ciel gris... (*Il chantonne*)

*Et qu'il pleuve ou qu'il neige,
Moi-même, chaque soir,
Que fais-je,
Venant ici m'asseoir ?*

*Je viens voir à la brune,
Sur le clocher jauni,
La lune
Comme un point sur un i...*

MAUDE, *sans écouter chanter Grandefoye, cueille une pâquerette et l'effeuille*. — Les fleurs en nature, vous savez qu'elles parlent, monsieur Grandefoye?...

GRANDEFOYE. — Oui, mais entre vos doigts elles ont le langage que les hommes — ou les femmes — ont imaginé pour effeuiller sans permis le cœur du prochain. Libres sur la plage, les pâque-

rettes sont simples et embaument exquisement ; cultivées, elles perdent leur simplicité, leur parfum et jusqu'à leur nom : on les appelle marguerites... En les faisant parler, on leur fera dire des sottises ou des mensonges, comme à des personnes ; et cependant entre elles, dans leur conversation de fleurs, elles causent délicieusement.

MAUDE. — Je serais bien curieuse de savoir ce qu'elles peuvent se dire..

GRANDEFOYE. —

Le muguet disait à la pâquerette :
Je suis toujours seul dans le jardinet ;
Le printemps est doux et l'amour renaît...
Tu me parais bonne : aime-moi, fleurette !

Et la pâquerette au muguet disait :
Je suis seule aussi... je suis bien pauvre ;
Hier, j'ai pleuré d'entendre, indiscreète,
Un merle en amour qui jasait, jasait !...

MAUDE, *pour conclure.* —

Alors les deux fleurs, pleines de tendresse,
Changèrent leur peine en la même ivresse,
En un seul sourire, en un seul bonheur... !

GRANDEFOYE. —

Et passant par là, poète flâneur,
J'ai vu le muguet et la pâquerette...
Et j'ai regretté n'être pas fleurette !

MAUDE. — Les fleurs se disent de ces choses ?

GRANDEFOYE. — Entre elles ; mais arrachées de leur sol natal, elles ne savent plus que se laisser manier, semblables à des instruments de musique auxquels vous faites exprimer tout ce qu'il vous plaît. Elles parlent comme chante un clavecin, sans âme... La pâquerette n'a-t-elle pas aussi ses touches d'ivoire qui donnent la note cherchée par la main qui y joue ?

MAUDE. — Alors si une pâquerette vous parlait, là, vous ne seriez pas ému ?

GRANDEFOYE, *air emprunté.* — “ Je vous aime ” — “ Un peu ” — “ Beaucoup ” — et cœtera — “ Pas du tout ”... Elles ne savent pas ce qu'elles disent, vos pauvres fleurs ! Au fait, en avez-vous jamais entendu deux parler sur le même ton ?

MAUDE. — La sagesse conseille de se satisfaire de leur première réponse.

GRANDEFOYE. — Pourvu que cette première réponse soit satisfaisante.

MAUDE. — Certes !

GRANDEFOYE. — Que pouvez-vous bien demander aux marguerites ?

MAUDE. — Des renseignements... L'on s'inquiète beaucoup de vous à Vaudreuil ; l'on pose bien des points d'interrogation...

GRANDEFOYE. — Tiens !

MAUDE, *sur le ton d'un commérage insignifiant*. — Mais les places d'eau ne seraient guère à la mode si l'on devait s'y occuper uniquement de ses propres petites affaires... C'est ainsi que la contrée sait déjà que je meurs d'amour et que je suis en disposition de vous enlever.

GRANDEFOYE. — Je suis sur mes gardes ! Mais vous n'allez pas en vouloir à ce brave monde de se divertir un peu à nos dépens ?

MAUDE. — Oh, Dieu, non !... On ne doit pas, à la campagne, cesser d'être sociable ; et c'est payer son écot que se laisser saintement tourner et retourner sur le gril des conversations, qui agrémentent les villégiatures fashionables !

GRANDEFOYE. — Après tout, c'est amusant !

MAUDE. — Tant que ça ne chauffe pas trop ; mais généralement on ne manque point d'attiser. Et la plupart, venus à la campagne pour se remettre, s'en retournent sensiblement diminués...

GRANDEFOYE. — Et que dit-on de moi ?

MAUDE. — Que vous êtes éperdument épris d'une de mes voisines à qui l'on vous a entendu faire des aveux considérables...

GRANDEFOYE. — Moi... ? Quelle méchante langue a pu...

MAUDE. — Ce n'est pas la peine de vous emporter, monsieur Grandefoye.. Rien de plus naturel qu'un homme courtisant une femme dise et répète à cette femme combien il l'aime... Et puis je vous avoue qu'une femme ne déteste point entendre ces compliments-là.

(Du lointain on entend très faiblement le chant d'un canotier sur un rythme cadencé au mouvement de l'aviron, presque imperceptible d'abord et s'approchant peu à peu. — Chant d' "Isabeau s'y promène".)

GRANDEFOYE, *encore inattentif à la chanson et répondant simplement à Maude*. — Ces compliments-là... (*Haussement d'épaules.*) Des mots de convention, des notes de musique. Le pétale d'une fleur peut

bien vous dire : “ Il m’aime ”, mais avec quelle expression de vérité ? Le mot, en soi, dit ce que l’on veut : il ne signifie rien.

(*Maude prête l’oreille au chant du canotier, sans cependant laisser échapper un mot de la dissertation de Grandefoye. On commence à distinguer les paroles de la chanson, encore lointaine :*

..... sur le bord de l’île ;
Le long de son jardin,
Sur le bord de l’eau,
Sur le bord du vaisseau.....)

Vous entendez, mademoiselle Maude, la chanson du vieux pêcheur. Que vous dit-elle, à vous ? Rien peut-être. Je ne vous cache pas qu’elle me mélancolise joliment... Aux gens de la campagne elle est une plainte familière ; — aux amoureux, une mélodie touchante : — aux promeneurs étrangers, un air divertissant...

(*Le chant continue sans interruption, en se précisant :*

Elle fit une rencontre
De trente matelots ;
De trente matelots,
Sur le bord de l’île, etc. . .).

— à la maman, elle sert pour endormir ses marmots. N’est-ce pas que ces effets divers ont simultanément la même cause : la chanson du vieux pêcheur ? Tant il est vrai qu’un même mot peut signifier à la fois des choses bien différentes.

MAUDE, se moquant un peu de l’argument du vieux pêcheur. — “ Les vieux sont faits pour sortir à propos.”

GRANDEFOYE, continuant sa démonstration. — Il est des femmes à qui l’on dit “ Je vous aime ” comme on demande à un monsieur “ Donnez-moi donc une allumette.” Le même “ merci ” convient également aux deux... On s’informe souvent “ M’aimez-vous ” comme on s’inquiète “ Quelle heure est-il ? ” Et l’on répond “ Je vous aime ” comme on dit “ Il est dix heures...” Des aveux s’offrent comme des fleurs qui fanent, comme des bonbons qui fondent, comme des images qui récompensent... Certaines amours ne se déclarent point ; elles passent en contrebande et sont perfides, attrayantes aussi comme un fruit défendu. Un pépin de la fameuse pomme de Madame Eve contient le germe de tous ces rêves éthérés, déments... et délicieux...

MAUDE, riant de tout son cœur. — Vous savez qu’il est aussi des aveux qui font long feu, qui ne viennent pas lorsqu’on les attend et qui partent au moment où l’on n’est plus en sûreté...

GRANDEFOYE. — Positivement ; ceux-là sont les plus désastreux... Méfiez-vous-en, mademoiselle Maude ! (*Reprenant sa démonstration.*) Des meilleurs aveux on se souvient comme d'un beau rêve aboli... D'autres disent "Je vous aime" comme on donne une aumône à une pauvre dont le visage fait pitié...

(*Le chant continue, crescendo :*

*Le plus jeune des trente,
Il se mit à chanter ;
Il se mit à chanter,
Sur le bord de l'île, etc...)*

"Je vous aime" signifie parfois "Je vous déteste," et celui-là ne s'articule pas le moins bien... Evitez les aveux réitérés. Ceux qui parlent le plus sont précisément ceux-là qui pensent le moins : "M'aimez-vous" — "Oui" — "Bien sûr ?" — "Puisque je vous dis que si"... Deux amours n'ont besoin d'aucun aveu pour se reconnaître. D'ailleurs, une certaine inquiétude maintient le cœur en salutaire éveil. On se demande "Suis-je aimé ?" et l'amour s'alimente de cette préoccupation. La certitude que peut donner l'aveu procure, il est vrai, le calme ; mais le calme endort souvent...

(*On vient d'entendre :*

*La chanson que tu chantes,
Je voudrais la savoir...)*

MAUDE, *pensive.* — "La chanson que tu chantes... Je voudrais la savoir!"...

GRANDEFOYE, *qui a surpris la rêverie de Maude.* — La chanson que je chante, vous la sauriez, Maude, si vous m'aimiez comme je le voudrais, de tout votre petit cœur ; si vous sentiez palpiter ma main dans la vôtre ; si vous parliez de l'âme plutôt que des lèvres...

(*Le chant décroît peu à peu et se perd :*

*Embarque dans ma barque,
Je te la chanterai ;
Je te la chanterai,
Sur le bord de l'île...etc...)*

Faut-il prononcer "Je vous aime" pour que des regards se fondent à vos regards, des rêves s'entrelacent avec vos rêves, une âme s'apparente à votre âme et qu'un paradis s'offre à votre existence ?... Ce n'est pas tout d'exiger un aveu et de l'obtenir : l'important est d'avoir préparé son cœur à le recevoir et sa raison à le donner...

(*Un temps.*) Et si les jeunes gens laissaient bien se prononcer leur cœur avant de se dire amoureux...

MAUDE. — Vous avez raison, cela vaudrait mieux... Et j'en connais dans le pays !

GRANDEFOYE. — Comme s'il n'était pas toujours trop tôt pour se compromettre !

MAUDE. — Sait-on bien à quel moment on aime ?

GRANDEFOYE. — Pas plus que l'on ne peut saisir le moment où le printemps passe à l'été, où le jour devient crépuscule. Mais il suffit d'attendre l'été et de sentir venir le soir. L'amour est ainsi un mystère dont on se sent peu à peu envahir sans guère s'en rendre compte. Pour être impénétrable, l'étoile ne nous envoie pas moins sa lumière : un seul rayon unit le ciel à la terre comme un seul sourire ouvre le paradis...

MAUDE. — Alors, vous n'êtes pas certain qu'une femme vous plaît, ou non ?

GRANDEFOYE. — Tout commence indifféremment, puis s'accroît ou s'efface avec l'heure... Mademoiselle Maude, vous a-t-on jamais dit “ Je vous aime ” ?

MAUDE, *rougissante*. — Monsieur Grandefoye !

GRANDEFOYE. — Je suis indiscret, soit ! Enfin, supposons... Oui ?

MAUDE. — Non... Oui...

GRANDEFOYE. — Oui ?

MAUDE. —

GRANDEFOYE. — Oui. L'on vous a déclaré “ Je vous aime, ” et vous vous êtes éprise du beau déclamateur...

MAUDE. — Oh, non !

GRANDEFOYE. — Quod erat demonstrandum ! Non, mademoiselle, “ Je vous aime ” n'a pas la magie de contraindre un amour à répondre à un autre amour. Le cœur ne se triche pas plus qu'une serrure : à qui seul possède la clef la porte s'ouvre d'elle-même. Un filou parviendra peut-être à se faire aimer par effraction, à escamoter un sentiment, à pénétrer d'aventure dans un cœur ; mais soyez certaine qu'un jour ou l'autre le faussaire aura son compte, car les affections vraies ne s'obtiennent point sous de faux prétextes.

MAUDE. — A ce compte-là, monsieur Grandefoye, vous faites les heureux bien rares !

GRANDEFOYE. — Les heureux, ils sont rares en effet. Est-il cependant sur toute la terre un seul homme, une seule femme qui n'ait dit à quelqu'un " Je vous aime ? "

MAUDE, *déendant son sexe*. — Vous insinuez que nous nous amusons à répéter à gauche, à droite...

GRANDEFOYE, *pour dire " Toutes les femmes excepté vous "*. — Mademoiselle Maude, vous n'êtes encore qu'une bien petite fille !

MAUDE, *un peu fâchée*. — Et vous, un grand enfant !

GRANDEFOYE, *s'emballant*. — Déjà suffisamment prévenu contre ces locutions conventionnelles incrustées par les romanciers dans la cervelle des particuliers qui se croient tenus d'exhaler un " Je vous aime " à la première femme rencontrée; ou dans l'imagination de ces femmes qui se pensent condamnées à jamais et se permettent même de s'empoisonner au laudanum parce qu'un individu leur a soupiré " Je vous aime " comme un imbécile héros de roman... Lisez-vous des romans, mademoiselle ?

MAUDE, *sourire compromettant*. —

GRANDEFOYE. — Du Bourget ?

MAUDE, *un peu scandalisée*. — Monsieur !

GRANDEFOYE. — Du Loti ?

MAUDE, *hésitation compromettante*. — Non.

GRANDEFOYE. — Du Daudet ?

MAUDE. — Un peu ; j'ai lu " Jack ".

GRANDEFOYE. — " Jack " ? Vous avez alors appris que " la vie n'est pas un roman " !

MAUDE. — Ce pauvre Jack !

GRANDEFOYE. — Dans les livres " Je vous aime ", selon le ton, établit une situation, noue une intrigue, termine une comédie ; mais dans la vie réelle...

MAUDE. — C'est un peu la même chose !

GRANDEFOYE. — Ma foi, oui ! et ce que l'on apprend le plus incontestablement au collège et au couvent, c'est de dire en dix ou douze idiomes " Je vous aime ".

MAUDE, *naturellement*. — I love you, — Ich liebe dich — Io te quiero — Io vi' amo...

GRANDEFOYE, *désespéré*. — De la formule, toujours de la formule ; comme s'il fallait déclarer " Il fait beau " pour jouir d'une belle

ournée; comme s'il fallait s'écrier “ Tiens, il pleut ” pour recevoir une ondée sur la tête... Les muets ne se rendent pas moins compte de la pluie et du beau temps. Dites à un aveugle qu'il pleut ou qu'il fait nuit quand le soleil brille: votre mot ne trompera point ses sens. La vérité s'éprouve, ne s'insinue pas. Le sage contemple la sérénité d'une aurore sans la troubler d'une constatation incongrue. Non, ça n'est pas possible qu'on soit forcé, comme par un commutateur électrique, de s'écrier “ Je vous aime ” aussitôt qu'un regard plus imposant qu'un autre fait palpiter votre cœur.

MAUDE. — N'est-ce pas convenu ?

GRANDEFOYE. — Comme on convient d'affirmer qu'il y a du feu là où s'élève de la fumée; l'incendie s'affirme toutefois et se localise de lui-même autrement que par la fumée qu'une brise égare. Fumée ou incendie, on crie “ Au feu ! ” On dit “ Je vous aime ” à des cœurs blindés d'amiante et nullement exposés à l'embrassement. C'est convenu, comme c'est convenu de souhaiter “ Dieu vous bénisse ” aux gens qui éternuent; comme c'est convenu d'intimer aux voyageurs qu'on dévalise “ La bourse ou la vie ! ”... Et c'est ainsi qu'on apprend à dire conventionnellement, stupidement, mécaniquement “ Je vous aime ”, comme on fait dire “ mê-mê-mê ” aux petites bêtes qui ont des ficelles vocales et de la sciure de bois dans le corps; comme on fait dire “ Papa — maman ” aux bébés...

MAUDE. — Vous ne voulez pas avouer que les amoureux sont de grands bébés ?

GRANDEFOYE. — Bébé... Bébêtes... !

MAUDE. — Vous n'êtes pas galant !

GRANDEFOYE. — Vous ne m'avez pas encore dit que vous m'aimiez ?

MAUDE, *air de dire* “ Vous non plus, malheureusement. ” —

GRANDEFOYE, *se rapprochant*. — Mademoiselle Maude, si j'ai déjà tant parlé que j'ai rendu le proverbe injuste aux femmes; si vous voyez

“ dans la même maison

Loger beaucoup d'amour et beaucoup de raison ;”

c'est que je vous supplie de me comprendre au lieu de m'entendre seulement, de ne pas exiger une vulgaire formule.. Faudra-t-il vraiment que la clef du bonheur soit une formule: “ Je vous aime, ” presque un verdict d'enchère?... C'est cela ! On soupèse, on examine plus ou moins les qualités de quelques femmes, et à celle qui

en manifeste davantage on dit " Je vous aime," comme l'encanteur crie au plus haut metteur " Adjugé "...

MAUDE, *heureuse de montrer qu'au couvent elle a appris autre chose que de dire " Je vous aime" en différentes traductions.* — On nous a enseigné au couvent qu'une formule a servi à démontrer que la terre tourne ; chaque étoile existe en vertu d'une formule particulière ; la formule est dans la nature et dans la vie, dans les dogmes, dans la rémission des péchés. L'amour a, lui aussi, son confiteur dont vous êtes hérétique, (*Elle a cueilli une nouvelle fleur et va l'attacher au veston de Grandefoye*) puisqu'une marguerite vous disant, là, " Je vous aime," vous ne le croyez pas...

GRANDEFOYE, *à part, charmé.* — Il n'y a pas à contester que c'est doux à entendre... (*Haut et anxieusement.*) Vous disiez ?

MAUDE, *qui s'est prise à son propre jeu, cherche maintenant une échappatoire.* — Rien.

GRANDEFOYE. — Pardon, vous disiez ?

MAUDE, *se rattrapant sur la pêche, gaminement.* — Ça mord, monsieur Grandefoye... Vous êtes un bien peu vigilant pêcheur !...

GRANDEFOYE, *exaspéré de perdre le fil de la conversation.* — C'est le courant qui agite le fil, mademoiselle ; je suis convaincu que ça ne mord pas... Vous disiez tantôt ?

MAUDE, *comprenant à son tour l'embarras de dire " Je vous aime ".* — Qu'il doit être près de sept heures, et qu'il faut que je parte...

GRANDEFOYE, *découragé.* — Impossible de causer sérieusement avec vous... Nous traitions cependant une question intéressante !

MAUDE. — Vous y venez ?

GRANDEFOYE. — Mais j'y suis arrivé depuis quinze jours !

MAUDE, *gentiment grondeuse.* — Vous vous obstinez néanmoins à fermer votre cœur à une marguerite qui vous dit bien sincèrement " Je vous aime " !

GRANDEFOYE. — Moi... Est-ce possible... J'ai pensé à refuser... de vous entendre... dire...

MAUDE. — Quoi ?

GRANDEFOYE, *sur le ton employé à interroger la marguerite.* — " Je vous aime ".

MAUDE, *troublée à son tour.* — Ça mord, je vous assure que ça mord, monsieur Grandefoye... (*Elle court vers la canne à pêche dont le fil,*

tendu au courant, ne bouge imperturbablement pas.) Voyez... dépêchez-vous !

GRANDEFOYE. — Non, non, je vous jure, Maude !

MAUDE. — Vraiment, c'est le courant ?

GRANDEFOYE. — Au diable la pêche... et suivons le courant !

MAUDE. — Fi, le mauvais pêcheur !... Si vous n'êtes pas plus vigilant en amour...

GRANDEFOYE, *pour satisfaire son caprice, il va lever sa ligne et revient.*
— Là, c'est fait.

MAUDE (*pendant l'opération de Grandefoye, Maude a cueilli une nouvelle fleur et l'effeuille silencieusement.*)

GRANDEFOYE. — Que dit l'oracle ? (*Tout occupée à sa marguerite Maude n'entend pas Grandefoye. Afin de ne pas déranger la consultation de Maude, Grandefoye s'est assis sur un tronc d'arbre ; il a sorti de sa poche son volume de Sully-Prud'homme et s'absorbe dans sa lecture.*)

MAUDE. — La fleur dit que vous m'aimez un peu, monsieur Grandefoye. A-t-elle raison, oui ou non ? (*Grandefoye feint de ne pas entendre. Maude s'approche de lui et commence à lire par-dessus son épaule.*)

“ Le meilleur moment des amours
N'est pas quand on dit “ Je vous aime ”
Il est dans le silence même
A demi rompu tous les jours ;

GRANDEFOYE, *continuant la lecture de la poésie.* —

“ Il est dans les intelligences
“ Promptes et furtives des cœurs ;
“ Il est dans les feintes rigueurs
“ Et les secrètes indulgences ;

“ Il est dans le frisson du bras
“ Où se pose la main qui tremble ;— (*Maude tourne la*
“ Dans la page qu'on tourne ensemble [page.)
“ Et que souvent on ne lit pas...

“ Heure unique où la bouche close
“ Par sa pudeur seule en dit tant...— (*Il soupire.*)

MAUDE. —

“ OÙ le cœur s'ouvre en éclatant
 “ Tout bas, comme un bouton de rose...—(Elle soupire.)

GRANDEFOYE. —

“ OÙ le parfum seule les cheveux
 “ Paraît une faveur conquise ;
 “ Heure de la tendresse exquise ;
 “ OÙ les respects sont des aveux...”

(Il lui a insensiblement pris la main et la baise longuement. Un temps prolongé de rêverie. Le crépuscule s'affirme. L'angélus sonne très au loin et rappelle à la réalité.)

MAUDE, sortant de sa rêverie. — Sept heures!... C'est bien sept heures!

GRANDEFOYE, à ses genoux. — Maude!

MAUDE (avec un sourire pour cacher l'émotion). — Je suis bien plus raisonnable que vous, moi; j'obéis à la cloche... et aux fleurs...

GRANDEFOYE, vaincu. — Je vous aime!

MAUDE, victorieuse. — Enfin!... Et vous n'êtes pas mort de l'avoir déclaré?

GRANDEFOYE. — C'est que j'en suis certain, maintenant... Avant de broder ou de peindre, ne convient-il pas de s'assurer si la toile est bonne à conserver le chef-d'œuvre... Je n'ai pas fait autre chose!

MAUDE. — Et votre belle théorie?

GRANDEFOYE. — Je suis une exception à la règle!

MAUDE. — C'est comme dans les grammaires...

GRANDEFOYE. — Tout juste!

MAUDE. — Vous êtes très fort.

GRANDEFOYE. — Vous êtes une fine mouche.

MAUDE. — Enfin, c'est dit?

GRANDEFOYE. — C'est dit. Que voulez-vous? C'est la formule, c'est la soumission, c'est la fleur. Vos marguerites ont raison... quand elles parlent à leur tour. M'avez-vous pardonné de les avoir calomniées?

MAUDE, amoureusement grondeuse. — Je vous en veux énormément; mais je vous pardonnerai peut-être si vous me promettez de croire

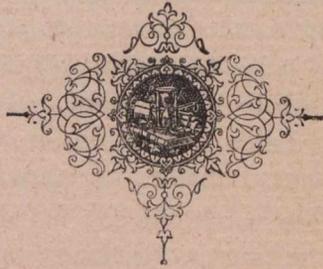
dorénavant celles qui vous diront... (*Elle lui tend la main ; lui s'en saisit et la baise avec passion.*)

GRANDEFOYE. — Que vous m'aimez “ un peu ” ?

MAUDE. — “ Beaucoup.”

(*Elle disparaît, et Grandefoye la regardé s'éloigner pendant que l'angélus continue d'égrener ses notes lointaines qui tombent lentement, lentement... avec le rideau.*)

Louvigny de Montigny.



DECOUVERTE DES RUINES DU FORT SAINT-CHARLES

ILE AU MASSACRE. — POWASSIN. — SOUVENIRS
HISTORIQUES SUR LE LAC DES BOIS. —
L'ŒUVRE DES MISSIONNAIRES.

UNE découverte qui constitue un événement considérable, au point de vue religieux et national, vient de se produire au Nord-Ouest.

Le site du fort Saint-Charles, jusqu'alors inconnu, a été retrouvé au mois de septembre dernier, par un parti d'explorateurs organisé à cette fin. Les annales de notre histoire vont donc s'enrichir de cette nouvelle conquête. Elles ne peuvent manquer d'enregistrer avec émotion cette prise de possession d'un chaînon historique qui semblait malheureusement rompu pour toujours.

Hâtons-nous de le dire, c'est à Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, qu'appartient en premier lieu l'honneur d'avoir ressuscité de l'oubli, les ruines de ce fort, qui cache dans son enceinte les restes précieux du premier martyr des pays d'en-haut et du fils aîné du glorieux découvreur de l'Ouest canadien.

Pour bien se pénétrer de l'importance de cette découverte, il convient de rappeler brièvement les souvenirs qu'elle évoque.

C'était au commencement du 18^e siècle. Désirant s'emparer des fourrures du Nord-Ouest, les Français avaient établi le fort *La Tourette* au lac Népigon. De ce point, ils s'avancèrent jusque sur la rivière Kénogami, afin d'in-

tercepter les peaux de castor que les sauvages transportaient aux postes anglais de la baie d'Hudson. La Vérendrye fut envoyé à ce poste en 1727, la même année que Boucher de La Perrière établissait le fort Beauharnois, sur le lac Pepin.

Le P. Charlevoix avait proposé dans son rapport de 1723, de fonder une mission chez les Sioux dans le but de reconnaître le pays et de mieux préparer une expédition qui devait, de ce point d'appui, remonter le Missouri et ne s'arrêter qu'en face des eaux de la mer de l'Ouest. C'était pour donner suite à ce projet, que le fort de Beauharnois avait été construit.

Le Wisconsin, le Minnesota et une partie du Dakota avaient été visités par des traiteurs français, alors que le Manitoba était encore un livre fermé pour les blancs.

Dans sa retraite au lac Népigon, La Vérendrye recueillit avec soin des renseignements sur l'intérieur du pays et les moyens d'y parvenir, et lorsqu'il fut prêt à entreprendre cette expédition, il s'adressa au gouverneur de la colonie. Il ne put obtenir pour toute aide que le monopole de la traite. Avant de se lancer dans cette entreprise, il insista pour que l'établissement du fort Beauharnois fût maintenu.

C'était un point capital et voici pourquoi.

Les Sioux et les Cris étaient continuellement en guerre et il devenait presque impossible de se frayer un chemin, au milieu de ces derniers, si la paix n'était rétablie avec leurs ennemis héréditaires.

Les Sioux, ces farouches brigands de nos prairies, les Iroquois de l'Ouest, n'étaient pas faciles à contenir. On prétend qu'ils descendent des Carthaginois. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, ils méritent bien, dans tous les cas, une telle origine, car foi punique et foi siousse, c'est tout comme. Leurs serments de fidélité les plus solennels et les

pactes les plus sacrés ne les embarrassaient guère, quand l'occasion de faire un coup se présentait.

Tandis que d'une main, ils signaient un traité de paix, ils se préparaient de l'autre à scalper le premier Cri qui se trouverait sur leur chemin et qui serait assez naïf pour les prendre au sérieux.

En 1728, les Français furent obligés d'abandonner le fort Beauharnois, à cause des mauvaises dispositions des Sioux.

La même année (1731) que La Vérendrye partait pour l'Ouest, le sieur Linctôt fut envoyé au fort Beauharnois, pour pacifier les Sioux. Le Gardeur de Saint-Pierre, qui devait succéder plus tard à La Vérendrye, remplaça Linctôt en 1735. Il demeura en charge du fort jusqu'au 30 mai 1737, alors que ce poste dût être abandonné par suite de l'hostilité constante des Sioux.

Ces quelques notes sont un corollaire obligé à notre histoire et jette une vive lumière sur la découverte du Nord-Ouest.

Le 8 juin 1731 La Vérendrye quittait Montréal avec une équipe d'environ 50 engagés. En passant à Michillimackinac, il prit avec lui le P. Mesaiger, S.J., pour donner à son parti et aux sauvages qu'il allait visiter, les consolations spirituelles dont ils auraient besoin.

De là, il se rendit au Grand Portage, à l'entrée de la rivière Népigon, à environ 15 lieues au sud-sud-ouest de la rivière Kaminiatioua.

C'est là qu'on le retrouve le 26 août 1731. Dès le lendemain, il entreprit de remonter le cours de cette rivière. Son équipage, épouvanté de la longueur du portage, qui est de trois lieues, se mutina et refusa d'aller plus loin.

En face d'une situation si décourageante, il résolut de choisir les hommes les mieux disposés et de les envoyer de l'avant.

Il réussit à former une brigade de quatre canots d'écorce et à trouver un guide expérimenté pour la diriger.

Il confia cet avant-garde à son neveu Christophe Dufrost de La Jemmeraye, qui était aussi son second. Il lui donna la mission d'aller établir un poste au lac La Pluie. La Jemmeraye n'avait alors que 22 ans et partit accompagné d'un des fils de La Vérendrye.

Dès l'automne 1731, il atteignit la rivière La Pluie et construisit le fort St-Pierre, dont on voit encore les ruines.

Ce fort fut ainsi nommé en l'honneur du chef de l'expédition, *Pierre La Vérendrye*. Il se trouvait à la décharge du lac La Pluie, dans une anse de la rivière du même nom, à environ 4 ou 5 arpents de l'endroit où les eaux du lac, viennent se précipiter dans le lit de la rivière La Pluie et à environ deux milles à l'est du fort Francis.

A l'endroit précis où les eaux du lac entrent tumultueusement dans la rivière, se trouve, du côté nord, une pointe de terre que domine une butte en forme conique, attribuée aux Mandans. Sur le sommet de cette butte, comme d'un lieu d'observation, les yeux peuvent se promener à une longue distance sur le lac. Au pied de la chute du fort Francis, les Monsonis faisaient des pêches abondantes et avaient élevé leurs nombreuses loges. Le site de ce fort avait été admirablement bien choisi.

Le voisinage d'un endroit de pêche assurait à La Jemmeraye une ample provision. Durant l'hiver il se livra à la traite.

Au petit printemps, il dit adieu aux sauvages, leur promettant de revenir bientôt avec le chef de l'expédition et il se dirigea vers le Grand Portage, où il était de retour le 29 mai 1732.

La Vérendrye qui avait hiverné au Grand Portage, l'attendait avec impatience. Encouragé par l'heureux résultat de ce voyage, dès le 8 juin il partait avec le P. Mesaiger, La Jemmeraye et deux de ses fils. Le voyage quoique pénible se fit sans accident. Arrivé au fort St-Pierre le 14

juillet 1732, il trouva les sauvages réunis en grand nombre qui l'attendaient. Ils l'accueillirent avec de grandes démonstrations de joie. Après l'échange de présents, La Vérendrye descendit la rivière La Pluie et lorsqu'il entra dans le lac des Bois, il avait avec lui une escorte de 50 canots. Il se dirigea vers la rive ouest et y établit un deuxième fort, suivant les intructions qu'il avait reçues.

Le site fut choisi sur les conseils du P. Mesaiger. La Vérendrye lui donna le nom de *St-Charles* en l'honneur du missionnaire qui l'accompagnait, le P. Charles-Michel Mesaiger.

Le P. Aulneau est le seul écrivain qui nous ait laissé une description de ce fort. Il est formé, dit-il, de quatre rangées de pieux debout ayant de 12 à 15 pieds de hauteur et il présentait la forme d'un carré oblong. Ce n'était qu'un enclos dans lequel avaient été construites quelques cabanes en bois équarri, calfeutrées en terre et couvertes d'écorce.

C'est dans ce fort peu prétentieux que La Vérendrye et le P. Mesaiger passèrent l'hiver de 1732-1733. Au printemps suivant, le P. Mesaiger dont la santé n'avait pu résister aux privations de tous genres qu'il avait dû endurer, fut obligé de reprendre la route de Michillimakinac.

La Vérendrye avait reçu pour mission de fonder trois postes, avant de pousser plus loin dans l'Ouest, afin d'arrêter le courant de la traite qui gagnait la baie d'Hudson. Le premier de ces forts devait être construit sur le lac La Pluie, le second au lac des Bois et le troisième au lac Winnipeg. Ainsi échelonnés, ces forts ouvraient la route de l'Ouest par étapes et attiraient à eux les sauvages de ces contrées.

Nous avons déjà indiqué le site du fort St-Pierre. Le fort St-Charles se trouvait sur la rive ouest du lac des Bois, mais jusqu'au mois de septembre dernier, l'endroit précis où il avait été construit était inconnu.

Le troisième poste fut placé presque vis-à-vis le fort Alexandre, à quelques milles de la décharge de la rivière Winnipeg dans le lac du même nom. Il avait été bâti dans l'automne 1734 et portait le nom de Maurepas. Le découvreur de l'Ouest avait donc accompli les instructions qui lui avaient été données.

En 1734, il fut obligé de se rendre à Montréal, pour s'entendre avec ses équipiers qui le harcelaient sans cesse.

La dure nécessité d'amasser des fourrures, pour les satisfaire, le gênait dans ses mouvements et retardait sa marche.

Au prix de grands sacrifices personnels, il réussit à se procurer les avances nécessaires pour faire la traite et poursuivre ses découvertes.

Le 23 octobre 1735, il était de retour au fort St-Charles, ayant amené avec lui le P. Jean-Pierre de la Touche Aulneau, S.J., et le plus jeune de ses fils alors âgé de 18 ans. C'était le quatrième de ses enfants qu'il associait à son expédition.

Le P. Mesaiger, à son retour du fort St-Charles, avait fait rapport à son supérieur, du peu de succès qu'on pouvait espérer obtenir au milieu des Cris. Ces sauvages menaient une vie nomade et étaient sans cesse en guerre avec les Sioux.

A peine quelques familles étaient-elles campées près du fort pendant quelques jours que leurs provisions étaient épuisées et qu'il fallait partir de nouveau pour la chasse ou la pêche.

Dans de semblables circonstances, le ministère d'un missionnaire ne pouvait être fructueux.

Les Assiniboines que les Français avaient rencontrés sur la rive sud-ouest de la rivière Winnipeg, leur avaient parlé d'un peuple sédentaire, qui habitait dans des villages sur les bords du Missouri. Ce peuple s'appelait les Mandans et vivait dans les environs du fort Barthold.

C'est vers eux que le P. Aulneau était envoyé.

Il devait hiverner au fort St-Charles et, au printemps suivant, se rendre au lac Winnipeg. Il se proposait de passer l'été au milieu des Assiniboines qui venaient à ce lac faire la pêche du poisson blanc. Vers la Toussaint, ces sauvages gagnaient le sud-ouest pour se procurer leur provision de maïs.

Le P. Aulneau avait instruction de les accompagner avec quelques Français de bonne volonté et de se rendre jusque chez les Mandans où il devait exercer son ministère pendant plusieurs années.

Jamais en Canada, un missionnaire n'avait entrepris un voyage aussi long, aussi pénible et aussi périlleux.

Le zèle du P. Aulneau rappelle vraiment les temps apostoliques. Il fallait certes un courage peu ordinaire pour s'aventurer ainsi dans des contrées inconnues et peuplées de sauvages cruels et toujours en guerre. Il n'ignorait pas non plus à quels dangers il allait s'exposer. Il n'avait qu'à écouter le récit des souffrances du P. Guignas, qui huit ans auparavant avait accompagné une expédition dans le pays des Sioux, pour savoir ce qui l'attendait peut-être lui-même.

En effet, ce missionnaire avait suivi Boucher de La Perrière au lac Pepin, et avait assisté à la construction du fort de Beauharnois. Au retour de cette expédition, il était tombé entre les mains des Kikapous et des Maskoutins le 15 août 1728 et retenu prisonnier pendant cinq mois. Il fut un jour condamné à être attaché à un poteau et brûlé vif.

Il n'échappa que par miracle à cette cruelle exécution.

Tous ces faits étaient présents à l'esprit du P. Aulneau, mais n'avaient pu effrayer son âme généreuse et assoiffée de dévouement. Il était prêt à tous les sacrifices pour faire connaître et aimer le Christ. Cependant, il faut bien l'avouer, des accents de tristesse et de douleur mal contenue,

s'échappent à chaque instant de ses lettres. Il manifeste sous mille formes le sujet de ses angoisses. Il redoute l'isolement et demande comme faveur, d'avoir avec lui un autre missionnaire qui puisse lui procurer les consolations spirituelles dont il aura besoin dans ces lointaines régions. En relisant ses lettres, on se demande parfois, si ce ne sont pas plutôt les vingt années de mission de Mgr Taché, qu'on a devant les yeux, tant il est vrai que le cœur humain est toujours le même.

La grande souffrance des missionnaires est l'absence de tout confrère. Mgr Taché revient souvent sur cette souffrance qui produit un affaissement moral de toutes les énergies et émousse à la longue les caractères les mieux trempés. Aussi, cet illustre apôtre de l'Ouest, pendant son épiscopat, ne s'épargne aucun sacrifice pour obtenir dans toutes les missions ce qu'il appelle si bien des doublures.

Le P. Aulneau appartenait à une famille distinguée et riche.

Il avait pu jouir, dans le manoir de ses pères, des douceurs et des jouissances que procure la fortune.

Cependant lorsque l'heure des sacrifices et de l'extrême dénuement fut arrivée, il les supporta avec une force d'endurance qui semble au premier abord, exiger un apprentissage.

C'est qu'il avait trouvé dans l'exemple et la tradition de ses ancêtres des cordiaux puissants, qui avaient nourri en lui le germe des grands dévouements.

Il possédait un talent peu ordinaire et le don des langues.

Au printemps de 1736, il parlait déjà assez couramment le cri et commençait à se faire comprendre des Assiniboines.

Les Cris se montraient peu disposés à enseigner leur langue aux blancs et les connaissances qu'il put retirer d'eux leur furent pour ainsi dire arrachées.

Durant l'hiver, les Cris allèrent guerroyer contre les

Sioux des Prairies. Ils détruisirent quelques loges de cette nation et revinrent de leur excursion, emportant plusieurs chevelures.

Pendant ce temps-là, les Français abandonnés dans leurs forts, furent obligés de se contenter de brochet, pour toute nourriture.

Les aborigènes n'avaient d'autre idole que le démon.

C'est à lui qu'ils adressaient tous leurs sacrifices pour se le rendre favorable. Ils le redoutaient fort, comme l'auteur de tous leurs maux et c'est pour cette raison qu'ils lui vouaient un culte spécial; tandis que le bon Manitou (Dieu) ne leur voulant que du bien, n'était nullement honoré par eux.

Ils prétendaient même que le démon leur apparaissait visiblement. Aux sollicitations du missionnaire d'embrasser le christianisme, ils répondaient que le Grand Manitou avait créé des faces pâles et des faces rouges et que la religion des uns devait, comme la couleur de leur peau et leur mode de vie, être différente des autres.

Ils croyaient à l'immortalité de l'âme.

Après leur mort, les sauvages devaient traverser un grand fossé, n'ayant pour toute passerelle que le tronc d'un arbre, entouré d'une écorce recouverte d'écume et fort glissante.

D'un côté de cette passerelle, se trouvait un marais d'eau croupissante et infecté et de l'autre des langues de feu qui s'élevaient d'un brasier ardent. Malheur à l'âme qui tombait dans ce dangereux passage. Elle était condamnée éternellement à s'abreuver de cette eau impure ou à brûler dans ces flammes, suivant qu'elle tombait à droite ou à gauche, sans aucun espoir de soulagement.

Le P. Aulneau déclarait avec tristesse que ce n'est que par miracle, si ces sauvages se convertissent, à cause de leurs superstitions et de la dégradation de leurs mœurs.

Les Sautoux, qui ont succédé aux Cris dans cette région,

sont de la même famille que leurs devanciers. La langue des Sauteux n'est qu'une variante du cri. Nous retrouvons aujourd'hui chez les Sauteux du lac des Bois, la même croyance, les mêmes pratiques et les mêmes objections au christianisme que celles que mentionne le P. Aulneau.

C'est aussi chez eux qu'on trouve les jongleurs les plus fameux, et à une époque assez récente encore, ces devins sauvages étaient consultés dans les cas de maladie ou d'objets perdus.

A une époque assez récente encore, ces devins sauvages étaient consultés dans le cas de maladie ou d'objets perdus.

Le Conseil d'Assiniboïa, pour mettre fin à ces désordres, fut obligé d'adopter un règlement qui menaçait de mort les délinquants. Voici ce règlement:

“ Il est pénible de constater que la coutume païenne et
“ blasphématoire qui consiste à conjurer les esprits auprès
“ des malades, continue à se pratiquer de temps à autre
“ dans la colonie.

“ Les colons sont avertis, qu'à l'avenir, quiconque per-
“ mettra qu'on fasse semblables cérémonies diaboliques,
“ sera banni et les prétendus sorciers subiront leur procès
“ et seront susceptibles de la peine capitale.”

C'est au milieu de ces sauvages que le P. Aulneau passa l'hiver.

Il se préparait au printemps à partir pour son grand voyage, lorsqu'un événement inattendu coupa court à ses projets.

La Jemmeraye avait hiverné avec deux fils de La Vérendrye et deux voyageurs, au fort Maurepas. Les privations qu'il endura dans ces pénibles voyages, minèrent sa santé et le 10 mai 1736, il expirait à la “ Fourche des Roseaux.” Ses deux cousins l'enterrèrent à cet endroit et après avoir élevé une croix sur sa tombe, ils se dirigèrent en toute hâte vers le fort St-Charles, pour porter cette triste nouvelle à leur père.

Ils amenèrent avec eux les deux voyageurs, en sorte que le fort Maurepas fut momentanément abandonné.

Où se trouvait la *Fourche des Roseaux*? On a cru jusqu'à ce jour qu'elle était tout près du fort *Maurepas*. Cette opinion, je crois, doit être abandonnée. La Vérendrye, dans un mémoire de 1737, annonce que ses deux fils arrivèrent le 2 juin du fort *Maurepas* et lui apprirent la mort de son neveu, arrivée le 10 mai à la *Fourche des Roseaux*. Evidemment il s'agit ici de deux endroits différents.

Ce n'est donc pas au fort Maurepas que reposent les restes de La Jemmeraye. Au mois de mai 1733, La Vérendrye avait envoyé son neveu et l'un de ses fils construire un fort au lac Winnipeg. Ils atteignirent en effet ce lac et se dirigèrent ensuite vers la rivière Rouge, qu'ils remontèrent jusqu'à 15 milles de son embouchure. Ils y construisirent un petit fort d'occasion, qui ne devait consister qu'en une cabane de bois équarri et un hangar pour mettre les marchandises et les fourrures à l'abri.

La rivière Rouge, à une couple de mille au sud de l'endroit où elle se décharge dans le lac Winnipeg, se divise en trois branches ou fourches, qui toutes trois tombent dans le lac, dans un rayon de trois milles.

Le terrain dans ce voisinage est très bas, couvert de roseaux, et les rivages marécageux. Ce petit poste dût être appelé naturellement, pour cette raison, *Fourche des Roseaux*. La Jemmeraye dut se transporter, pendant l'hiver, du fort Maurepas à ce poste, où la mort l'attendait. Les fils de La Vérendrye, arrivés au Portage de la Savane (Kawatin), manquant de provisions et désirant hâter leur retour au fort St-Charles, laissèrent leurs fourrures à ce portage.

Le 2 juin, ils arrivaient au fort St-Charles. Le même jour, Bourassa, accompagné de quatre autres voyageurs, quittait ce fort pour Michillimakinac, emportant avec lui une quantité considérable de fourrures.

Le même soir, ils allèrent coucher sur une île du lac des Bois, probablement l'*Île au Massacre*, qui avait été adoptée comme pied-à-terre, avant de prendre la traverse.

Afin de se reconnaître au milieu du labyrinthe d'îles dont ce lac est parsemé, les Français avaient déposé sur le rivage, des pierres en forme de pyramide, aux lieux d'arrêt. Le lendemain matin, au moment où ils allaient pousser leur canot au large, ils aperçurent trente canots, montés par environ cent guerriers sioux, qui les désarmèrent et les dépouillèrent de tout ce qu'ils possédaient.

Ils s'informèrent de Bourassa, s'il y avait des Cris près du fort St-Charles. Il leur répondit, qu'à son départ, il avait vu 5 ou 6 loges plantées sous les courtines du fort.

Les Sioux, qui guettaient justement l'occasion d'enlever quelques chevelures, remirent les Français en liberté et poussèrent vers le fort. Ils demandèrent à Bourassa et à ses compagnons de les attendre, promettant à leur retour de leur remettre leurs armes.

Bien entendu, ils n'eurent garde de compter sur de telles promesses et se hâtèrent de continuer leur route, tandis que les Sioux s'approchaient du fort St-Charles.

Fort heureusement pour les Cris, ils avaient quitté le fort le jour même du départ de Bourassa.

Les Sioux se glissèrent furtivement comme des ombres, au coucher du soleil, assez près du fort pour reconnaître que leurs ennemis leur avaient échappé, sans toutefois être remarqués par les Français.

Ces sauvages se composaient de Sioux des Prairies et de quelques Sioux des lacs. Ces derniers, moins cruels que les premiers, se montraient mieux disposés envers les Français, mais les uns comme les autres, lorsque l'occasion se présentait, ne respectaient guère les liens de l'amitié.

Le découvreur, qui ne soupçonnait pas la présence de ces barbares, envoya probablement tout d'abord chercher les fourrures laissées par ses fils au portage La Savane. Le

8 juin, il dépêchait un parti à Kaministiquia, composé de Jean-Baptiste La Vérendrye, son fils aîné, et de dix-neuf voyageurs, pour aller chercher des marchandises et de la poudre. Ils espéraient rencontrer à Kaministiquia, les canots venus de Michillimakinac, sinon, ils devaient continuer leur route jusqu'à Michillimakinac.

Il est probable que le parti de Bourassa avait été envoyé de l'avant, afin de presser le départ des marchandises de Michillimakinac pour Kaministiquia. Le voyage aller et retour entre ces deux postes, prenait un mois, d'ordinaire.

Le P. Aulneau voyant que son voyage projeté à l'ouest était forcément ajourné, par suite de l'abandon temporaire du fort Maurepas, décida de partir avec eux, afin de recevoir des consolations spirituelles auprès du P. Du Jau-nay, à Michillimakinac, qui était son plus proche voisin et afin de lui soumettre certaines questions sur lesquelles sa conscience délicate voulait être éclairée.

“ J'avais bien du monde dans le fort (St-Charles) et point “ de vivres,” dit La Vérendrye, “ ce qui me détermina à en-“ voyer en diligence trois canots, pour nous apporter du se-“ cours et quelques marchandises. Le Rév. Père (le P Aul-“ neau) prit sur-le-champ la résolution d'aller à Michilli-“ makinac. Il me demanda mon fils aîné, dans l'espérance “ où il était que le voyage serait prompt.”

Ainsi donc, ce parti se composait de trois canots. L'un d'eux, même au cas où les marchandises étaient déjà ren- dues à Kaministiquia à leur arrivée à ce poste, devait aller jusqu'à Michillimakinac avec le P. Aulneau et le ramener après quelques jours de repos.

Le fils aîné de La Vérendrye, qui n'était arrivé du fort Maurepas que six jours auparavant, avait à peine eu le temps de se remettre de ses fatigues. Ce ne fut que sur les instances de ce missionnaire, qu'il consentit à repartir sitôt.

Le 8 juin 1736, les trois canots emportant le P. Aulneau, J.-Bte La Vérendrye et dix-neuf voyageurs quittaient donc le fort St-Charles et après avoir parcouru environ 21 milles, ils débarquèrent dans l'*Ile au Massacre*. Cette Ile est située à environ un mille à l'ouest de l'extrémité de la Baie (Bay Island).

Le rivage est bordé de gros cailloux qui en rendent l'abord très difficile. Du côté ouest se trouvent deux petites anses qui offrent un lieu favorable à l'atterrage. Ces deux anses sont protégées par une petite île.

Il est tout naturel de supposer que ces vingt et un Français, qui venaient du Nord-Ouest, se sont arrêtés dans une de ces deux anses qui se présentaient sous leur passage.

Cette île n'est qu'un rocher ayant tout autour une bordure d'environ un arpent de largeur de terrain moins élevé et couvert d'une légère couche d'humus et de mousse.

Cette couche inférieure forme comme un ruban qui entoure l'île et constitue une première marche qui aide à gravir le rocher.

Cette île n'est indiquée sur aucune carte. Elle s'étend du sud-est au nord-ouest et peut avoir à peu près 15 arpents de longueur et 5 arpents dans sa plus grande largeur.

Le rocher qui constitue la partie principale de l'île s'élève à une grande hauteur et de cet endroit la vue se promène sur une étendue considérable du lac.

Elle se trouve à l'entrée de la petite traverse et semble être placée à cet endroit comme une sentinelle avancée, qui du haut de ces rochers arides, lance un défi aux flots courroucés qui battent ses rivages.

Du côté du sud, le lac, dans toute sa largeur qui est de 12 milles, n'offre aucun abri. Pour peu que le vent s'élève, le lac moutonne et la vague qui déferle sur ses flancs rocaillieux, rend une descente peu commode et souvent dangereuse.

C'est sur le rivage de cette île, que le parti de 90 ou 100

Sioux, que Bourassa avait rencontré le 3 juin, égorgèrent les vingt et un Français en question, le jour même de leur départ du fort St-Charles.

Pas un seul n'échappa pour raconter ce lugubre drame que nous allons tâcher de reconstituer avec les renseignements que nous possédons.

Le P. de Gonor, écrivant la même année (1736) à un membre de sa congrégation, dit que les Français furent surpris probablement pendant leur sommeil et n'eurent point le temps de se mettre en défense.

Le P. Martin, dans des notes qui ne datent que de 1863, prétend que ce fut pendant leur repas du matin qu'ils furent attaqués et que ce fut la fumée de leur camp qui trahit leur présence.

Cette dernière hypothèse nous paraît guère probable. Notons tout d'abord que le récit du P. Gonor fut écrit la même année que cet événement eut lieu, et ne saurait être mis de côté sans de graves motifs. Bien des circonstances qui nous échappent aujourd'hui, ont pu faire naître cette opinion chez ceux qui trouvèrent leurs cadavres.

D'ailleurs vingt et un Français ne se laissent pas égorger, en plein jour, même s'ils sont surpris, sans offrir une vigoureuse défense et sans faire mordre la poussière à plus d'un mécréant.

Or, il ne paraît pas qu'un seul Sioux ait été tué.

Pour quiconque connaît les habitudes des voyageurs, c'est un fait reconnu que rarement ils partent d'un fort dans la matinée.

Les préparatifs du départ retardent toujours les voyageurs jusque dans l'après-midi. Ils se croient prêts à partir, quand à chaque instant ils découvrent mille choses oubliées ou non prévues, qui les retiennent au rivage. Souvent, afin de ne pas s'exposer à de nouveaux retards et se mettre en mouvement, ils vont camper à 3 ou 4 milles du fort, pour être bien sûrs d'être prêts le lendemain à en-

treprendre à bonne heure le voyage. Il est donc tout naturel de croire que ces Français quittèrent le fort St-Charles après dîner et qu'après avoir ramé 21 milles, il s'arrêtèrent pour la nuit à l'*Ile au Massacre*.

Après avoir pris leur souper dans une des deux anses dont j'ai déjà parlé, ils continuèrent à attiser le feu, afin de faire de la fumée et chasser les maringouins, qui au mois de juin rendent la vie insupportable et le sommeil impossible. N'ayant aucune raison, sur cette île déserte, d'avoir besoin de leurs fusils, ils les laissèrent dans leurs canots et après avoir jeté par terre quelques peaux de castor, ils s'étendirent sur cette couche qui tout à l'heure devait être leur couche funèbre.

La vague plaintive qui venait mourir sur les rochers qui se trouvaient presque à leurs pieds, et cette voix étrange que produit la brise du soir à travers la feuillée, ne tardèrent pas à les plonger dans un profond sommeil.

Les Sioux, qui les guettaient sur une île voisine, et qui probablement les avaient vus débarquer à cet endroit, s'avancèrent à la faveur de la nuit, guidés par la fumée du camp. Comme des ombres, ils glissèrent sur leurs légers canots, sans donner l'éveil.

En touchant au rivage, ils se précipitèrent, la hache à la main, sur ces pauvres malheureux, en jetant comme d'habitude leur déchirant cri de guerre. Désarmés, cernés de tous côtés par un ennemi cinq fois plus nombreux, en quelques instants les Français furent tous exterminés.

Telle nous paraît être la manière dont se passa ce triste événement, autant qu'il est possible de le faire revivre, par l'étude des renseignements qui nous ont été transmis et l'examen des lieux. Après avoir visité cette île, il me semble presque impossible d'admettre que les Sioux auraient pu aborder d'un autre côté de l'île, et se rendre à travers les rochers et le bois qui est fort touffu, sans donner l'alarme. De plus, en débarquant au même endroit

que les Français, les Sioux leur interceptaient toute retraite à leurs canots où se trouvaient leurs fusils et s'assuraient ainsi de leurs victimes. Le P. Martin croit que quelques-uns périrent dans les flots, en voulant se sauver. Cette hypothèse nous semble encore peu probable, car tous les corps furent retrouvés sur l'île, 12 jours après.

Le 20 juin 1736, une bande composée de cinq Canadiens et de trente Christineaux du saut Ste-Marie, ayant abordé dans cette île, aperçurent, avec surprise, les corps des Français, gisant sur la grève. Ils virent les têtes des Français posées sur des robes de castor, la plupart sans chevelure. Le P. Aulneau avait un genou en terre, le sein ouvert, la main gauche contre terre et la droite élevée, comme si la mort l'avait surpris dans l'exercice de son ministère, au moment où il élevait la main pour absoudre ses compagnons. Le fils aîné de La Vérendrye était couché sur le ventre, le dos ciselé à coups de couteau, une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc-épic. Les Sioux avaient respecté le corps du missionnaire, qui n'avait subi aucune profanation.

Le P. Martin rapporte qu'ils furent tués à coups de flèches ou de tomahaw, que le P. Aulneau, percé d'une flèche, tomba à genou, quand un Sioux s'approchant de lui, en arrière, lui asséna un coup de tomahaw qui mit fin à ses souffrances.

Le P. Lafitau, qui avait exercé le ministère pendant plusieurs années au saut St-Louis, écrivait en 1738, une lettre datée de Paris, adressée au Père Général des Jésuites, dans laquelle il dit que le P. Aulneau reçut deux coups de couteau et fut décapité. La seule variante que nous constatons entre la version que je viens de donner et celle contenue dans les archives coloniales de la Marine, est que cette dernière mentionne que le P. Aulneau avait une flèche dans le côté. Le P. de Gonor, dans une lettre de l'année 1736, dit qu'ils furent tous décapités, y compris le P. Aulneau.

D'après ce témoignage, le P. Aulneau aurait donc été décapité comme ses compagnons. Ce devait être un spectacle émouvant que celui de ce missionnaire, tout ruisselant de sang, qui avec la vie s'échappait à grands flots de son sein ouvert, tombant à genoux au milieu de cette bande meurtrière, les yeux élevés au ciel, implorant le pardon du Christ pour lui et ses compagnons, étendant sa main bénissante sur eux et prononçant, dans un dernier effort, les paroles de l'absolution, pendant que la clameur poussée par ces barbares, venait étouffer les gémissements et les cris de douleur de ceux qui mouraient pour Dieu et la France.

Voilà plus d'un siècle et demi que cette île abandonnée garde le souvenir de cette nuit épouvantable.

Depuis que la croix ombrage ces rochers teints de leur sang, il semble que leurs restes précieux doivent être consolés du triste oubli dans lequel ils avaient été laissés jusqu'en 1892.

La Vérendrye n'était pas seulement un homme d'un grand courage et d'une intelligence supérieure, il était de plus un chrétien fervent et attaché à ses devoirs.

Le P. Aulneau constate que pendant qu'il était au fort St-Charles, ses engagés, se conformant à ses instructions, refusaient de donner de la boisson aux indigènes, malgré les offres les plus alléchantes de précieuses fourrures pour s'en procurer. Ils se montrèrent tellement scrupuleux observateurs de cette loi, que plutôt de l'enfreindre, ils virent bon nombre de Christineaux s'éloigner de leurs forts, très mécontents et emportant avec eux leurs fourrures. Cette belle conduite dut mériter sans doute, à ces infortunés voyageurs, de la divine Miséricorde, la grâce d'obtenir l'absolution de leurs fautes, à l'heure de leur trépas. Les Sioux voulurent, par une cruelle ironie, poursuivre les Français de leur vengeance jusqu'après leur mort.

Ils s'emparèrent des ballots de peaux de castor qu'ils

trouvèrent dans leurs canots et des peaux qui leur avaient servi de couverture, et après les avoir étendues sur le sol encore chaud du sang de leurs victimes, ils y déposèrent leurs têtes. Vous couriez après les fourrures, voulaient-ils dire par ce raffinement de barbarie, et bien, puisque vous les aimez tant, mangez-en jusque dans l'autre monde.

A la manière dont ils s'acharnèrent au corps de J.-Bte La Vérendrye et aux plumes dont ils le décorèrent, il est manifeste qu'ils le reconnurent comme le chef de ce parti.

Le P. du Jaunay, écrivant à la mère du P. Aulneau, en 1739, rapporte que d'après des renseignements reçus de témoins dignes de foi, le plus grand nombre des Sioux ne désiraient pas mettre à mort ce missionnaire, mais qu'un jeune guerrier croyant se distinguer par un acte de bravoure et sans vouloir tenir compte du sentiment des autres, lui asséna un coup de hache sur la tête.

Les Sioux ajoutaient qu'au même instant, un coup de foudre ébranla l'île jusque dans ses fondements et sema la terreur parmi eux, à un tel point qu'ils s'enfuirent aussitôt, pensant que le ciel allait les punir pour le crime de l'un d'eux.

Cette histoire, inventée après coup par les Sioux pour pallier leur forfait, n'est probablement qu'un tissu de faussetés, sauf le coup de foudre qui pourrait bien être la vérité.

Ces brigands, comme toujours, après cet assassinat cherchèrent à s'excuser et à faire peser tout l'odieux de leur meurtre sur un seul, sauf à recommencer tous ensemble à la première occasion favorable. Ils ne s'enfuirent pas aussitôt après la mort du P. Aulneau, puisqu'ils prirent le temps de décapiter ces vingt et un Français et de profaner le corps du fils de La Vérendrye, avant de quitter l'île.

Cette prétendue délibération sur le sort du P. Aulneau et cette décision en sa faveur n'eurent lieu qu'après sa mort, lorsqu'ils commencèrent à redouter la vengeance des Français.

Les Sioux se plaignaient amèrement que les Français fournissaient des armes et de la poudre aux Christineaux. Ils prétendaient également que deux ans auparavant, l'un des fils de La Vérendrye s'était uni à un parti de ces sauvages qui allait en guerre contre eux et que même il avait été choisi comme chef de cette expédition. Cette légende, naturellement, n'avait aucun fondement, puisqu'il est constant que ni La Vérendrye, ni ses fils, ni aucun de ses engagés ne firent la guerre à aucune tribu sauvage. Quant à l'autre chef d'accusation, il est vrai que La Vérendrye échangeait de la poudre et des fusils pour des fourrures, mais c'était dans le but de leur aider à faire la chasse et non la guerre. Le mauvais usage qu'ils en firent, ne saurait être imputé au découvreur, qui supplia sans cesse les Christineaux de se désister de leurs expéditions contre les Sioux. D'ailleurs, les Français au fort Beauharnois, fournissaient également de la poudre et des armes aux Sioux qui fréquentaient ce poste, mais dans l'un et l'autre cas, les sauvages promettaient de ne s'en servir que pour la chasse.

Si La Vérendrye eût voulu prendre les armes contre ces misérables, il lui eût été bien facile de le faire, après l'assassinat de l'île au Massacre. L'occasion était favorable, car les Christineaux le sollicitaient de se mettre à leur tête pour aller le venger.

Il aima mieux pardonner et poursuivre la noble tâche qu'il avait entreprise. D'après ce que nous rapporte le P. du Jaunay, les vases et les linges sacrés, ainsi que les vêtements d'autel et notamment le calice que le P. Aulneau portait dans une cassette, pour offrir le saint sacrifice de la messe le long de la route, furent enlevés par les Sioux et échurent en partage à une veuve qui comptait plusieurs enfants parmi la bande siousse qui fit ce mauvais coup. En peu de temps, ils moururent presque tous sous ses yeux.

Frappée de douleur et d'effroi, elle attribua ses malheurs à la profanation qu'elle avait faite du calice, que ses enfants lui avaient remis. Elle le prit donc et le jeta au milieu de la première rivière qu'elle rencontra. De ce moment aucun de ses autres enfants ne mourut.

Les voyageurs qui abordèrent dans cette île, le 20 juin, trouvèrent néanmoins plusieurs objets qui avaient appartenu à ce missionnaire et les conservèrent comme les reliques d'un saint. Le P. de Lauzon put se procurer sa calotte du P. du Jaunay et la transmit à sa mère en 1738, après en avoir conservé une partie comme souvenir.

La Vérendrye fit remettre au P. du Jaunay, des papiers contenus dans un portefeuille, ainsi qu'une lettre adressée à ce Père, en date du 11 mai, qui se trouvaient sur la personne du P. Aulneau au moment de sa mort. Tous ces documents furent envoyés à sa mère. Plusieurs personnes prétendent avoir obtenu des grâces signalées par son intercession.

A l'automne 1737, les Français firent prisonnier l'un des meurtriers du P. Aulneau et se proposaient de l'amener à Québec pour lui faire subir la juste peine due à son crime, mais une bande nombreuse de Sioux vint à son secours et les Français furent contraints, pour éviter l'effusion de nouveau sang, de le remettre en liberté.

Ici, nous devons ouvrir une parenthèse, pour référer à quelques notes que fournit un écrivain sur le P. Aulneau.

Il prétend avoir vu en 1885, dans les archives du fort York, la note suivante, au sujet de la mort de ce missionnaire.

“Têtes empilées sur les fourrures de castor qu'ils portaient en guise de couvertures. Le jeune La Vérendrye était étendu sur le ventre, le dos haché à coups de couteau. Il était décapité. Il avait une bêche enfoncée dans les reins, le corps hérissé de piquants de porc-épic. Le P. Aulneau, non décapité, avait une horrible blessure à

“l'abdomen. Les entrailles avaient été arrachées et étendues sur le sol; la main gauche coupée.”

Nous sommes en face ici de détails qui ne sont mentionnés nulle part ailleurs et qui sont en contradiction formelle avec le témoignage des PP. Jésuites que nous avons déjà cité. Ces témoignages étaient basés tout naturellement sur les renseignements fournis par La Vérendrye et ceux qui découvrirent les corps dans l'île. Or, d'après leur rapport, le corps du P. Aulneau ne fut pas profané. Comment auraient-ils pu écrire une telle chose si ses entrailles eussent été arrachées et répandues sur le sol? Nous croyons qu'il est suffisamment établi que le corps du P. Aulneau, quoique décapité, ne subit pas d'autre profanation.

D'ailleurs, comment au fort York aurait-on pu se procurer des renseignements exacts sur un événement qui avait eu lieu à près de mille milles de distance? Les employés de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui à cette époque ne visitaient pas l'intérieur du pays, n'ont pu recueillir ces renseignements que des Christineaux ou des Assiniboines qui les visitaient, ou peut-être de Joseph La France qui, parti du lac Témiscamingue, se rendit au fort York en 1742, après avoir remonté tous les grands lacs et séjourné quelque temps au lac des Bois.

On voit le peu de crédit qu'il faut attacher à ces notes.

Mais cet écrivain va beaucoup plus loin.

Il prétend que le bréviaire de P. Aulneau fut découvert au fort York et que sur le premier feuillet se lisait ce qui suit:

“Paris — peines, tristesse, douleurs”.

“Compagnie de Jésus 1706.”

“Sur la côte septentrionale du lac Supérieur, 1729.”

“Tous les sauvages m'aiment et ont beaucoup de confiance en moi.

“P.-F. AULNEAU,

“Rouen.”

Il est évident qu'on s'est joué de la bonne foi de cet auteur, et qu'on a voulu le mystifier. Ces notes ne contiennent rien de vrai. Tout d'abord, le P. Aulneau s'appelait Jean-Pierre. Ses initiales n'étaient donc pas "P.-F." Ensuite il n'arriva en Canada qu'en 1734, tandis que ces lignes sur son prétendu bréviaire, le montrent sur le lac Supérieur, entouré de la confiance des sauvages dès 1729. Le P. Aulneau naquit le 21 avril 1705. Nous ne voyons pas comment son âme pût être abreuvée de tristesse sept ans avant cette date, ou comment il pût être admis dans la Compagnie de Jésus en 1706, alors qu'il n'avait pas encore fait toutes ses dents. "Tous les sauvages m'aiment", aurait écrit le P. Aulneau, sur son prétendu bréviaire. Ce missionnaire était l'humilité même et cette expression jure avec ses sentiments bien connus. Cette histoire ne saurait tenir debout. Le parti qui trouva les corps des Français dans l'île au Massacre, ne pouvant se procurer assez de terre pour les couvrir, creusèrent une fosse commune où ils déposèrent les 19 voyageurs et la remplirent ensuite de cailloux. Ils élevèrent au-dessus du corps du P. Aulneau et de celui du fils de La Vérendrye un tumulus d'un ou deux mètres de hauteur. Le Révérend M. Belcourt, qui exerça le ministère au lac des Bois, visita cette île et retrouva le tumulus. Il recueillit sur les lieux mêmes la tradition de ce massacre, des lèvres d'un vieux sauvage, dont le père avait aidé à préparer cette sépulture. Les corps demeurèrent dans l'île jusqu'au 17 septembre 1736, alors que le découvreur envoya six hommes exhumer les corps de son fils et du P. Aulneau, et les têtes seulement de leurs dix-neuf compagnons, et il les fit transporter au fort St-Charles, où ils furent définitivement enterrés sous la chapelle. C'est là qu'ils sont demeurés jusqu'à ce jour. En lisant les lettres de la collection Aulneau, on est surpris d'y rencontrer plusieurs passages qui

indiquent un pressentiment, de la part de ce missionnaire, de sa mort prochaine.

Dans plusieurs, il déclare combien il serait heureux de mourir pour le Christ, et enfin, huit jours avant son trépas, il écrivait au P. de Gounor, qu'il *espère de terminer bientôt sa carrière*. Il n'avait que 31 ans à la date de sa mort, et J.-Bte La Vérendrye, 23 ans.

La tradition constante des sauvages, qui s'est conservée merveilleusement, indique l'île que nous avons visitée, comme étant celle où cet événement eut lieu. Ils n'osent jamais descendre sur ses rivages; bien plus, ils craignent même de la montrer du doigt.

Ils savent qu'un grand malheur est arrivé sur ce coin de terre, sans toutefois, après tant d'années, pouvoir en préciser exactement la nature.

La distance que mentionne La Vérendrye entre cette île et le fort St-Charles (12 milles) est à peu près exacte.

Thos Jeffery, sur sa carte de 1762, semble placer cette île dans les eaux américaines, mais cette carte minuscule ne vise pas à la précision. Les contours mêmes du lac des Bois n'y sont que vaguement tracés, juste assez pour donner une idée d'ensemble de ce lac. Que cette île paraisse un peu plus au sud-ouest qu'elle n'est réellement, rien d'étonnant en cela et on n'en saurait rien conclure. Toutefois, c'est sur une donnée aussi peu satisfaisante que se sont basés les géographes modernes pour prétendre que l' "île du Jardin" (Garden Island) répondrait à l' "île au Massacre" de Jeffery.

C'est ainsi que nos cartes récentes ont décoré du nom d' "île au Massacre", l' "île du Jardin."

Cette dernière, d'après la tradition des sauvages, n'a jamais été le théâtre d'aucun drame sanglant. Les sauvages ne la fuient pas et l'ont visitée de tout temps. Le père de Powassin est mort et a été enterré sur cette île.

De plus, elle se trouve à environ sept milles de l'île au

Massacre, en sorte que sa distance du fort St-Charles ne concorderait pas avec les mémoires de La Vérendrye.

Aucune carte n'indique la véritable île au Massacre.

Elle est si petite, qu'on a dédaigné de lui donner une place.

Après avoir visité cette île si pleine de touchants souvenirs, notre bateau se rendait à toute vapeur jusqu'à "Flag Island", où nous prenions à bord le fameux chef du lac des Bois, Powassin, afin de nous aider à retrouver si possible le site du fort St-Charles.

Commençons par faire connaissance avec notre cicérone, dépositaire de la tradition indienne au lac des Bois.

Depuis plus d'un siècle, le titre de chef s'est conservé dans sa famille.

C'est un vieillard qui dépasse la soixantaine, austère, plein de dignité et d'un abord communicatif. Son premier souci, lorsqu'il est introduit à un blanc, est de faire connaissance avec sa provision de tabac. Pendant qu'il se perd dans un nuage de fumée, si on le presse un peu de questions, il se tient sur la défensive et reste dur à la détente; puis peu à peu il s'ouvre comme une huître et finit par se montrer bon camarade, jusqu'à la complaisance. Voulez-vous le mettre en veine, amenez-le doucement, sans qu'il s'en doute, sur le terrain des droits de sa tribu et de ses réclamations; un léger sourire vient aussitôt dérider son visage plastique et il vous inondera bientôt des flots de son éloquence. Voulez-vous fermer le robinet, changez de sujet et parlez-lui des beautés des enseignements du christianisme; Powassin se renferme aussitôt dans un mutisme absolu.

Fortement attaché aux superstitions de sa tribu, ce vieux païen repousse comme une trahison à la foi de ses pères, l'idée d'embrasser le catholicisme. Il se considère comme le grand prêtre des Sauteurs et, dans les grandes circonstances, il se pare d'un ornement qui ressemble quelque peu à une étoile.

De chaque côté de cet ornement pendent de petits sacs qui contiennent diverses racines, qu'il distribue aux siens pour leur obtenir les bonnes grâces du mauvais Manitou. Powassin est un grand orateur. Lorsque l'agent des sauvages visite sa tribu, c'est lui qui porte la parole en son nom. Ses harangues ne durent jamais moins de deux heures et enthousiasment les Sauteux, qui frissonnent sous les chaudes effluves de ses philippiques, comme les épis dorés sous les ondées rafraîchissantes d'une pluie d'été.

Il habite aujourd'hui l'ancien magasin de la Compagnie de la baie d'Hudson, à l'angle du nord-ouest. Il s'est réfugié dans ce poste abandonné.

Ces sauvages ont vu passer au milieu d'eux, pour se rendre à la Rivière-Rouge, tous les missionnaires de l'Ouest jusqu'à Mgr Taché, sans vouloir profiter des lumières de la foi, qu'ils venaient leur apporter.

Leur conversion, comme le prophétisait le P. Aulneau, ne sera, en effet, qu'un miracle de la grâce.

Guidé par Powassin, notre bateau se dirigea vers la baie de l'angle du nord-ouest. Après avoir doublé l'île Famine (Bucketé), notre chef indiqua du doigt un endroit sur la rive nord.

C'est là, dit-il, que dans ma jeunesse j'ai vu les restes d'une cheminée construite par les Français.

En effet, à l'entrée de cette baie, à quelques arpents à l'ouest de l'île Famine, qui ferme l'entrée de la baie, sur le rivage nord, nous trouvâmes quelques cabanes de sauvages, et à quelques pieds en arrière de l'une d'elles, les fondations d'une cheminée ayant environ 5 pieds de diamètre.

Les pierres étaient non taillées, mais de forme régulière et propre à ce genre de construction. Pour quelques-unes, il fallait les efforts de deux hommes pour les déplacer commodément.

Des fouilles furent faites et à environ deux pieds de

profondeur de la surface, on trouva des cendres en grande quantité, des charbons de bois et des os calcinés. C'était évidemment le foyer de la cheminée, comme l'indiquaient d'ailleurs les pierres placées sur le travers à cet endroit.

Les cendres avaient une épaisseur d'environ dix pouces.

On trouva également, autour de ces ruines, d'autres indices d'un ancien fort français. Powassin et Andakamigowinini nous affirmèrent que la tradition s'était conservée avec fidélité au sujet de ce fort. Ils étaient absolument certains que ce n'étaient ni la Compagnie de la baie d'Hudson, ni celle du Nord-Ouest, ni des Anglais, qui avaient fait des constructions à cet endroit, mais bien des Français, et qu'il y avait bien des années que ceci avait eu lieu. D'après les mémoires de La Vérendrye, la pêche et la chasse étaient abondantes dans le voisinage du fort et le rivage était couvert de folle avoine. C'est encore le cas de nos jours, comme nous avons pu le constater. L'île de la Famine abritait le fort contre les vents du lac et l'on comprend que les Français durent choisir de préférence cet endroit si favorable sous tous rapports pour un hivernement, tout comme ils érigèrent le fort St-Pierre, en arrière d'une pointe qui les protégeait contre la brise du lac La Pluie.

L'ancienneté des ruines, la tradition des sauvages, l'endroit favorable à la construction d'un fort, les mémoires, tout en un mot concourrait à attester que nous étions bien en face de l'œuvre des découvreurs du pays.

Cette découverte eut lieu le 3 septembre 1902, et le lendemain, les explorateurs érigèrent sur les ruines une croix portant cette inscription:

FORT SAINT-CHARLES,
Fondé, 1732; visité, 1902.

Andakamigowinini, dont il est ici question, est le chef de la réserve sur laquelle est situé le fort St-Charles.

Nous l'avons questionné séparément de Powassin, et avant qu'il ait pu communiquer avec lui au sujet de nos recherches.

“Là, où vous avez érigé une croix, dit-il, est l'endroit précis où les (Wemetigojiwouk, les Grands-Canots) Français ont abordé pour la première fois sur le lac des Bois.”

Lorsqu'on voulut lui insinuer que peut-être les employés de la Compagnie du Nord-Ouest ou de la baie d'Hudson avaient pu y faire des constructions, il répondit comme Powassin par un énergique “Kawin Ketko” “Assurément non.” Andakamigowinini possède une figure moins sévère et plus ouverte que celle de Powassin.

Sa réserve se trouve à environ sept milles de celle de Powassin. Ce dernier nous affirma que son père lui avait raconté que cette cheminée avait été construite bien avant que les Anglais vinssent dans ces parages.

Auprès de cette cheminée, on aperçoit un creux d'environ 10 pieds de diamètre, vestige d'une cave. Un peu en arrière, se prolonge sur une distance d'une quinzaine de pieds, en ligne droite, un repli de terrain qui aurait bien pu être une chaussée, près d'une construction.

La végétation tout autour montrait que le sol avait dû être remué autrefois.

La côte, couverte de broussailles, s'élève à l'ouest, par une pente douce, jusqu'à un quart de mille environ, où elle se relève brusquement à une centaine de pieds, offrant aux regards des rochers garnis de gros arbres. Dans les branches de quelques-uns de ces arbres, les sauvages avaient suspendu des têtes d'ours ou d'orignal afin que ces derniers, traités ainsi avec égard, pussent aller annoncer à leurs parents dans la forêt les honneurs qu'ils avaient reçus après leur mort et les disposer à ne pas fuir devant les chasseurs sauvages.

Le temps n'a pas permis aux explorateurs de poursuivre leurs fouilles plus loin, mais afin de perpétuer le souvenir

de cette découverte et parvenir au but ultime qu'ils se proposent, qui est de retrouver les ossements du P. Aulneau et de J.-Bte La Vérendrye, qui reposent sous les ruines de ce fort, une société a été organisée sur-le-champ, sous le nom de "La Société Historique de St-Boniface."

Mgr Langevin, l'organisateur de cette expédition et qui en défraya toutes les dépenses, fut élu tout naturellement le Président; le Rév. A. Béliveau, secrétaire de Mgr, devint le Trésorier et l'auteur de ces lignes, le Secrétaire. Cette société n'épargnera aucun sacrifice pour mener cette entreprise à bonne fin.

Tous les explorateurs qui accompagnaient Monseigneur devinrent de facto membres de cette société naissante.

Voici leurs noms: Le Rév. J. Blain, S.J., professeur de sciences naturelles au Collège St-Boniface; Rév. J.-Bte Baudin, O.M.I., fondateur de la mission du Portage du Rat; Rév. Charles Cahill, O.M.I., directeur de l'Ecole industrielle du Portage du Rat; Rév. J.-E. Thibaudeau, O.M.I., directeur de l'Ecole modèle des sauvages à la montagne de Tondre, et trois officiers déjà nommés.

Il nous reste, avant de terminer, à ajouter quelques mots sur la première prise de possession de l'île au Massacre par le PP. Jésuites, en 1890, et sur les efforts tentés par Mgr Langevin et ses missionnaires, pour convertir les Sauteux du lac des Bois. Ce sera une suite bien convenable aux souvenirs historiques que nous venons de rappeler, puisque La Vérendrye se proposait, comme un des buts de son expédition, d'amener les indigènes à la connaissance de la vraie foi, et que les missionnaires actuels ne font que continuer l'œuvre commencée aux jours mêmes de la découverte.

En 1890, les PP. Jésuites visitèrent l'île au Massacre et y érigèrent une croix qui porte cette inscription:

RÉV. PÈRE AULNEAU, S. J.
Massacré ici l'an 1736.

Les membres de cette expédition étaient les PP. Daniel, Donavan, Joseph Brault, Joseph Blain, A. Couture, L. La-fortune et Quirk.

Le capitaine Laverdière, mort depuis, dirigeait le bateau.

Ce marin connaissait par la tradition l'identité de cette île.

M. Chatelain, mort à l'âge d'environ 92 ans, et qui était un homme fort intelligent, avait reçu cette même tradition de son père, décédé lui également à un âge fort avancé et la transmit à son tour au capitaine Laverdière.

En 1897, Mgr Langevin visita les sauvages de ce lac, afin de toucher leurs cœurs et leur offrir les lumières de l'Évangile.

Sa Grandeur partit du Portage du Rat avec les PP. Camper, Cahill et Thibaudeau et se rendit à la pointe McPherson, où se trouvaient réunis environ mille Sauteurs, pour recevoir le traité.

M. L.-J.-A. Lévesque, inspecteur des agences, distribuait les octrois du gouvernement à ces infidèles, parmi lesquels on comptait neuf chefs.

Monseigneur demanda aux sauvages de dresser la tente et de leur porter la parole. Ils craignirent que les discours de Sa Grandeur eussent pour effet de détacher quelques-uns d'entr'eux du paganisme, pour accepter la prière et ils refusèrent absolument de l'entendre. Sans se décourager du peu de succès de cette première tentative, Mgr leur fit offrir un pow-wow. Les chefs répondirent, comme les hommes d'État, qu'ils allaient prendre la chose en considération. Ils tinrent conseil pendant la nuit. Le lendemain matin, Mgr célébrait l'office divin sur le bateau *Catherine S.* (le même qui servit à l'expédition de 1902), afin d'obtenir une réponse favorable.

Deux chefs et un métis, fils de Chatelain, vinrent déjeuner avec Monseigneur et l'informèrent que les sauvages consentaient à l'entendre ainsi que ses missionnaires, mais

à la condition expresse qu'ils ne parleraient que des écoles, sans toucher aux questions religieuses.

Le P. Cahill dressa la tente, malgré les objections d'un sauvage, qui prétendait que ce soir-là, on devait faire la danse du Soleil.

Grâce à la générosité des dames du Portage du Rat, un grand banquet fut donné aux chefs et à leurs conseillers, et à la fin du dîner, on distribua du tabac. Mgr Langevin et les PP. Allard et Camper encouragèrent les sauvages à envoyer leurs enfants à l'école industrielle du Portage du Rat, et leur firent comprendre les avantages précieux que leurs enfants retireraient de leur séjour dans cette maison. Les sauvages approuvèrent ce qui leur était dit et promirent de se rendre à cette demande.

Cet événement était unique dans le pays. Jusqu'alors ils n'avaient jamais permis aux missionnaires de pénétrer dans leur camp.

Le P. Lacombe avait essayé, un jour, de leur parler de religion. Ils le menacèrent, s'il ne se désistait, de le tuer à coup de fusil. Plus tard, le P. Allard avait fait une seconde tentative.

Pour le chasser, ils eurent recours à un moyen infâme.

Quelques-uns, se dépouillant de tout vêtement, s'exposèrent cyniquement à sa vue, sachant bien que le missionnaire serait obligé de s'éloigner.

En 1900, Mgr profita de nouveau de la réunion des Sauteurs au même endroit, pour les visiter. Il était accompagné des PP. Camper, Poitiers et Thibaudeau. Cette fois, ils consentirent à entendre Mgr et le P. Camper leur parler de religion. La mort d'un nombre considérable d'enfants a fait incliner les Sauteurs vers le catholicisme.

“Le Grand Esprit”, disent-ils, “est mécontent”, et ils voudraient trouver un moyen de l'apaiser, mais les pratiques superstitieuses, passées dans leurs mœurs depuis des siècles, et le frein que le catholicisme apporte aux mau-

vaises passions sont autant d'obstacles aux progrès de la foi parmi ces peuplades disséminées sur les îles et les rives de ce lac.

L'école industrielle a été un moyen puissant de conversion.

Tous les enfants de l'école ont été baptisés. Les parents se sont opposés à la chose tout d'abord, mais ont fini par céder ensuite aux instances de leurs enfants. Dès que ces derniers eurent appris à écrire, ils se mirent à adresser des lettres à leurs parents, dans lesquelles ils les implorèrent de recevoir l'eau du baptême, pour éviter le grand feu. Plusieurs adultes ont déjà été baptisés et d'autres demandent la même faveur.

L'influence de ces enfants lorsqu'ils retourneront sur leurs réserves, secondera l'action des missionnaires.

Un grand pas a été fait et il est à espérer que ces sauvages depuis si longtemps rebelles à la foi, vont enfin ouvrir leurs yeux à la lumière et que leurs cœurs jusqu'ici durs comme les rochers qui bordent leur lac, vont se fondre et se laisser toucher par la grâce.

L.-A. Prud'homme.



MEMOIRES DE ROBERT-S.-M. BOUCHETTE

1805-1840

RECUEILLIS PAR SON FILS ET ANNOTÉS PAR

A.-D. DECELLES

Docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada,
Conservateur de la Bibliothèque du Parlement.

OTTAWA, 15 mai, 1903.

A Monsieur A.-D. DECELLES,

Docteur ès lettres,

Membre de la Société Royale du Canada et Conservateur
de la Bibliothèque du Parlement.

Mon cher monsieur DeCelles,

Pendant de longues années les mémoires de mon père sont restés inédits. Cela tient à plusieurs causes.

En premier lieu, ils sont incomplets. Des notes assez suivies permettent bien de reconstituer le récit aux endroits où l'auteur lui-même n'en a pas terminé la rédaction; mais cela exige un travail considérable et une connaissance intime du sujet.

Puis, ces mémoires, rédigés partie en français, partie en anglais, exigent le travail de la traduction dans quelque langue qu'on les publie. Mon père avait l'intention de les publier dans les deux langues, qui lui étaient également familières.

Malgré toutes ces difficultés, vous avez bien voulu parcourir le manuscrit, et vous me confirmez dans l'opinion qu'il est d'une valeur historique incontestable.

En ce moment où les relations du Canada avec la métropole sont de nouveau discutés, il ne sera pas inutile de mettre sous les yeux du lecteur quelques pages de la genèse du gouvernement res-

pensable colonial; sans parler de la rareté extrême de mémoires en Canada, et de l'attrait qu'offre tout écrit racontant en détail ce qui se passait il y a trois quarts de siècles.

Je me suis donc mis à l'œuvre, j'ai transcrit et j'ai traduit. J'ai même dû, en certains endroits, prendre la parole, mais en le faisant, je crois être resté fidèle aux idées et aux sentiments de l'auteur, lequel se plaisait, pendant mon enfance, à m'instruire par le récit des incidents de sa vie si mouvementée, si pleine et si honorable.

Le résultat de mon travail est devant vous. L'œuvre de piété filiale est accomplie, en autant que mes faibles moyens me permettent de l'accomplir. J'ose espérer que vous voudrez bien y ajouter les éclaircissements et les réflexions que vos études et votre connaissance profonde des hommes et des choses de ce temps pourront vous suggérer.

Veillez agréer par avance l'expression de ma reconnaissance et de mon dévouement.

ERROL BOUCHETTE.

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

" La révolte de 1837, dirigée non contre l'Angleterre, mais contre la mauvaise administration coloniale, était parfaitement justifiable."

LORD STRATHCONA & MOUNT-ROYAL.

Robert-S.-M. Bouchette, dont la REVUE CANADIENNE publie les *Mémoires*, était fils du colonel Joseph Bouchette, qui a laissé un nom célèbre dans notre histoire. Après avoir servi dans les guerres de 1775 et de 1812 avec une distinction qui lui valut les éloges et l'amitié de lord Dorchester, du duc de Kent et de sir George Prévost, il consacra son temps à des ouvrages de topographie et de géographie, monuments impérissables de science. On peut regarder comme le premier des géographes canadiens l'auteur de la

Description typographique du Bas-Canada (dont il existe aussi une édition anglaise), et de *British Dominions in North America*, que la bienveillance du roi Guillaume IV contribua à faire publier. Sir George-Etienne Cartier, parlant un jour à la Chambre d'Assemblée, à Québec, lui rendit ce témoignage d'estime: "Un homme éminemment distingué, M. Joseph Bouchette, avait tout fait pour la topographie et la géographie du pays. Cet homme devançait véritablement son siècle, chez nous. Il fournit au public une masse d'informations, qui sont demeurées la base des connaissances géographiques en Canada.

"Cet homme de grands talents, qui était à la gêne, s'adressa à la législature; mais il ne put obtenir d'aide. Il avait fait la connaissance du duc de Kent. Celui-ci le dirigea vers l'Angleterre; et grâce à sa protection, il put publier ses trois volumes, dont on reconnaît aujourd'hui le prix infini et qui ont été le signal du développement des ressources du pays."

M. Bouchette devint l'ami de tous les gouverneurs de son temps, et lorsque l'auteur des *Mémoires* que l'on va lire, vint au monde, le gouverneur sir Robert-Shore Milnes consentit à être son parrain et il lui donna au baptême ses noms et prénoms. Comme son père, Bouchette fut très répandu dans la société anglaise dont il partagea les goûts et les aspirations. A ce titre, nous pouvons dire qu'il était plutôt Anglais que Canadien. Il convient, ce semble, de souligner cette attitude spéciale de l'auteur des *Mémoires* pour donner plus de force à la position qu'il prit plus tard à côté de Papineau. Dans une lettre qui constitue un des documents les plus probants à l'appui de la justification de la réclamation des Canadiens, il explique pourquoi il quitta soudain le camp des bureaucrates pour passer (1834) à celui des Canadiens. Assez indifférent jusqu'alors à la politique, il fut pris d'indignation en voyant que le gouvernement anglais nous enlevait, au moyen des fameu-

ses résolutions de lord John Russell, les derniers vestiges d'autorité au Parlement. On le vit dès lors se jeter, corps et âme, au milieu des agitations qui trouvent leur point culminant dans les mauvais jours de novembre et décembre 1837.

Au moment où W. Nelson organisait la résistance, il se mit à la disposition de ce dernier, qui lui confia la mission de passer aux Etats-Unis pour organiser un corps de troupes destinées à opérer sur la frontière. Bouchette exécuta cet ordre, revint au Canada et rencontra l'ennemi à Moore's Corners, où il tomba aux mains des soldats de Colborne. Il passa quelques mois dans la prison de Montréal, avant d'être exilé aux Bermudes avec W. Nelson, Masson, Viger, Gauvin, DesRivières, Goddu et Marchesault. Après le désaveu de l'ordonnance qui l'avait frappé, ainsi que ses compagnons, Bouchette rentra au Canada où il exerça pendant quelques années sa profession d'avocat à Montréal et à Toronto, en société avec M. de Salaberry. Plus tard il accepta la charge de directeur du département des Douanes, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Ce ministère lui doit son organisation. En 1867, il eut l'honneur de représenter, avec J.-C. Taché, le Canada à l'exposition universelle de Paris. Il lut dans un des congrès tenus dans cette ville à ce moment, un Mémoire fort remarqué sur l'unification des monnaies et aussi des poids et des mesures basée sur le système métrique.

Il a laissé à Ottawa et à Québec le souvenir d'un homme de talent, ayant conservé de son origine française une grande vivacité et une élégance de manières qui le faisaient rechercher dans la société. Les souvenirs personnels sur les événements de "37" ne sont pas nombreux; c'est cette rareté qui ajoutera un intérêt de plus aux *Mémoires* de M. Bouchette.

MEMOIRES DE R.-S.-M. BOUCHETTE

Ce ne sont pas à proprement parler, des mémoires que je me propose d'écrire. Cependant, ma carrière a été accidentée, et s'il est vrai, comme l'a dit un auteur dont j'oublie le nom, qu'il n'est pas d'existence humaine si vide qu'on n'en puisse tirer quelque enseignement, la mienne ne sera pas dépourvue d'intérêt. J'esquisserai donc, brièvement, dans les pages qui vont suivre, les principaux événements de ma vie, espérant qu'ils pourront servir à l'instruction future de mes chers enfants.

CHAPITRE I.

MA FAMILLE — MES DÉBUTS.

Mon grand-père, Jean-Baptiste Bouchette, commandait l'escadre sur les grands lacs ou les mers intérieures du Canada. Officier consciencieux et intrépide, il fut le seul Canadien, depuis Iberville, qui ait commandé en chef une flotte de guerre; l'histoire et les romans historiques nous ont conservé le souvenir de quelques-uns de ses exploits. (1) Il mourut avant ma naissance.

(1) a. Voyages du duc de LaRocheffoucault-Liancour en Amérique, 1787.

b. *Les Bastonnais*, J. Lespérance.

c. La note suivante adressée par S. A. R. le duc de Kent au commodore Bouchette fera voir quel cas on faisait de ses services.

“ Kensington Palace, March 9th, 1802.

“ Captain Dodd, Military Secretary and Aide-de-Camp to the Duke of Kent, is commanded by His Royal Highness to inform Captain Bouchette that conceiving it might be an object of great convenience to him to retire from his present laborious situation, provided he could be permitted to retain his whole pay, as his retreat; the Duke has taken an opportunity of sounding the Lords of the Treasury upon the subject, and has reason from their answers to think that if a Memorial were presented from Captain Bouchette, stating his long and faithful services and advanced age, and praying leave to retire upon his full pay, it would be attended with success.

“ His Royal Highness has therefore instructed Captain Dodd to make the circum-

Mon père est bien connu pour ses travaux géographiques, scientifiques et littéraires. On a publié sur lui, depuis sa mort, de nombreuses notices biographiques. (1) Il était d'un caractère chevaleresque et l'honneur incarné. Quoique très absorbé par ses travaux, il n'avait pas les impatiences des hommes absorbés; il se montrait toujours, au contraire, doux et charitable dans sa vie de tous les jours.

Ma mère bien-aimée était la seconde des quatre filles de Charles Chaboillez, un des associés de la fameuse compagnie du Nord-Ouest. L'aînée, Marguerite, épousa Simon McTavish, le chef de cette même compagnie; la seconde, Marie-Louise-Adélaïde, mon père; la troisième, Rachel, l'honorable Roderick MacKenzie, seigneur de Terrebonne et membre du Conseil Législatif du Bas-Canada; la quatrième, Charlotte, entra dans la vie religieuse et mourut au couvent de l'Hôtel-Dieu, à Montréal.

Ma mère avait lu beaucoup et bien, tant en anglais qu'en français. Ses lettres étaient des modèles du style épistolaire familial. Elle chantait avec beaucoup d'expression et d'une riche voix de mezzo-soprano. Petite plutôt que grande, sa taille était d'une symétrie parfaite. Ses cheveux noirs et abondants étaient toujours très soignés, ses yeux noirs et expressifs, frangés de longs cils sous des sourcils bien marqués, éclairaient un visage intelligent, aux traits très fins et au teint clair et délicat. Telle était ma mère, et je parle d'elle le cœur débordant

stance known to Captain Bouchette and to acquaint him that if he feels disposed to solicit his retreat on these terms and to memorialize the Lords of the Treasury to that effect, it will only be necessary for him to transmit his Memorial to His Royal Highness, under cover to the Secretary at War, and he may depend upon its being presented with every recommendation and meeting with every support which the Duke can give it.

“ Captain BOUCHETTE,

“ Commanding His Majesty's armed vessels on Lake Ontario,

“ Kingston, U. Canada.”

(1) Portraits de Canadiens célèbres, W. Notman, partie VIII.—Notice biographique écrite par Fenning Taylor, Lovell, Montréal, 1865.

Voir aussi *Bibliotheca Canadensis* et autres compilations de M. Henry J. Morgan.

d'amour et de reconnaissance à la pensée de sa tendresse et de son dévouement sans bornes pour ses enfants. Elle est morte à Montréal, à l'âge de 67 ans, en 1848. Ses cendres vénérées reposent à côté de celles de mon père dans l'église Notre-Dame, à Montréal. Leurs enfants ont érigé à leur mémoire un monument dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

Je suis né jeudi, le douze mars, 1805, dans la maison qui forme l'angle occidental des rues St-Louis et du Parloir, à Québec. Mon père occupait alors la charge d'arpenteur-général du Bas-Canada. Il jouissait de la confiance officielle et de l'amitié personnelle du lieutenant-gouverneur, sir Robert-Shore Milnes; c'est probablement à cette circonstance que je dois d'avoir eu celui-ci pour parrain et de porter son nom. Je fis mes études sous la direction du révérend docteur Wilkie, un lettré et un excellent professeur. Avant seize ans j'avais commencé l'étude du droit en qualité de clerc dans le bureau de M. Andrew Stuart, un ami de mon père et un des hommes les plus remarquables du barreau canadien. Mes cinq années de cléricature sous un directeur aussi éclairé, ne furent pas perdues. Outre le droit, auquel je m'appliquai avec ardeur, j'étudiai l'histoire, les lettres et les mathématiques; cette dernière étude surtout était pour moi une récréation. Je cultivai aussi l'italien; avant la fin de ma cléricature, je pouvais lire dans le texte *Consolato del mare*. Mon patron, M. Stuart, ainsi que son associé, M. Henry Black, plus tard juge de la cour de vice-amirauté du Canada, un homme supérieur aussi, s'occupaient surtout du droit maritime. Je partageais leur goût pour cette branche du droit; aussi est-ce devant la cour de vice-amirauté que j'ai peut-être plaidé le plus souvent. Je fus admis à la pratique du droit le 15 mars 1826. J'avais vingt et un ans.

CHAPITRE II

UN INCIDENT.

Un incident inattendu était venu interrompre pendant quelque temps mes études. Par une froide après-midi de décembre 1823, mon excellent père en revenant de son bureau, m'annonça que le gouverneur-général, le comte de Dalhousie, m'avait choisi, en qualité d'assistant du capitaine Pears, du *Royal staff corps*, pour copier les cartes de la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, sous les articles quatrième et cinquième du traité de Gand. Ces cartes étaient entre les mains des Commissaires réunis à New-York; c'était là qu'il fallait les copier. Cette nouvelle me remplit de joie. Outre mon goût naturel pour le dessin et la cartographie, j'étais tourmenté, comme la plupart des jeunes gens, par le désir des voyages. Aussi me sembla-t-il qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir pour moi.

La diligence me transporta jusqu'à Montréal où je rencontrai le capitaine Pears à l'hôtel Rasco. Nous ne nous connaissions pas. J'étais porteur de nos instructions et des lettres de créance que nous devions présenter à notre arrivée à New-York. Je remis ces dépêches à mon chef avec toute la solennité d'un ambassadeur, et quarante-huit heures après nous étions en route pour la métropole commerciale des Etats-Unis. Le capitaine Pears pouvait avoir trente-cinq ans, il était de taille moyenne et blond, d'un abord courtois, mais froid, il n'offrait pas sa main, il se la laissait prendre. Ce trait indique presque toujours un caractère prudent; aussi, malgré ma jeunesse, j'en conclus que je serais un second Télémaque entre les mains d'un sage Mentor.

De notre trajet jusqu'à New-York je ne dirai rien, si ce n'est que, voyageur inexpérimenté, je m'étais encombré d'un bagage inutile. Si nous avions été au temps d'Alfred-le-Grand où même les bourses d'or jetées sur les routes

ne tentaient pas les passants, j'aurais pu retracer mes pas en suivant les objets que j'avais semés sur notre parcours. Mais le chemin de fer et le télégraphe ont maintenant changé tout cela.

Washington Hall, Broadway, était alors l'hôtel par excellence. Nous y descendîmes. Après que nous eûmes présenté nos lettres de créance au colonel Barclay, le commissaire britannique et à M. Buchanan, le consul d'Angleterre, on nous remit les cartes que nous devions copier, et nous comprîmes en les examinant que notre travail nous occuperait pendant une bonne partie de l'hiver. Ayant retenu à l'hôtel un local convenable, nous nous mîmes harmonieusement à l'œuvre. Les cartes, grandes et petites, étaient au nombre de vingt-cinq. En travaillant consciencieusement six heures par jour (nous ne pouvions dessiner après le coucher du soleil,) à cette époque où l'éclairage était difficile et dispendieux, nous terminâmes notre tâche en un peu moins de trois mois. Notre travail ne nous absorbait pas au point de nous faire négliger nos devoirs sociaux, et les distractions ne nous manquaient pas. Il arrivait souvent que nous assistions dans une même soirée à un dîner, à un concert et à un bal. Je pourrais ici raconter plus d'un épisode intéressant, mais je me suis déjà trop écarté de l'ordre chronologique de mon récit.

CHAPITRE III

VOYAGE A LONDRES — PUBLICATION DES ŒUVRES GÉOGRAPHIQUES DE BOUCHETTE — PRÉSENTATION AU ROI, A LA DUCHESSE DE KENT ET A LA PRINCESSE VICTORIA.

Pendant les deux années qui suivirent mon admission à la pratique du droit, je me consacrai avec ardeur à ma profession et je pus me convaincre que je ne m'étais pas trompé sur ma vocation. Je remportai des succès dans

deux causes importantes devant la cour de vice-amirauté et j'adressai plusieurs fois la parole au jury dans des procès au criminel.

Cependant mon père travaillait sans relâche à la réalisation de son grand projet de doter son pays d'une édition nouvelle et beaucoup plus considérable de son œuvre géographique. Il me demanda de lui aider à recueillir les matériaux dont il avait besoin. Comme il tenait à puiser chaque renseignement à sa source même, nous eûmes à visiter tous les établissements des deux Canadas, les nouveaux comme les anciens, les colonies lointaines comme les centres plus rapprochés. Nous collectionnions des cartes locales pour les compiler à loisir, nous prenions en note de nombreuses et de précieuses statistiques. Partout où nous allions nous trouvions les gens non seulement pleins de bonne volonté, mais préparés à nous renseigner, car mon père annonçait ses tournées d'avance par la voie des journaux, en priant les personnes qui pouvaient le renseigner de lui procurer certaines données qu'il spécifiait. Il avait aussi distribué dans tous le pays des circulaires imprimées dans le même but. Cette méthode, paraît-il, était celle que mon père avait adoptée pour son premier ouvrage publié en 1815, sous les auspices de l'Assemblée législative du Bas-Canada. L'Assemblée s'était engagée, par une résolution adoptée à l'unanimité, à solder les frais de publication de cette œuvre nationale, jusqu'à concurrence de la somme de £1,500. Pourtant, un tiers seulement de cette somme fut payée, quoique, par une singulière contradiction, la légitimité de la réclamation ait été maintes fois et à différentes époques reconnue dans l'enceinte du Parlement. (1)

(1) Ce dénis de justice causa pendant quelque temps au colonel Bouchette des embarras d'argent et retarda la publication de son second ouvrage qui est la plus considérable de toutes ses œuvres. La balance de sa réclamation (\$1,000), fut payée à ses héritiers en 1875 seulement, et sans intérêt.

La dette était claire et incontestable. Malheureusement la demande de paiement fut faite dans un moment de violente agitation politique. Mon père, en sa qualité d'arpenteur-général, appartenait à la classe des *bureaucrates*, que la majorité de l'Assemblée tenait en aversion. L'auteur des cartes et de la description géographique du Canada était cité en toute occasion comme un puits de science et un prodige de persévérance et d'application; on vantait l'excellence, l'importance et la beauté artistique de son ouvrage. Mais les £1,500 votés par toute la Chambre et sur lesquels il avait compté pour rencontrer les dépenses de son entreprise ne lui furent jamais entièrement payés.

Mais c'est là une digression. J'étais sur le point de dire un mot de notre départ pour l'Angleterre où mon père devait publier son second ouvrage sur l'Amérique Britannique. Le 29 septembre 1829, par une radieuse journée, nous nous embarquâmes sur un très beau navire, le *General Wolfe*, commandé par un homme compétent et bien élevé, le capitaine Stamworth. Mon père, ma mère et moi étions les seuls passagers de cabine. Pendant qu'on appareillait, je m'installai sur la poupe du vaisseau et je dessinaï la vue de Québec qui est reproduite dans le premier volume de l'ouvrage de mon père. Pendant la traversée, le temps fut presque constamment beau et le vent favorable; aussi le voyage fut-il charmant. Le 24 octobre nous entrions dans la Mersey et nous débarquions dans l'opulente ville de Liverpool.

Nous nous trouvions à Liverpool, au moment où l'on inaugurerait avec pompe le tunnel du chemin de fer Liverpool et Manchester. Sur l'invitation des directeurs, nous assistâmes à la cérémonie. Je ne puis oublier l'impression singulière et nouvelle que me causa le mouvement rapide de ces wagons remplis de monde se précipitant sur un plan incliné et s'engouffrant sous terre.

Pendant notre séjour à Liverpool, nous nous retirâmes

à l'hôtel Eagle. Après avoir visité les endroits les plus intéressants, nous nous rendîmes à Londres par la diligence, en passant par Birmingham. Je ne dirai rien de ce voyage pourtant rempli d'incidents qui composeraient un chapitre. Nous entrâmes à Londres par Tyburn. La soirée était déjà avancée lorsque nous remontâmes Oxford Street entre deux rangées interminables de réverbères. A mesure que nous avançons, les magasins devenaient plus grands et plus brillants, les voitures plus nombreuses, la foule plus dense et la rumeur plus assourdissante. Ce spectacle si extraordinaire et si nouveau pour moi, me causa un véritable éblouissement. Je ne pus que contempler sans analyser et me former quelque idée de la grandeur de la métropole où j'entraï, par la pensée que ce que je voyais n'était que le seuil d'une capitale contenant à cette époque près de 2,500,000 êtres humains, soit trois fois plus de monde que n'en contenaient alors les provinces canadiennes!

Nous descendîmes à l'hôtel Bedford, Covent Garden, où nous trouvâmes à la fois l'élégance et le confort. Cet hôtel était situé à proximité des principaux théâtres seulement le voisinage immédiat du marché de Covent Garden, lui enlevait quelque chose de sa vogue. Nous y serions demeurés cependant si nous avions voyagé en simples touristes. Mais nous avons traversé l'Océan pour parachever une œuvre géographique et littéraire longue et laborieuse; il nous fallait donc un appartement de plusieurs pièces, le calme et le silence de la retraite. Nous occupâmes en conséquence une maison garnie dans Baker Street, Portman Square, où nous commençâmes sur-le-champ à préparer pour le graveur et pour l'imprimeur les trois grandes cartes du Canada et des autres provinces de l'Amérique Britannique, ainsi que la description historique et topographique de ces pays, c'est-à-dire l'ouvrage qui a paru en 1831. Les cartes furent gravées par Walker, Bedford Street, Russell Square, et publiées par Wyld, géo-

graphe du roi, Charing-Cross. Le livre fut imprimé par Davidson, et publié par Longman & Rees, Paternoster Row, Il était en trois volumes ornés de nombreuses gravures et comprenait, outre la description géographique, un dictionnaire topographique.

Mon père s'était rendu à Londres, pour la publication de cet ouvrage, sous les auspices du gouvernement du Canada. Il était accrédité auprès de lord Goderich, le secrétaire des colonies. Celui-ci le reçut avec courtoisie, prit connaissance du prospectus de l'ouvrage et fut très encourageant. Après dix-huit mois de travail incessant, consacré à la préparation des cartes manuscrites et à l'examen minutieux que faisait mon père lui-même des épreuves que nous envoyait le graveur, nous pûmes enfin passer de la partie topographique à la partie littéraire. Nous possédions une masse énorme de matériaux. L'étendue et le plan général de l'ouvrage étaient depuis longtemps déterminés, mais il restait encore beaucoup à faire avant de pouvoir remettre le manuscrit entre les mains de l'imprimeur. Nous savions avec quelle rapidité les grands établissements comme celui de Davidson composent, et l'impatience des imprimeurs lorsqu'il leur faut attendre la "copie." Nous nous consacraâmes donc entièrement à cette tâche et plus de la moitié de l'ouvrage était écrite avant l'envoi des premières feuilles à l'imprimerie. Cependant, malgré ces précautions, dès que l'impression fut en marche, les épreuves et les revises s'accumulaient sur nos tables au point qu'il m'est arrivé souvent, durant les derniers six mois, de travailler jusqu'à deux et trois heures du matin avant de pouvoir expédier ce qui se trouvait devant moi.

On peut s'imaginer avec quelle satisfaction mon excellent et infatigable père put contempler un matin sur sa table de travail, dans une reliure provisoire, un exemplaire complet des *British Dominions in North America* et du *Topographical Dictionary of Lower Canada*. Je partageais sa joie.

Une série complète des cartes était déjà tirée, de sorte que nous nous trouvions en possession du résultat complet de nos deux années de travail ardu. Nous éprouvions quelque chose des sensations du marin qui après un long et périlleux voyage rentre enfin sain et sauf au port.

Un exemplaire de l'ouvrage, convenablement relié, fut présenté au roi Guillaume IV, dans une audience spéciale, à Brighton. Un recueil des gravures de scènes canadiennes, dans une reliure élégante, velours et or, fut présenté à la duchesse de Kent. Mon père eût l'honneur de lui présenter les gravures en personne, au palais de Kensington. En cette occasion j'accompagnai mon père. On nous reçut avec beaucoup de grâce et de bienveillance. Après une conversation prolongée, au cours de laquelle mon père parla des nombreuses faveurs et de la protection dont il était redevable à feu le duc de Kent, Son Altesse Royale nous demanda si nous avions été présentés à la princesse Victoria. Mon père ayant répondu que nous n'avions pas encore eu cet honneur, Son Altesse se leva du sofa où elle était assise, sonna la dame de service et lui demanda de prier la princesse de venir.

La future reine d'Angleterre entra quelques instants plus tard. Nous vîmes une belle jeune fille de quatorze ans dont le maintien indiquait une heureuse combinaison de dignité, de candeur et de grâce. Et c'est ainsi que nous eûmes, par la faveur spéciale de son auguste mère, le remarquable honneur d'une audience particulière de celle qui devait être une des plus grandes souveraines du monde.

Je n'oublierai jamais la bonté et la condescendance que la duchesse de Kent témoigna à mon père, et à moi-même incidemment, pendant cette audience que Son Altesse daigna prolonger pendant près d'une demi-heure.

Ecrivant aujourd'hui dans la trente-cinquième année du règne glorieux et prospère de la reine Victoria, une reine

qui vit dans le cœur de ses sujets et qui commande l'admiration de toutes les cours étrangères, c'est avec un sentiment de satisfaction et de sincère loyauté que je me rappelle cette audience à Kensington Palace en l'année 1832.

CHAPITRE IV

LA SOCIÉTÉ DE LONDRES EN 1830 — LORD SIDMOUTH — LE SALON DE MADAME SKINNER — TOURNOI AVEC LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON — UNE LETTRE DE LORD HARRINGTON.

Mon séjour en Angleterre s'était déjà prolongé au delà de deux ans. Ce temps avait été employé à aider mon père dans la publication de son grand ouvrage géographique. Cependant ce travail ne m'absorbait pas au point de me faire renoncer à toute distraction et aux plaisirs de la société.

La position officielle de mon père au Canada, le but littéraire et scientifique de son séjour dans la métropole, le bon souvenir que conservaient de lui les hommes distingués de la régence de 1814 et 1815, lors de la publication à Londres de ses premières œuvres, ⁽¹⁾ me procurèrent l'honneur de rencontrer quelques-uns des personnages les plus distingués de l'époque. Parmi ceux-ci, je mentionnerai le comte de Sidmouth, le contemporain et l'ami de William Pitt. Il avait été deux fois premier ministre de George III et avait été en outre l'ami de son souverain, dans la mesure qu'un sujet peut l'être. La présentation eut lieu à Richmond Lodge, lord Sidmouth étant alors à la retraite et occupant la charge de *Ranger of Richmond Park*, magnifique domaine royal dont il savait faire les honneurs avec dignité et distinction. Cet homme inspirait un pro-

(1) A cette époque, mon père avait été traité avec beaucoup de bonté par S. A. R. le duc de Kent.—NOTE DE L'AUTEUR.

fond respect; au physique, il ressemblait au général Washington, si j'en puis juger par les portraits que j'ai vus du premier président des Etats-Unis.

Lord Sidmouth était le contemporain et l'ami personnel de l'amiral Nelson. Il avait recueilli de la bouche même de ce célèbre marin une description détaillée de la bataille du Nil ou d'Aboukir. Un jour, en nous parlant de cet engagement, il dessina sur une petite table qui se trouvait près de lui, la position des deux escadres et nous expliqua que le vaisseau anglais *Culloden*, tenant la tête de l'escadre anglaise, s'étant échoué accidentellement à l'entrée même de la rade, devint un point de repère, ce qui permit à tous les autres vaisseaux de passer dans la rade en évitant des bas-fonds dangereux où ils auraient pu se perdre; c'est ainsi qu'il leur devint possible de prendre à revers la ligne française.

Mon père me présenta aussi à un autre de ses amis, le très honorable Edward Ellice, qui était propriétaire de la seigneurie de Beauharnois, dans le district de Montréal. Sa longue carrière parlementaire et sa parenté avec le comte Grey, qui était son beau-frère, ajoutaient à peine à l'influence que lui assuraient sa grande fortune et ses talents incontestés (1). Sa maison est la seule en Angleterre où je vis en entrant un de nos gros poêles carrés du Canada. C'était sans doute pendant un de ses voyages dans notre pays, qu'il avait fait l'acquisition de cet objet utile sinon élégant, que nous vîmes avec plaisir, parce qu'il nous rappelait notre patrie. (2)

En retraçant ici quelques-uns des souvenirs les plus

(1) Mon père m'a toujours dit qu'il était fort redevable à M. Ellice pour ses bons procédés en 1815, lors de la publication de son premier ouvrage. Il s'intéressa beaucoup pour nous à l'époque dont je parle.—NOTE DE L'AUTEUR.

(2) Ellice fut l'ennemi des Canadiens-Français. C'est lui qui suggérait au ministère anglais en 1822, d'unir en une seule province le Haut et le Bas-Canada. Une mesure présentée à cet effet, fut retirée à la demande de Papineau et Neilson, députés en Angleterre pour la combattre.—D.

agréables de ma résidence dans la métropole de l'Angleterre, je dois mentionner spécialement et avec reconnaissance le juge et madame Samuel Skinner, de Portland Place. J'étais toujours le bienvenu dans leur maison élégante et hospitalière. Madame Skinner était d'une rare beauté. C'était à elle que Byron avait, disait-on, adressé une de ses premières odes, et elle était digne d'un tel hommage. Dans ses brillants salons on rencontrait, outre le grand monde, les principaux poètes, romanciers et artistes de l'époque. Grâce à elle, je pus faire la connaissance d'un grand nombre d'écrivains dont j'avais lu les œuvres en Canada, mais que je ne croyais guère rencontrer un jour. Parmi ceux-ci se trouvait le plus grand romancier du jour, je dirais du siècle, en Angleterre, si l'auteur de *Waverley* n'appartenait pas au dix-neuvième siècle, sir Edward Bulwer Lytton, maintenant lord Lytton. Je causais aussi dans les salons de madame Skinner avec Tom Moore, Hogg, le capitaine Marriott, Mlle Landon, Mlle Edgeworth, Jane et Maria Porter, Basil Hall, Mme Trollope, Rosetti l'impresario, et plusieurs autres. (1)

Que de souvenirs me reviennent de ces trois années de résidence à Londres! J'aurais beaucoup de plaisir à les re-

(1) Bulwer Lytton et Marriott, tous deux romanciers célèbres, Tom Moore, ce merveilleux poète, qui, comme Botrel et Nadeau, chantait lui-même ses vers, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en faire une mention spéciale.

James Hogg, poète écossais. Sa fille, Mde Garland, a publié ses mémoires, qui sont d'un vif intérêt.

Léitia Landon, poète anglais de talent. Elle naquit en 1802. En 1838 elle épousa M. Maclean, gouverneur de Cape Coast Castle, et mourut la même année, victime du climat de ce pays.

Maria Edgeworth, écrivain de grand mérite, romancier, philosophe, économiste, qui était d'origine irlandaise. Son père était aussi un écrivain renommé.

Jane Porter, écrivain écossais. Il reste d'elle plusieurs romans de la vie écossaise. Elle eut le grand mérite de comprendre et d'encourager le talent de Walter Scott.

Basil Hall, voyageur et écrivain, fils de sir James Hall, qui le premier appliqua la méthode expérimentale à la géologie.

Frances Trollope, auteur de plusieurs romans, mère de Anthony Trollope, le célèbre romancier.

Gabriele Rosetti, poète, critique et musicien, naquit à Vasto, Italie, en 1783, et mourut à Londres en 1854, où il s'était réfugié à la suite de difficultés politiques. Sa mémoire est réérée au lieu de sa naissance, où on lui a élevé une statue.

tracer ici; cependant, je dois me borner aux incidents qui ne sont pas d'occurrence journalière et qui sont de nature à intéresser mes enfants lorsqu'ils liront cette esquisse des événements de ma vie. Dans cette dernière catégorie je dois placer ma rencontre avec le prince Louis Bonaparte, auquel je fus présenté à un dîner chez le colonel Leicester Stanhope, (plus tard, lord Harrington), en 1833. Par une lettre que j'ai maintenant devant moi, je trouve la date précise de l'incident, le dix-huit janvier de cette même année. Le prince était accompagné d'un seigneur toscan, dont je ne me rappelle pas le nom. Parmi les personnes présentes se trouvait monsieur Aaron Vail, chargé d'affaires des Etats-Unis, en l'absence de monsieur McLane, l'ambassadeur de la république, à Londres. Lorsque nous rentrâmes au salon pour rejoindre les dames, la conversation devint assez générale. Le prince, qui y prenait la principale part, ayant préalablement obtenu l'assentiment de notre gracieuse hôtesse, proposa une espèce de joute ou de tournoi. Il invitait lui-même certains des messieurs présents à lutter contre lui. Voici comment la chose se passait. Le prince et son adversaire se tenaient vis-à-vis l'un de l'autre, le pied droit en avant, le coude droit appuyé sur la hanche, la main droite saisissant celle de l'adversaire. La victoire consistait à faire baisser la main de l'adversaire en lui faisant plier le poignet en dehors. Le prince ayant assez facilement fait céder son premier adversaire, celui-ci fut aussitôt remplacé par un second lutteur dans cette lice improvisée, et le second par un troisième, avec le même résultat. Je me tenais à côté de M. Vail, parmi les spectateurs, lorsque madame Stanhope, avec cette grâce qui la distinguait, m'invita à lutter contre le prince; celui-ci ayant appuyé cette invitation avec beaucoup de politesse, je me plaçai vis-à-vis de lui en lui assurant, en français, que je me regardais déjà comme vaincu. Cependant, je n'étais pas tout à fait sans expérience à ce jeu, qui est bien connu au Ca-

nada. Sans être d'une aussi grande force musculaire que le prince, j'étais de taille plus élevée; nous luttions donc à conditions égales. Nous nous serrâmes la main et la joute commença. Elle se maintint pendant quelque temps sans avantage appréciable d'un côté ou de l'autre. Le prince y mit fin en me disant en souriant: "Vous avez le tour."

Vingt ans après, la France ayant, dans l'intervalle, de révolution en révolution, passé de la monarchie à la république et de la république à l'empire, par la volonté unanime du peuple français, un Bonaparte occupait de nouveau le trône impérial. Je me demandai alors si l'empereur Napoléon III ne serait pas le prince Louis Bonaparte contre lequel j'avais lutté dans le salon de Madame Stanhope. J'étais convaincu que ce ne pouvait être que lui. Désirant cependant confirmer cette impression, je m'adressai, non sans quelque hésitation, car l'objet de ma lettre pouvait paraître assez trivial, à mon ancien et aimable hôte, le comte de Harrington. Celui-ci me répondit avec la même courtoisie qui distinguait le colonel Stanhope pendant mon séjour à Londres. Je transcris ici cette lettre, surtout à cause des idées justes et libérales qu'exprime cet homme d'Etat éclairé quant aux destinées à venir de notre pays.

"Elvaston Castle, 12 mars 1853.

"Mon cher monsieur,

"Acceptez mes remerciements pour votre aimable lettre. J'ai conservé de vous un agréable souvenir et je suis bien aise d'apprendre qu'il en est de même de votre côté. Je ne me souviens plus du tournoi en question, mais il est certain que c'est sur l'empereur des Français que vous avez triomphé en cette circonstance. Il était souvent chez moi. Lucien aussi était un de nos habitués, mais vous le connaissiez, ainsi que d'autres membres de la famille Bonaparte.

“J’espère sincèrement que le lien qui nous unit au Canada se maintiendra longtemps, et que lorsque vous aurez obtenu votre indépendance, nous serons encore unis par l’affection et par nos intérêts, qui sont identiques. Je crois cependant qu’il est de notre avantage de part et d’autre de continuer comme nous sommes, vous n’étant pas *dépendants*, mais formant partie de l’empire britannique, qui, malgré tous ses défauts, n’eût jamais d’égal quant aux lumières, à la liberté et au bonheur social.

“Croyez-moi, très sincèrement,

“HARRINGTON.”

Elvaston Castle, 12th March 1853.

My dear Sir,

Accept my cordial thanks for your kind letter. I have a pleasing recollection of you and am much gratified to find that it is mutual. I do not recollect the tournament you allude to. I have no doubt the present Emperor of French is the person you triumphed over, as he was frequently at our house. So was Lucien, but with him you were acquainted as also with other members of the Bonaparte family.

I sincerely hope that our connection with Canada may long continue, and that when you gain your independence we may still be bound together by the ties of affection and interest. I consider it our mutual interest to continue as we are, you not *dependent*, but a part of the British Empire, which with all its faults has never been equalled as regards enlightenment, liberty and social happiness.

Believe me, most sincerely,

HARRINGTON.

(A suivre)



DAVID PSALMISTE

LES psaumes portent en eux-mêmes un cachet de beauté que les poètes profanes, à quelque époque qu'on les prenne, n'ont jamais donné à leurs œuvres. Aussi bien de la bouche des incroyables comme de celle des chrétiens, la même admiration s'est toujours élevée pour célébrer ce poète successivement berger, soldat, proscrit et roi: David.

L'inspiration divine n'enlevait pas à l'écrivain ses tendances et son humeur. Il nous est donc permis d'indiquer les caractéristiques de la poésie des psaumes, en cherchant dans l'âme et la vie de leur auteur les influences qui les ont produites.

Le genre lyrique était pour David le plus favorable. Partagé entre les occupations de l'administration, de la politique et de la guerre, il n'aurait pu trouver le temps nécessaire à des compositions plus étendues et dont l'élaboration requiert la solitude et la paix. L'ode au contraire est essentiellement brève: c'est un cri. Cri de triomphe, de prière ou de douleur, elle semblait par nature destinée à exprimer l'enthousiasme de David au lendemain d'une bataille, sa confiance en Dieu au moment d'un danger, son repentir après une faute. Il l'a maniée avec une suprême habileté. Premier maître du genre, il en est resté le plus grand. Les spectacles les plus divers, les états d'âme les plus contraires y sont dépeints avec une aisance égale. L'ode se soumet à toutes les exigences de son esprit, à tous les caprices de son imagination; il sait surtout lui donner cette empreinte profonde de religion, qui constitue le psaume.

C'est une assertion banale d'assurer que comme tout poème, le psaume, pour être bien fait, doit posséder la triple beauté de l'idée, de la forme, du sentiment. David atteint le sublime des pensées, en les faisant converger toutes vers un centre unique qui est Dieu, principe même du beau; il obtient l'élégance de la forme en alliant à une rare sobriété de phrase, la vigueur d'un continuel mouvement; il a le charme du sentiment, parce que cette âme si exquisement sensible qui était sienne, et que les inquiétudes de son existence affinèrent encore, il la fit passer, sans réserve, dans ses paroles, avec ses tristesses, ses joies et ses élans d'amour.

David rapporte tout à Dieu. " Si David chante les merveilles de la création, dit Mgr Plautier, c'est pour bénir le suprême ouvrier qui les a faites dans sa puissance; s'il rappelle la gloire de ses ancêtres, c'est afin d'exalter ce que le Seigneur déploya pour eux de magnificence et d'amour; s'il parle de ses victoires, c'est pour en faire remonter tout l'honneur au Dieu puissant des armées; s'il raconte ses défaites c'est pour s'humilier et proclamer qu'il se courbe avec résignation sous la main providentielle qui le frappe; s'il accuse ses crimes c'est pour en faire au Dieu qu'ils outragent une réparation solennelle à la face même de l'univers!" Cette manière de faire s'explique. Les conditions sociales qui partagèrent sa vie, obligèrent, en effet, l'auteur des psaumes à garder constamment présent à l'esprit le souvenir du Tout-Puissant. Pasteur d'abord, placé en contact avec la nature durant vingt-deux ans, son âme contemplative y trouve la magnificence et l'immensité divines. Roi plus tard, mais roi sans trône, il lui faut, pour sauver sa vie, lutter contre des ennemis infiniment supérieurs en nombre et en armes. Pour les vaincre il n'a recours qu'à Jéhovah; et c'est à la vue des miracles accomplis en sa faveur que David chante la providence, la science du Seigneur. Quand, enfin, il gou-

verne son royaume, ce même Dieu est toujours à ses côtés. Dans les glorieuses prémices de son règne comme dans les malheurs qui leur succédèrent, il ne peut s'empêcher de reconnaître la miséricorde ou la rigoureuse justice d'en haut. Le poète pense donc continuellement à Dieu; n'est-ce pas parce qu'il y pense toujours qu'il le chante toujours?...

Il suffit de citer quelques passages, pour mieux faire valoir cette constante élévation de pensées qu'inspire la présence divine. Le psalmiste voulant décrire la magnificence du Tout-Puissant, dira: "Seigneur, mon Dieu, vous avez fait paraître magnifiquement votre grandeur; vous avez revêtu la majesté et la splendeur, vous couvrant de la lumière *comme d'un manteau*. Ainsi qu'une tente, vous déployez le ciel, vous en couvrez d'eau les parties supérieures. Vous faites de la nuée votre char, vous marchez sur les ailes des vents; et de vos anges vous faites des souffles rapides, et de vos ministres un feu brûlant." (1). Veut-il peindre l'omni-science de Dieu?... Il dit: "Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends dans l'enfer, vous y êtes; si je prends les ailes de l'aurore et que j'aille habiter aux horizons de la mer, c'est votre main qui me conduit, c'est votre droite qui me soutient. Et j'ai dit: Peut-être les ténèbres me cacheront-elles? mais la nuit est venue éclairer mes plaisirs: car les ténèbres n'obscurcissent rien pour vous; la nuit est claire comme un jour, obscurité ou lumière, pour toi, c'est même chose!" (2) Toute l'œuvre se pourrait citer, car il n'est pas un verset qui n'ait porté à son sommet le sublime de l'idée.

Le style du psalmiste devait soutenir ses pensées. Il frappe, dès l'abord, par la vivacité de ses mouvements. Si jamais on a pu dire avec justesse que "le style

(1) Ps. CIII.

(2) Ps. CXXXVIII.

c'est l'homme" c'est bien du poète-roi. Les habitudes de la vie active du soldat ont influé sur sa phrase. Quelle impétuosité brûle dans cette voix que les événements rendent tour-à-tour triomphale et anxieuse. La cause? C'est que David chantait des exploits personnels; chacun sait que rien ne peut remplir d'animation le discours, comme d'avoir vu les choses qu'on y raconte. Il n'en est pas ainsi des poètes profanes. Pindare exalte des victoires, mais c'est Hiéron qui les remporte. David n'imagine rien; il ne s'alimente pas d'impressions factices; il prend à ses côtés, dans le tissu d'aventures dont son histoire se compose, le sujet de ses vers. Qu'avait-il besoin de se créer un merveilleux?... Dieu s'en était chargé. Qu'on ajoute à cela, si l'on veut, ce parallélisme hébraïque d'une allure si vive; le souci constant de mettre en relief la corrélation des événements historiques avec la sollicitude divine à l'égard du peuple choisi; cet insatiable besoin qu'ont certaines âmes de raconter sur l'heure les incidents de leur vie, et l'on aura quelques-unes des causes qui, outre l'action divine, établirent David dans une permanence de lyrisme d'où naissait son enthousiasme, et, par le fait même, le mouvement de son style.

Il nous plaît, encore, ce style, par l'originalité des comparaisons, le coloris des images, la grandeur des tableaux tout cela cependant très chatié.

Goûtez la grâce d'une allégorie, où il compare les jours de l'honneur à l'ombre du soir qui décline... aux songes de ceux qui s'éveillent et dont il ne reste plus souvenance. Il parle quelque part du soleil levant: "géant qui prend son élan pour courir." (1)

Plus marqué encore est le relief de ses tableaux. Lisez, par exemple, au psaume XVIIe le portrait qu'il fait du Seigneur descendant du ciel dans une tempête, et dites si

(1) Ps. XVIII.

jamais rien de plus grand ne fut imaginé: "La terre fut secouée et trembla; les fondements des monts agités s'ébranlèrent, parce que Dieu fut irrité contre eux; la fumée a monté à cause de sa colère; le feu de ses regards s'est allumé: des charbons s'en embrasèrent. Il inclina les cieux et descendit, un nuage sous ses pieds. Et il monta sur les chérubins et vola; il vola sur l'aile des brises, jusqu'aux ténèbres, sa retraite." *Il inclina les cieux et descendit.* De nombreux poètes ont essayé de rendre cette image. Racine a dit dans un de ses chœurs: "Abaisse la hauteur des cieux;" Voltaire a écrit: "Viens des cieux enflammés, abaisser la hauteur;" mais, David n'en demeure pas moins, dit La Harpe, le poète qui a tracé en trois mots la plus grande image que l'imagination ait conçue.

Cependant, malgré l'éclat de ces beautés littéraires, qui semblent des fleurs grandies sous l'exubérante chaleur du soleil d'Orient, le psalmiste ne s'est pas départi un instant de la sobriété. Son vrai charme n'est pas dans le châtoisement des épithètes; il réside dans l'idée. L'ode profane emprunte le plus souvent son brillant à une inversion heureuse, à un rejet hardi. Le psaume hébreux a si peu emprunté aux mots, qu'après avoir subi le feu des traductions, il conserve, quand même, presque toute son originale beauté. Poète intime et positif, David, contrairement à Job dont l'horizon poétique est sans borne, ne décrit que cette terre de Chanaan où il vécut. Contrairement à Solomon, son fils, qui n'a pas de mots assez riches pour peindre, dans sa poésie embaumée, la splendeur de ses jardins, où poussent le myrte, l'aloès, les térébinthes, David ne connaît de l'univers que les phénomènes tombant sous les yeux de tous; il les décrit laconiquement. On peut en fournir cette raison que Salomon, roi pacifique, avait le loisir d'approfondir les beautés naturelles. Né dans l'opulence, il y vécut toujours; tandis que David, roi militaire avant tout, conserva jusqu'à la mort les cou-

tumes simples de sa jeunesse. Du reste, l'emploi réservé du pittoresque, loin de nuire aux psaumes, leur donne plus de vérité et de couleur.

C'est par de semblables procédés, que David a pu s'attirer les louanges de plus de treize cents commentateurs, et qu'il arrachait à un célèbre poète contemporain ces paroles: "Lisez de l'Horace ou du Pindare après un psaume! Pour moi, je ne le peux plus.

...Et les psaumes charment encore par la vivacité de leurs sentiments. L'amour souvent les a dictés; jamais l'amour n'a pris un langage plus tendre. David jouissait d'une sensibilité extraordinaire capable des plus véhémentes colères comme des plus douces affections. L'histoire de sa vie en est pleine. Voyez-le: Jonathas tombe avec Saül sur la montagne de Gelboï. Son entourage applaudit à leur mort; lui, il se désole et les pleure. ⁽¹⁾ On lui apprend le trépas d'Absalon, fils ingrat et révolté: il ne trouve que ce cri d'amour paternel: "Absalon! mon fils Absalon! que ne puis-je mourir pour te rendre la vie!" ⁽²⁾

Cette sensibilité circule constamment dans les psaumes, comme un sang chaleureux; elle se communique au lecteur, le secoue, le subjugue, l'entraîne par son ardeur, quand elle ne le gagne pas par sa délicatesse.

L'auteur des psaumes se passionne sur-le-champ. Chez lui, pas de prélude; c'est le poète de l'impression immédiate. Est-ce là l'explication de ce fait, digne de remarque, que le sentiment ne s'est jamais affaibli en lui? Le poids des ans en courbant les épaules des autres lyriques glace aussi leur cœur, tarit leur sève. Pour David, rien de tel. Quand, vieillard, brisé par les chagrins et les jours, il prend quelquefois le "kinnor" à dix cordes pour exprimer sa mélancolie, il sent encore vibrer en lui le même

(1) Livre de Samuel, chap. I.

(2) Livre de Samuel, chap. XVIII.

frisson juvénile qui l'animait, lorsque à son heure de sentinelle, pâtre à l'âme éprise, il chantait jadis, dans la demi-clarté des soirs orientaux, des hymnes à la céleste Majesté des nuits.

J'aimerais mieux penser que c'est parce que les autres lyriques — qu'ils soient Pindare, Horace, Lamartine, Tennyson — composaient sous l'inspiration d'une divinité imaginaire qu'ils appelaient leur muse. La muse de David était l'Esprit-Saint. Et ce serait, en définitive le pourquoi de toutes ses beautés; ce qui lui a valu dans le passé une supériorité incontestable sur ses imitateurs; ce qui le fait demeurer le type et le prince des poètes lyriques, au souffle puissant, aux larges envolées, aux incomparables accents.

L'Abbé Joseph-Marie Melançon.



PERILS D'AMOUR

STANLEY WEYMAN

(Traduction de Mme MARIE DRONSART)

(Suite)

— Il est à l'hôtel de Bailli, me dit-elle. Voilà; je crois que c'est tout.

— Non, pas tout, répondis-je hardiment; il me manque une chose: une épée!

Elle suivit la direction de mon regard, tressaillit et rit un peu singulièrement. Néanmoins elle alla chercher l'épée.

— Prenez-la, dit-elle, et ne perdez pas de temps. Ne me nommez pas à Pavannes, ne gardez pas vos insignes blancs au retour. Oui, en vérité! c'est bien tout. Et maintenant, bonne chance, ajouta-t-elle en me donnant sa main à baiser; bonne chance, mon chevalier, et revenez-moi bientôt.

Elle sourit divinement, à ce qu'il me sembla, en prononçant ces dernières paroles et le même sourire me suivit jusqu'au bas de l'escalier, car elle resta debout sur le palier, une des lampes à la main, et m'expliqua comment je devais tirer les verrous. Je jetai un regard en arrière sur la gracieuse figure penchée vers moi, sur les yeux brillants, sur la petite main tendue; puis, m'élançant dans l'obscurité, je m'éloignai rapidement.

J'étais dans un trouble étrange; quelques minutes auparavant je me trouvais à la porte de Pavannes, au but que nous nous étions proposé, à la fin de notre voyage, sur

le point de réussir, de remplir ma mission. La coupe que je tenais avait glissé entre mes doigts. La lutte allait recommencer, le danger se dresser devant moi. Il eût été bien naturel que mon désappointement fût très vif, que j'eusse presque désespéré.

Il n'en était rien, bien au contraire! Jamais mon cœur n'avait battu si fort et si fièrement qu'en cet instant où je me hâtais dans les rues, évitant les groupes que j'y apercevais, préoccupé seulement de ne pas me tromper de route. Jamais à aucun moment de triomphe, en amour ou en guerre, je ne ressentis depuis, rien qui ressemblât à l'explosion de joie, d'énergie, d'audace de ces quelques minutes. Je portais les couleurs d'une femme à ma toque pour la première fois, et la musique de sa voix résonnait à mon oreille. J'avais un anneau magique au doigt, un talisman magique à mon bras, une épée de nouveau à mon côté. Tout autour de moi s'étendait la mystérieuse ville des aventures, des périls, des romans, une cité vraiment merveilleuse, où les plus belles choses étaient possibles, semblables à celles dont m'avaient parlé les livres, à travers laquelle les dons de ma belle fée et ma main droite me feraient passer en sûreté. Je ne regrettais même pas mes frères et notre séparation. J'étais l'aîné; il convenait que la crème de l'entreprise me fût réservée à moi, Anne de Caylus! A quoi cela ne pouvait-il pas me mener? Déjà par l'imagination je me voyais duc et pair, déjà je tenais le bâton de maréchal.

Cependant, au milieu de mon exaltation enfantine, je n'oubliais pas où je me trouvais. Je tenais mes yeux bien ouverts et remarquai bientôt que le nombre des passants dans les rues sombres avait beaucoup augmenté depuis une demi-heure. Le silence des individus isolés ou en groupes était frappant. Je n'entendis ni cris, ni luttes, ni chants, et pourtant s'il était trop tard pour cela, pourquoi tant de gens étaient-ils dehors? Je me mis à les compter et

j'observai que la moitié au moins de ceux que je rencontrai, portaient les mêmes insignes que moi, au bras et sur la tête, et que tous marchaient affairés, comme s'ils allaient à un rendez-vous.

Je n'étais pas niais quoique très jeune et, sur certaines choses, moins prompt que Croisette. Les allusions, les sous-entendus des uns et des autres, ne m'avaient pas échappé.

“ Il se passe cette nuit des choses que vous ne soupçonnez pas ”, avait dit Mme d'O. Ayant des yeux et des oreilles, j'en étais pleinement persuadé. Il y avait quelque chose dans l'air. Il se passerait quelque chose à Paris, avant le jour. Mais quoi, me demandais-je perplexe? Serait-ce par hasard une rébellion? Dans ce cas, j'étais au service du roi, donc tout allait bien. J'étais peut-être, avec mes dix-huit ans, sur le point de faire de l'histoire?

Ou bien n'était-ce qu'une grande querelle, entre deux partis de la noblesse? On m'avait conté que cela arrivait à Paris. Alors... je ne voyais pas comment j'agirais en ce cas; je serais guidé par les événements.

Je n'admettais pas d'autres éventualités. C'est la vérité, quoiqu'il puisse être nécessaire de l'expliquer. J'étais habitué aux différends religieux beaucoup plus bénins du Quercy, aux partis plus égaux entre eux; la paix avait été la bienvenue pour tous, entre les Catholiques et les Huguenots, excepté pour un très petit nombre. Je ne pouvais donc pas mesurer le fanatisme de la populace parisienne, me rendre compte de ce qui rendait possible ce dont Paris allait être témoin pendant cette nuit, aussi certainement que le jour succéderait aux ténèbres. Je savais que les nobles huguenots étaient en grand nombre dans la ville, mais il ne me venait pas à l'esprit qu'ils pussent être en danger en tant que parti. Ils étaient puissants et, comme je l'ai dit, en faveur auprès du roi et de plus sous la protection du roi de Navarre, beau-frère de Charles IX depuis

une semaine, ainsi que du prince de Condé. Si ces princes étaient jeunes, Coligny, le prudent amiral, était vieux et sa blessure légère. Le roi n'était-il pas allé le voir dans son lit et n'avait-il pas passé une heure à son chevet?

Assurément, pensais-je, s'il y avait du danger, ces hommes le sauraient. En outre le bruit courait que le plus grand ennemi des Huguenots, Henri le Balafgré, le splendide duc de Guise, "notre grand homme", "Lorraine", comme l'appelait la foule, était en disgrâce à la cour.

Somme toute, ces faits, joints à la joyeuse et paisible circonstance qui avait amené les Huguenots à Paris, et qui semblait éloigner toute idée de trahison, étaient plus que suffisants pour m'empêcher de prévoir l'événement.

Si, par instants, comme je me hâtais vers la rivière, quelque chose approchant de la vérité me traversa l'esprit, je l'écartai aussitôt. Je suis fier de le dire: je l'écartais comme impossible. Car Dieu nous garde (on peut parler franc au bout de quarante années!), Dieu nous garde, dis-je, de faire peser sur tous les Français, le crime sanglant qui fut inspiré par d'autres cerveaux dont les mains françaises ne furent que les instruments!

Je n'étais donc pas grandement troublé par mes appréhensions et l'état d'exaltation qu'avait fait naître en moi la confiance de Mme d'O, dura jusqu'à ce que l'une des étroites rues environnant le Louvre, m'amènât subitement en vue de la rivière. Un faible rayon de lune traversant momentanément les nuages, brillait sur la surface tranquille de l'eau. L'air frais frappait et rafraîchissait mes tempes et ceci, joint au spectacle serein présenté tout à coup à mes regards, arrêta le cours de mes idées et me rendit plus calme.

A quelque distance sur ma gauche, je pouvais distinguer, au milieu de la Seine, l'amas de constructions qui encombrent l'île de la Cité et suivre le bras du fleuve le plus proche, serré de près par les maisons, mais non encore bri-

sé par les arches du Pont-Neuf que j'ai vu construire depuis. Non loin de moi, à ma droite, la lourde masse du Louvre s'élevait, sombre et informe, contre le ciel. Un étroit espace découvert me séparait de l'eau, au delà de laquelle je voyais une ligne irrégulière de bâtiments qui devaient former le faubourg Saint-Germain.

On m'avait dit que je trouverais à cet endroit un escalier descendant à la rivière et des bateaux amarrés au bas. Je traversai donc vivement l'espace découvert jusqu'à un endroit où deux poteaux, placés sur le bord, indiquaient sans doute le lieu d'embarquement.

Je n'avais pas fait dix pas hors de l'ombre, que, regardant derrière moi, j'aperçus avec une sensation désagréable, trois silhouettes s'en détacher et s'avancer sur un seul rang vers moi, afin de me mieux couper la retraite. Il était évident que je ne réussirais pas trop facilement dans mon entreprise. Je jugeai plus sage d'agir comme si je n'avais rien vu et, prenant mon courage à deux mains, je me dirigeai aussi vite que possible vers l'escalier. Les trois poursuivants étaient tout près de moi, presque assez pour me frapper. Je me retournai brusquement et leur fis face.

— Qui êtes-vous et que voulez-vous? dis-je, en les surveillant avec soin, la main sur mon épée.

Ils ne répondirent pas, mais se séparèrent de manière à former un demi-cercle et l'un d'eux siffla. Aussitôt un groupe d'hommes s'élança de la ligne des maisons et s'avança rapidement à travers l'espace éclairé. La situation semblait sérieuse. Si j'avais pu courir! Mais en regardant autour de moi, je reconnus que je ne pourrais m'échapper ainsi. Il y avait des hommes accroupis sur les marches derrière moi, entre moi et la rivière. J'étais tombé dans un piège. Il ne me restait d'autre ressource que de suivre le conseil de Mme d'O et de jouer mon rôle hardiment. Je ressentais encore en partie la surexcitation dont j'ai parlé,

assez pour me donner de la force et de l'audace. Je me croisai les bras et me redressai.

— Coquins! dis-je avec tout le calme dédain que je pus assumer; pour qui me prenez-vous? Vous ignorez à qui vous avez affaire. Détachez un bateau et que deux d'entre vous me fassent passer la rivière. Arrêtez-moi et vos épaulés ou vos cous en porteront la peine.

Un rire et un juron de dérision furent les seules réponses et avant que j'eusse le temps d'en dire davantage, le groupe le plus nombreux rejoignit les trois premiers adversaires.

— Qui est-ce, Pierre? demanda l'un d'eux, d'un ton calme qui me fit comprendre que je n'étais pas tombé dans les mains de simples voleurs.

Celui qui parlait semblait être le chef de la bande. Il y avait une plume sur sa toque et je vis briller une cuirasse d'acier sous son manteau, quand on leva une lanterne pour me mieux examiner. Son haut-de-chausses était rayé noir, blanc et vert, couleurs, comme je l'appris plus tard, de Monseigneur le duc d'Anjou, frère du roi et par la suite Henri III, alors l'ami intime du duc de Guise qu'il fit assassiner plus tard. Le capitaine parlait avec un accent étranger; il avait le teint brun et bronzé; ses yeux brillaient comme des diamants noirs; il était facile de le reconnaître pour un Italien.

— Un brave jeune coq, dit le soldat qui avait sifflé, et pas précisément de l'espèce que nous attendions.

Il tourna sa lanterne vers moi et montra l'écharpe blanche sur mon bras.

— M'est avis que nous avons pris un corbeau au lieu d'un pigeon.

— Comment cela se fait-il? demanda l'Italien durement. Qui êtes-vous? Et pourquoi désirez-vous passer l'eau à cette heure, jeune homme?

J'agis d'après l'inspiration du moment: "Jouez hardi-

ment votre rôle d'homme", avait dit Mme d'O. Je le fis sans hésiter. Je bondis sur le capitaine, et le saisis par l'agrafe de son manteau, le secouai violemment et le repoussai avec tant de force qu'il faillit tomber.

— Chien! m'écriai-je, en m'avancant pour recommencer. Apprenez à parler à vos supérieurs. Croyez-vous que je vais me laisser arrêter par des êtres de votre espèce? Ecoutez-moi! Je suis au service du roi.

Il écumait de rage.

— Au service du diable plutôt, s'écria-t-il avec un abominable accent et cherchant en vain une arme. Service du roi ou non, on n'insulte pas Andrea Pallavicini.

Je ne pouvais imposer mon audace que par plus d'audace encore; je le compris, bien que menacé de mort, je sentisse mon cœur s'arrêter. L'homme ouvrait la bouche et levait la main pour donner un ordre qui aurait certainement envoyé Anne de Caylus hors de ce monde, quand je m'écriai avec emportement — c'était ma dernière chance et jamais je n'avais désiré vivre plus qu'en cet instant:

— Andrea Pallavicini, si tel est votre nom, regardez ceci, regardez ceci. Je secouai ma main devant ses yeux, lui montrant la bague, et j'ajoutai: Arrêtez-moi maintenant si vous osez! Demain, si vous avez assez de quartiers de noblesse, je m'occuperai de notre querelle; pour le moment aidez-moi à poursuivre ma route ou que votre sort retombe sur votre tête; hésitez et je sommerai vos propres soldats de vous frapper.

C'était un coup hardi, car je jouais le tout pour le tout sur un talisman dont j'ignorais la valeur; je me fiais au hasard, je n'avais même pas eu le loisir de regarder la bague et j'ignorais, comme le premier enfant venu, à qui elle appartenait. Le coup fut aussi heureux que désespéré. La physionomie d'Andrea Pallavicini, peu agréable dans ses meilleurs moments, changea aussitôt. Il saisit ma main, examina longuement la bague et son visage s'al-

téra. Puis il jeta un regard soupçonneux sur ses hommes, haineux sur moi. Mais peu m'importaient ses regards et sa haine. Je vis qu'il se décidait à obéir au talisman magique, et cela suffit.

— Si vous m'aviez montré cela un peu plus tôt, mon jeune gentilhomme, cela aurait mieux valu peut-être pour tous deux, dit-il, avec une menace latente dans la voix. Et jurant après ses hommes et leur stupidité, il ordonna à deux d'entre eux de détacher un bateau.

Apparemment on l'avait amarré avec plus de soin que d'habileté, car on fut très long à le détacher. Pendant ce temps, je restais debout, au milieu du groupe, anxieux et pourtant triomphant, excitant autant de curiosité que j'en ressentais. J'entendis les gardes se parler tout bas et saisis quelque mots.

— C'est le duc d'Aumale, dit l'un.

— Non, ce n'est pas d'Aumale; il ne lui ressemble pas du tout.

— Mais il a la bague du *Duc*, imbécile.

— La bague du Duc?

— Mais oui.

— Alors tout va bien, Dieu le bénisse!

Ces mots furent prononcés avec une faveur très marquée.

J'avais conscience de maints regards respectueux et je venais d'ordonner aux hommes du bateau de se hâter, lorsque j'aperçus avec frayeur trois personnes se diriger à travers l'espace découvert, de notre côté; elles paraissaient venir du même endroit d'où étaient sortis Pallavicini et ses gardes.

En un instant je prévis un danger.

— Holà! Dépêchez-vous, criai-je. Mais à peine avais-je parlé que je compris l'impossibilité de nous mettre à flot avant l'arrivée des nouveaux venus. Je pris donc résolument mon parti. Au reste, les premiers mots de Pallavicini dissipèrent mes craintes.

— Que diable me voulez-vous? s'écria-t-il, en faisant suivre sa question d'une demi-douzaine de jurons italiens, avant qu'on pût lui répondre une parole. Pourquoi l'amenez-vous ici quand j'ai voulu qu'il restât au corps de garde, imbéciles!

— Capitaine Pallavicini, dit d'un ton patient celui des trois hommes que gardaient les deux autres (il paraissait avoir environ trente ans; était assez richement vêtu, mais ses habits étaient en désordre comme après une lutte), j'ai décidé ces braves gens à m'amener ici...

— Alors, riposta brutalement le capitaine, vous avez perdu vos peines, monsieur.

— Vous ne me connaissez pas, reprit sévèrement le prisonnier (car c'en était un); vous ne comprenez pas que je suis un ami du prince de Condé et que...

De nouveau, l'Italien l'interrompit.

— Je me moque pas mal du prince de Condé! Je connais mon devoir. Vous feriez mieux de prendre les choses tranquillement. Vous ne pouvez pas passer, vous ne pouvez pas retourner chez vous et vous ne pouvez pas recevoir d'explications, autres que celle-ci: c'est la volonté du roi. Des explications! grommela-t-il plus bas; vous en aurez assez tôt, j'en répons! Plus tôt que vous ne le voudrez.

— Mais un bateau va traverser la rivière, reprit l'étranger, avec un effort pour rester calme et parler avec dignité. Vous m'avez dit que, par ordre du roi, personne ne devait passer l'eau et vous m'avez arrêté parce que j'insistais, ayant des raisons urgentes pour aller au faubourg Saint-Germain. Or que signifie ceci, capitaine Pallavicini? D'autres passent. Je demande ce que cela signifie?

— Tout ce qu'il vous plaira, monsieur de Pavannes, riposta dédaigneusement l'Italien; trouvez l'explication vous-même.

Je tressaillis quand ce nom frappa mon oreille et aussitôt je m'écriai: M. de Pavannes! Ai-je bien entendu? Oui,

apparemment, car le prisonnier se tourna vers moi et me salua.

— Oui, monsieur, me dit-il avec dignité, je suis M. de Pavannes. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais vous paraissez être un gentilhomme. En prononçant ces paroles il jeta un regard de mépris sur le capitaine. Peut-être m'expliquerez-vous pourquoi l'on me fait ainsi violence. Si vous le pouvez, je vous en saurai gré comme d'une grande faveur; sinon veuillez m'excuser.

Je ne lui répondis pas de suite, pour cette raison que toutes mes facultés s'absorbaient dans un examen minutieux du personnage. Il était blond et frais de teint et portait la barbe taillée en pointe à la mode de la cour, ce qui lui donnait une sorte de curieuse ressemblance avec Louis de Pavannes; mais il était moins grand et plus fort, moins martial d'aspect, ayant plutôt celui d'un homme d'étude que d'un soldat.

— Vous êtes apparenté à M. Louis de Pavannes? demandai-je, et mon cœur se mit à battre d'une émotion singulière. Probablement je prévoyais ce qui allait suivre.

— Je suis Louis de Pavannes lui-même, répondit-il un peu impatiemment.

Je le défigurais en silence et ma pensée travaillait, travaillait, travaillait! Enfin, je dis lentement:

— Vous avez un cousin du même nom?

— Oui, monsieur.

— Il a été fait prisonnier à Moncontour par le vicomte de Caylus?

— En effet! Mais qu'est-ce que tout cela vient faire ici? répliqua-t-il sèchement.

Cette fois encore je différai ma réponse. Tout s'expliquait. Je me rappelais, de la manière dont on se rappelle certaines choses après l'événement, avoir entendu Louis de Pavannes, au début de nos rapports, parler de ce cousin du même nom, chef d'une branche cadette. Mais notre

Louis de Pavannes vivait en Provence et la distance entre leurs résidences, ainsi que les troubles de l'époque, avait relâché des liens que leur religion commune aurait pu resserrer. Ils s'étaient à peine vus. Comme Louis n'avait parlé qu'une seule fois de son homonyme, pendant son long séjour près de nous, et que je ne prévoyais pas alors l'union éventuelle et désormais prochaine de nos deux familles, il n'était pas étonnant que, durant tous ces mois, l'allusion passagère eût été complètement oubliée.

Et voilà que le personnage était devant mes yeux et que je me rendais compte de ce que signifiait la découverte! Elle signifiait la chose la plus réjouissante, la plus merveilleuse, et il me tardait d'en informer Croisette et Marie. Elle signifiait que *notre* Louis de Pavannes (je rougissais de mon manque de confiance en lui) n'était pas un misérable, mais bien le noble gentilhomme que j'avais toujours vu en lui! Cela signifiait qu'il n'était pas un galant de cour, résolu à briser le cœur d'une jeune provinciale pour se distraire, mais le fidèle et loyal ami de Catherine. Et de plus, hélas! cela signifiait qu'il était toujours en danger, qu'il ignorait encore le serment de ce démon déchaîné, Bezzer, contre sa vie! En poursuivant son homonyme, nous avions suivi une fausse piste et je m'en apercevais avec terreur, car nous avions perdu un temps précieux.

— Votre femme, monsieur de Pavannes, repris-je vivement et sentant la nécessité d'expliquer les choses avec la plus grande rapidité, votre femme est...

— Ah! ma femme! s'écria-t-il anxieux, que lui est-il arrivé? vous l'avez vue?

— Oui, elle est en sûreté chez vous, rue Saint-Merri.

— Dieu soit loué! dit-il avec ferveur.

Avant qu'il pût rien ajouter, le capitaine Pallavicini nous interrompit. Je vis que ses soupçons se réveillaient. Il passa brusquement entre nous et s'adressant à moi:

— Votre bateau est prêt, me dit-il.

— Mon bateau? répliquai-je en réfléchissant très vite à la situation. Bien entendu je ne voulais plus traverser la rivière. Sans aucun doute, Pavannes, le nouveau Pavannes saurait me conduire chez Louis. Je répétau: Mon bateau?

— Oui; il vous attend, répondit l'Italien, dont les yeux noirs se portaient de l'un à l'autre.

— Eh bien! qu'il attende! repris-je avec hauteur et une apparence de colère. Que le ciel vous confonde! Pourquoi nous interrompez-vous? Je ne passerai pas l'eau. Ce gentilhomme peut me fournir les renseignements dont j'ai besoin; je vais l'emmener chez moi.

— Chez qui?

— Chez qui? Chez ceux qui m'ont envoyé, insolent, répliquai-je d'une voix de tonnerre. Vous n'êtes guère dans la confiance du Duc, capitaine; laissez-moi vous donner un conseil. Rien n'est plus facile que de se débarrasser d'un serviteur trop zélé. S'il gêne on le rejette comme un vieux gant, un vieux gant, répétau-je ironiquement, qui a protégé la main, mais ne sert plus. Méfiez-vous de trop de zèle, capitaine Pallavicini; c'est dangereux.

Il pâlit de colère en s'entendant traiter de la sorte par un adolescent imberbe, mais néanmoins il trembla. Ce que je lui disais était aussi vrai que désagréable et le bravo le savait. Je vis l'impression que j'avais produite en me tournant vers les gardes qui nous entouraient:

— Mes braves, leur dis-je, apportez l'épée de M. de Pavannes.

L'un d'eux courut au corps de garde et apporta l'épée aussitôt. Tous étaient gens de la ville et, pour une raison quelconque, me témoignaient un respect si évident, qu'aujourd'hui encore, je suis persuadé qu'ils se seraient tournés contre leur chef sur un mot de moi.

Pavannes prit son épée qu'il plaça sous son bras. Nous saluâmes cérémonieusement Pallavicini qui nous rendit notre salut, le sourcil froncé, et, lentement, car je crai-

gnais de montrer trop d'empressement, nous traversâmes l'espace éclairé par la lune, afin de gagner la rue par laquelle j'étais venu. L'obscurité nous enveloppa aussitôt. Pavannes me toucha le bras et s'arrêta dans l'ombre.

— Permettez-moi d'abord, monsieur, dit-il avec courtoisie en se tournant vers moi, de vous rendre grâce pour l'aide que vous m'avez prêtée; à qui ai-je l'honneur de parler?

— A M. Anne de Caylus, un ami de votre cousin.

— En vérité? Eh bien! monsieur, je vous remercie de tout mon cœur; et nous nous embrassâmes chaleureusement.

— Je n'aurais pu faire grand'chose pour vous, repris-je, sans le secours de cette bague.

— Et en quoi consiste sa vertu?

— Dans... Par ma foi! je l'ignore, j'en conviens. Et entraîné par la sympathie que la situation avait naturellement éveillée en nous, j'oubliai une partie des recommandations de *ma dame* et j'ajoutai sans réfléchir: Tout ce que je sais, c'est que Mme d'O me l'a donnée et que la bague a accompli tout, plus que tout même, ce qu'elle m'en avait promis!

— Qui vous l'a donnée? demanda-t-il en serrant mon bras jusqu'à me faire mal.

— Mme d'O, répétai-je. Il était trop tard pour une réticence.

— Cette femme! fit-il à voix basse, mais avec véhémence. Est-il possible! Cette femme vous l'a donnée?

Que pouvait-il vouloir dire? Pourquoi tant de surprise, de mépris et de haine dans son accent? Il me sembla même qu'il s'éloignait un peu de moi.

Stanley Weyman.

(A suivre)

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

Vive Pie X ! — L'élection du Pape. — Incidents et rumeurs. — Les divers scrutins. — Le nouveau Pontife. — Le monde et la Papauté. — Nouveaux exploits de M. Combes. — En Angleterre. — Le "land bill". — La discorde dans le camp ministériel. — Au Canada. — La session fédérale. — Le Congrès des chambres de commerce de l'empire.

Encore une fois la Sainte Eglise catholique a démontré son immortalité et son indéfectibilité! Encore une fois elle a manifesté sa vitalité merveilleuse et puissante! Non, le Pape ne meurt pas. Et nous venons aujourd'hui, au nom de la REVUE CANADIENNE, pousser ce cri d'allégresse et de filiale allégeance: Vive Pie X! heureusement élu pontife suprême pour succéder au grand pape qui, durant un quart de siècle, s'est appelé Léon XIII.

Ce dernier était mort le 20 juillet. Au bout de quinze jours, le deuil de l'Eglise était terminé, et le nouveau Pape était élu. Le conclave s'est ouvert le 31 juillet au soir, et il a été clos le 4 août. Il était composé de 62 cardinaux. Il y a eu sept tours de scrutin: deux dans la journée du samedi, le 1er août; deux dans la journée de dimanche, le 2 août; deux le lundi, 3 août; et un dans la matinée du mardi, 11 août. D'après les rumeurs, plus ou moins dignes de foi, qui ont circulé, les candidats les plus en vue avant le conclave étaient les cardinaux Rampolla, Gotti et Vanutelli. On affirme que le cardinal Rampolla a eu jusqu'à trente voix. Le cardinal Sarto, qui devait être finalement élu, n'aurait recueilli d'abord que quatre votes. Et au dernier tour il en aurait eu cinquante. Il faut les deux tiers des votes déposés pour qu'il y ait élection.

Le nouveau pape n'a, paraît-il, accepté le fardeau du pontificat qu'en tremblant, et après avoir essayé d'écarter

de sa personne cet écrasant honneur. Mais le sentiment du devoir l'a emporté sur ses répugnances, et il s'est soumis à la volonté de Dieu. A 11 heures 45, mardi le 4 août, le cardinal Macchi, doyen de l'ordre des cardinaux-diacres, a paru dans la loggia dite de la bénédiction, qui donne sur la place de St-Pierre, et a prononcé d'une voix forte ces paroles traditionnelles: "Annuntio vobis gaudium magnum: habemus papam, eminentissimum et reverendissimum cardinalem Josephum Sarto, qui sibi nomen imposuit Pius Decimus."

Alors l'immense foule qui occupait la place a fait retentir les airs de ses acclamations.

Nous empruntons à un journal catholique français ces quelques notes sur la carrière du successeur de Léon XIII:

"Le cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, que le Sacré-Collège vient d'élire au Souverain Pontificat, est né le 2 juin 1835, à Riese, diocèse de Trévise.

"Après avoir fait ses premières études au collège ecclésiastique de Castelfranco, il étudia les humanités et la théologie à Padoue, et reçut la prêtrise le 18 septembre 1858. Bientôt curé, il administra plusieurs paroisses de la région vénitienne, jusqu'en 1875.

"En cette année, il fut nommé chancelier épiscopal à Trévise, puis directeur spirituel du séminaire, examinateur pro-synodal, juge du tribunal ecclésiastique et enfin, lors du décès de l'évêque de Trévise, nommé vicaire-capitulaire. Dans les charges importantes de l'administration ecclésiastique, il avait montré des qualités variées et supérieures et il se trouvait désigné pour l'épiscopat.

"Cet honneur lui fut conféré le 10 novembre 1884. Ayant quitté le diocèse de Trévise en y laissant des regrets unanimes, et devenu évêque de Mantoue, il donna, dès son installation sur ce siège, une très sage et très vigoureuse impulsion aux études sacerdotales et provoqua

un grand et durable mouvement de zèle apostolique. Cet épiscopat fut court, mais brillant et fécond. En neuf années, Mgr Sarto avait déployé des mérites qui frappaient tous les yeux et qui touchaient toutes les âmes.

“ Le 12 juin 1893, Mgr Sarto était créé cardinal du titre de Saint-Bernard aux Termes et, quelques jours après, dans le consistoire du 15 juin, Léon XIII lui confiait les imposantes fonctions du patriarcat de Venise.

“ Dans cette charge si élevée, l'ascendant du cardinal Sarto n'a fait que grandir. Dès l'installation du nouveau patriarche, un conflit avait surgi entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, qui prétendait avoir hérité de la République de Venise le privilège de nommer directement le patriarche et qui, longtemps, refusa l'*exequatur*. Dans ce conflit on admira la haute dignité du prélat.

“ En diverses circonstances, surtout lors des grands pèlerinages, les catholiques français ont pu constater le prestige dont le cardinal Sarto était entouré. Ceux qui ont vu et entendu le patriarche n'ont jamais oublié l'impression de majestueuse bonté, de touchante humilité, de noblesse intellectuelle et morale qui caractérise sa personne. Un immense et universel élan d'acclamation répondra à l'enthousiasme qui saluait, dans la Vénétie, le cardinal Sarto, désormais Pie X.”

Le nouveau chef de l'Eglise est âgé de 68 ans. Son élévation au souverain pontificat lui a imprimé une forte secousse, et peu de jours après son élection il a éprouvé une syncope qui heureusement n'a pas eu de suites graves. Maintenant il fait face avec vigueur aux fatigues de la situation où la Providence vient de le placer.

Durant les jours qui se sont écoulés depuis le commencement de la maladie qui a ravi Léon XIII au monde, les journaux et les agences télégraphiques ont livré à la publicité bien des rumeurs, des commentaires, des apprécia-

tions, des conjectures que les catholiques ont dû accueillir avec la plus grande réserve. On a montré le Sacré-Collège occupé d'intrigues et agité par des passions et des calculs indignes du Sénat de l'Eglise. Nous tenons à protester, pour notre part, contre ces fantaisies de correspondants, que le désir de paraître bien informés entraîne à de regrettables inexactitudes et à de coupables inventions. Sans doute, dans l'élection d'un pape il peut se produire et il se produit naturellement au sein du Sacré-Collège des divergences de vues. Il est parfaitement naturel que tel groupe de cardinaux estime que tel cardinal, pour certaines raisons, rendra plus de services à l'Eglise que tel autre, s'il est élu. Cela étant donné, il est encore naturel et légitime que ces cardinaux essaient de convaincre leurs collègues et de les amener à leurs vues. Mais c'est aller trop loin que de parler de brigues, de menées tortueuses, de compromis illicites. Ce corps électoral, le plus auguste de l'univers, se détermine par les motifs les plus élevés, les plus purs, la plus dégagés de considérations mesquines. Et au-dessus des impressions, des jugements personnels, plane un esprit divin qui entraîne les volontés et dirige les intelligences vers le choix le plus sage et le plus opportun. On en a eu la preuve, une fois de plus, dans le conclave qui vient de se terminer.

* * *

Comment se sont réparties les voix des cardinaux dans les différents scrutins, il est bien difficile de le savoir d'une manière précise. La *Vérité française* reproduit sous réserve les résultats suivants publiés par un journal italien, le *Giornale d'Italia*:

1er août. — Scrutin du matin.

Rampolla....	24 voix.
Gotti....	17 —

Sarto....	5 voix.
Serafino Vannutelli....	4 —
Oreglia, Capecelatro et di Pietro...	2 —
Agliardi, Ferrata, Richelmy, Portonova, Casetta, Segna.....	1 —

1er août. — Scrutin du soir.

Rampolla....	29 voix.
Gotti....	16 —
Sarto....	10 —
Richelmy.....	3 —
Capecelatro....	2 —
Vannutelli et Segna....	1 —

2 août. — Scrutin du matin.

Rampolla....	29 voix.
Sarto....	21 —
Gotti....	9 —
Oreglia, di Pietro, Capecelatro.....	1 —

2 août. — Scrutin du soir.

Rampolla....	30 voix.
Sarto....	24 —
Gotti....	3 —
Oreglia, di Pietro....	2 —
Capecelatro....	1 —

3 août. — Scrutin du matin.

Sarto....	27 voix.
Rampolla....	24 —
Gotti....	6 —
Oreglia, Capecelatro, di Pietro, Prisco....	1 —
Plus un <i>nemini</i> (bulletin blanc).	

3 août. — Scrutin du soir.

Sarto....	35 voix.
Rampolla....	16 —
Gotti....	7 —
Oreglia....	2 —
Capecelatro....	1 —
Plus un <i>nemini</i> (bulletin blanc).	

4 août. — Scrutin du matin.

Sarto....	50 Elu.
Rampolla....	10 voix.
Gotti....	2 —

Au dernier scrutin, le cardinal Sarto aurait voté pour le cardinal Gotti.

On affirme que le gouvernement autrichien, prétendant faire revivre un ancien privilège tombé en désuétude, aurait essayé de donner l'exclusion au cardinal Rampolla. Voici comment les choses se seraient passées. Le cardinal Puzyna, chargé de communiquer au conclave le veto de son souverain, aurait senti son courage faiblir au moment de cette déclaration. Il s'adressa alors au secrétaire du Conclave pour lui demander de faire lui-même la communication. Mgr Merry del Val lui répondit que cela n'entrait pas dans ses propres attributions: "Puisque Votre Eminence s'est chargée de la commission, il lui appartient de la remplir," ajouta Mgr Merry. Le cardinal Puzyna dut donc s'exécuter et communiqua le veto, qui fut accueilli par quelques murmures. Le Sacré-Collège délibéra sur-le-champ qu'il n'en tiendrait aucun compte.

Le cardinal Rampolla fit ensuite les déclarations suivantes, dont les hautes sphères ecclésiastiques garantissent l'authenticité:

"Je dois remercier d'abord les Eminentissimes Sei-

gneurs qui m'ont honoré de leurs suffrages et déclarer ensuite qu'à aucun prix je n'assumerai le fardeau du pontificat dont je me reconnais devant Dieu incapable. Cela dit, je crois devoir à l'Eglise de protester hautement contre l'ingérence indue dont nous venons d'être témoins. Le Sacré-Collège, d'ailleurs, a fait justice de cet attentat à son indépendance. Pour moi, le veto de l'Autriche restera l'honneur de ma carrière."

* * *

A l'occasion de la mort de Léon XIII, et de l'élection de Pie X, la presse s'est mise en frais d'érudition. Les dates, les chiffres, les noms, tout ce qui concerne l'auguste dynastie pontificale a été remis sous les yeux du public. On a rappelé que Léon XIII était le 262^e pape, et qu'à l'exception de ce grand pontife, de saint Léon le Grand et de saint Léon IX, tous les papes portant ce nom n'ont eu que des règnes très courts. Voici encore quelques autres notes historiques relatives aux Souverains Pontifes.

On compte — en rattachant à un seul siècle les règnes qui ont empiété sur deux — 4 Papes au 1^{er} siècle, 10 au II^e, 15 au III^e, 10 au IV^e, 11 au V^e, 14 au VI^e, 20 au VII^e, 12 au VIII^e, 22 au IX^e, 23 au X^e, 20 au XI^e, 15 au XII^e, 18 au XIII^e, 10 au XIV^e, 13 au XV^e, 17 au XVI^e, 11 au XVII^e, 8 au XVIII^e et 6 au XIX^e.

La moyenne de chaque règne a été d'environ 7 ans et 3 mois.

La chaire de Saint-Pierre a vu 23 Jean, 16 Grégoire, 14 Clément, 14 Benoît, 13 Léon, 13 Innocent, 10 Etienne, 9 Pie, 9 Boniface, 8 Alexandre, 8 Urbain, 6 Adrien, 5 Paul, 5 Sixte, 5 Nicolas, 5 Martin, 5 Célestin, 4 Eugène, 4 Honorius, 4 Anastase, 4 Sergius, 4 Félix, 3 Jules, 3 Calixte, 3 Lucius, 3 Victor, 2 Marcel, 2 Gélase, 2 Pascal, 2 Damase, 2 Donat, 2 Agapit, 2 Marin, 2 Théodore, 2 Pélagé, 2 Sylvestre. Les autres noms, au nombre de 42, n'ont été pris qu'une fois.

* * *

Les grands événements dont le Vatican vient d'être le théâtre ont démontré la place immense que l'Eglise, sa constitution, ses traditions, sa hiérarchie, occupent dans les préoccupations du monde, même du monde incroyant et hérétique. Depuis un mois la presse de toutes croyances, de toutes nuances, de toutes tendances, n'a cessé d'entretenir ses lecteurs des choses ecclésiastiques. La mort d'un pape, l'élection d'un pape, ont été la grande affaire du moment. Après un siècle de lutttes, de tempêtes et d'épreuves, jamais l'Eglise n'a paru plus vivante et n'a semblé commander à tel point l'attention et le respect du genre humain. Commentant ce fait, *l'Univers* publie un article où nous rencontrons ces lignes :

“ De la personne du Pape qui s'abaissait majestueusement vers la tombe, la pensée générale est allée à l'institution que ce Pape venait de représenter et de glorifier et qu'un autre Pape bientôt gouvernerait sans conteste, entouré, lui aussi, de confiance, d'obéissance et d'amour.

“ Quel est donc l'héritage qui se transmet ainsi de Pontife en Pontife ?

“ La foule a voulu le savoir ; et les journaux se sont empressés de le lui dire, puisant abondamment dans les recueils où se conserve une tradition unique et incomparable, l'histoire du christianisme enseignant et gouvernant. La prodigieuse continuité d'un pouvoir qui n'a point d'analogue a surgi parmi les incohérences des siècles. A plusieurs reprises, mille et mille regards, qui jamais ne s'étaient tournés de ce côté, se sont fixés sur la série des deux cent soixante Papes qui montrent la parole du Christ présente à toutes les générations. Nul magistère n'a cette suite ni cette permanence.

“ L'“ homme blanc,” le Souverain Pontife qui règne au-dessus de la hiérarchie ecclésiastique, est ainsi apparu

comme le signe vivant de l'autorité et de l'unité morales. C'est l'heure, précisément, où beaucoup d'esprits cultivés déplorent le désordre des idées, l'éparpillement des doctrines tombées en poussière, la fureur des instincts dévoyés, l'amère lassitude des bonnes volontés perdues dans le chaos pour avoir affronté le hasard; c'est l'heure des déceptions, des plaintes et des colères. Où chercher l'appui, la certitude et la confiance? Où trouver la loi de l'union et le principe de l'autorité? Une vaste lueur révèle au monde la voie tracée par le Christ et jalonnée par les Papes."

Oui, plus que jamais, les esprits sérieux comprennent que l'Eglise catholique est la plus grande force morale qu'il y ait au monde. Et ils s'inclinent devant cette institution vingt fois séculaire qui a traversé tant d'orages et subi triomphalement tant de formidables assauts.

* * *

Le couronnement de Pie X a eu lieu le 9 août au milieu d'une grande pompe, dans la basilique vaticane. Rien de plus émouvant que le compte-rendu de cette magnifique cérémonie. Des milliers et des milliers de fidèles ont acclamé le Pape quand le cardinal Macchi, après avoir récité l'admirable prière du rituel, lui plaça sur la tête la tiare à la triple couronne.

De récentes dépêches annoncent que le Saint-Père a offert le poste de secrétaire d'Etat au cardinal Satolli, que celui-ci refuse cette charge et qu'il est question du cardinal Serafino Vannutelli. Au moment où nous écrivons, cette importante nomination n'est point faite.

Il n'est peut-être pas sans à-propos de donner ici le nom et l'âge des cardinaux qui composent le Sacré-Collège, à l'avènement de Pie X. On compte parmi eux:

Cinq octogénaires: les cardinaux Celesia, 89 ans; Ri-

chard, 84 ans; Gruscha, 83 ans; Mocenni et Herrero, 80 ans.

Dix-huit septuagénaires: les cardinaux Langénieux et Capecelatro, 79 ans; Steinhuber, 78 ans; Nocella et Cavicchioni, 77 ans; Goossens, 76 ans; Oreglia, Perraud et Di Pietro, 75 ans; Manara et Coullié, 74 ans; Moran, 73 ans; Lecot, 72 ans; Agliardi, Vaszari, Katschthaler, Macchi, 71 ans; Cretoni, 70 ans.

Trente sexagénaires: les cardinaux Serafino Vannutelli, Gotti, Gibbons, Casanas, 69 ans; Herrera, 68 ans; Vincent Vannutelli, Brisso, Segna, Pierotti, Tripepi, 67 ans; Casali del Drago et Kopp, 66 ans; Boschi, Taliani, Sancha y Hervas, 65 ans; Satolli, Gennari, Mathieu, 64 ans; Samminiatelli-Zaberella, Logue, Fischer, 63 ans; Cassetta, Cavagnis, Netto, Labouré, 62 ans; Bacilieri, Puzyna de Kozielsko, 61 ans; Rampolla, Respighi, 60 ans.

Neuf quinquagénaires: les cardinaux Della Volpe, 59 ans; Portanova, 58 ans; Nava di Bontife, 57 ans; Ajuti, 54 ans; Ferrari, Richelmy, Martinelly, 53 ans; Svampa, 51 ans; Ferrata, 50 ans.

Enfin, le cardinal Vives a 49 ans et le cardinal Schrebensky, archevêque de Prague, n'a pas tout à fait 40 ans.

* * *

La mort de Léon XIII a fourni à M. Combes l'occasion de commettre une nouvelle indécence. L'archevêque de Paris a fait célébrer à Notre-Dame un service solennel pour le Pape défunt. L'odieux défroqué que les sectes maintiennent au pouvoir a cru que le gouvernement dans son ensemble n'était point tenu d'y participer officiellement. Il a déclaré que chaque ministre serait libre de faire comme il l'entendait. Et lui-même s'est abstenu, oubliant que le Pape est un souverain auprès de qui la France est représentée par un ambassadeur. Il n'y avait donc à Notre-Dame que M. Delcassé, ministre des affaires

étrangères, et... le général André, ministre de la guerre, en grand uniforme. La présence de ce dernier, bien connu pour son sectarisme enragé, a causé une profonde stupéfaction, qui a fait place à une explosion de rage de la part des radicaux du bloc. La *Lanterne* n'a point manqué de tomber sur le malencontreux André :

“ Qu'était donc venu faire, s'est-elle écriée, à cette mascarade pontificale ce général qui prétend être un philosophe positiviste? Le général André, faux libre penseur, est-il vraiment un croyant qui s'ignore?

“ On se pose toutes ces questions devant la déconcertante attitude d'un ministre de la guerre qui affirme, dans maints banquets, des sentiments anticléricaux et qui ne résiste pas au plaisir de promener ses étoiles, ses croix et son chapeau à plumes au rendez-vous solennel des sorciers les plus mitrés et des calotins de marque.

“ Qui expliquera cette incohérence: le général André combattant les ligues de droite, épurant l'armée cléricale, et le général André figurant, au premier rang, à une messe théâtrale en l'honneur d'un potentat de l'Eglise.

“ Nous renonçons, quant à nous, à chercher quel est l'impérieux motif qui pût pousser le général André à revêtir hier son grand uniforme pour parader à la messe.

“ Mais les républicains ont une légitime méfiance des hommes qui ne savent pas rester, en toutes circonstances, conséquents avec eux-mêmes. A ceux qui parleront désormais du ministre de la guerre et de son œuvre anticléricale, il se trouvera quelqu'un pour répondre :

“ — Qu'allait-il faire à Notre-Dame? ”

La *Lanterne* et ses congénères peuvent bien pester contre l'incohérence du général André, mais ils doivent tout de même être satisfaits de la politique du ministère. En effet, celui-ci charme les loisirs des vacances par des exécutions

systematiques contre les chapelles et lieux de culte qu'il lui plaît de désigner comme anti-concordataires. Dans une seule journée, il en a fermé treize à Paris.

La balle d'un anarchiste a failli interrompre le cours des exploits de M. Combes. Un Italien nommé Picolo a tiré sur lui deux coups de pistolet à Marseille où le premier ministre faisait une visite officielle. Cet anarchiste est évidemment un malavisé; il aurait dû savoir que M. Combes est l'un des meilleurs agents de dissolution sociale qu'il y ait actuellement en Europe.

* * *

Le voyage du roi Edouard VII et de la reine Alexandra en Irlande a été très satisfaisant. Visiblement le peuple irlandais tient compte au roi de ses efforts pour la solution du problème agraire. Ce voyage ne saurait manquer de produire un bon effet.

Le *land bill* de M. Wyndham est devenu loi. Il a subi une rude épreuve à la chambre des lords, où quelques amendements ont été adoptés malgré la résistance du gouvernement. Cependant la mesure n'a pas été altérée dans ses grandes lignes, et l'on a lieu d'espérer qu'elle produira les plus heureux fruits.

Le programme fiscal de M. Chamberlain continue de passionner l'opinion. A la chambre des lords, il a été discuté incidemment, à plusieurs reprises. Lord Rosebery ne perd aucune occasion de l'attaquer. A la chambre des communes il y a eu une chaude passe d'armes entre M. Winston Churchill et le secrétaire colonial, dans un débat relatif aux primes sur le sucre. Mais le gouvernement a délibérément écarté toute discussion sur la question fiscale. Lord Hugh Cecil, le fils de l'ancien premier ministre, s'en est plaint amèrement avant la prorogation, et il a reproché à M. Balfour son attitude.

Il est certain que les projets de M. Chamberlain ont

créé une division profonde dans les rangs ministériels. Le *Standard*, qui a toujours été l'organe en chef du parti conservateur, se fait remarquer par l'énergie de son opposition à ces idées nouvelles. Dans un article publié le 12 août par ce journal, nous lisons ces lignes: "Le pays est menacé de la rupture du grand parti qui a contrôlé la politique du Royaume-Uni depuis 17 ans. Les unionistes peuvent se demander sous quels chefs, avec quel mot d'ordre et quel cri de guerre ils vont revenir à une nouvelle session. Le parti unioniste, déjà miné par des jalousies et des défiances, est divisé en groupes discordants. Si l'on avait laissé libre carrière aux règles du débat, il y aurait déjà eu une dissolution du cabinet. La crevasse peut s'élargir jusqu'à ce que les anciennes lignes de démarcation soient complètement effacées. Et les unionistes, vont se voir forcés de songer à des arrangements nouveaux relativement au problème vital que l'on a fait surgir soudainement dans l'arène politique." Un tel article dans le *Standard*, montre combien est difficile la situation du parti ministériel.

Le parlement a été prorogé le 14 août par le Roi. Il doit se réunir le 2 novembre. Y aura-t-il une nouvelle session avant les élections générales? Telle est la question qui se pose de tous côtés. L'incertitude et l'inquiétude semblent être les impressions dominantes. M. Balfour a devant lui une terrible tâche. On va attendre maintenant avec une vive impatience le discours qu'il doit prononcer à Sheffield vers la fin du mois prochain. Il est certain que l'initiative hardie de M. Chamberlain a compromis la sécurité du cabinet et du parti unionistes.

* * *

Au Canada, la session fédérale poursuit son cours mouvementé. La question du Grand-Tronc-Pacifique absorbe toute l'attention et tout le temps de la chambre des Com-

munes. C'est le premier ministre, sir Wilfrid Laurier lui-même, qui a introduit la mesure importante dont nous avons esquissé les grandes lignes dans notre dernière chronique. Il a parlé deux heures et demie et fait un grand effort pour convaincre la chambre et entraîner l'opinion. M. Borden, le chef de l'opposition, lui a répondu sur-le-champ avec beaucoup de vigueur, et M. Haggart, l'ancien ministre des chemins de fer du cabinet conservateur, a aussi pris la parole.

Le débat a été repris lorsque la seconde lecture du bill a été proposée. On attendait avec curiosité le discours de l'honorable M. Blair. Quelle serait son attitude? Allait-il se borner à critiquer modérément la mesure qui avait déterminé sa sortie du ministère, sans porter de ces coups qui consomment les ruptures? Ou plutôt allait-il se jeter dans l'arène avec l'ardente détermination d'un lutteur qui veut faire sentir tout le poids de sa lance? On n'a pas tardé à être fixé. L'ancien collègue de Sir Wilfrid a fait une charge à fond contre le bill présenté par celui-ci, et frappé d'estoc et de taille. Il n'a rien ménagé, et n'a rien épargné pour démolir de fond en comble le discours du premier ministre. Il a parlé plus de quatre heures, et quand il a repris son siège, toute la chambre des communes était convaincue que le projet du Grand-Tronc-Pacifique avait fait de M. Blair un adversaire irréconciliable du cabinet dont il avait été membre durant sept ans.

Il n'entre pas dans notre cadre d'analyser tout ce grave et émouvant débat. Nous ne saurions cependant passer sous silence le discours prononcé par le chef de l'opposition, M. Borden, sur la seconde lecture du bill. Cette fois il ne s'est pas borné à critiquer la mesure ministérielle. Il a exposé à la chambre un autre projet dont il s'est efforcé d'établir la supériorité sur celui du ministère. Toute la presse anti-ministérielle porte aux nues son discours. Voici en résumé quel serait le plan de M. Borden: pro-

longer l'Intercolonial jusqu'aux lacs en acquérant le Canada-Atlantique; acquérir la ligne du C.P.R., entre North Bay et Fort William; doubler la voie de Fort William à Winnipeg; laisser le Grand-Tronc-Pacifique construire sa ligne de Winnipeg à Edmonton; et ultérieurement construire à travers les montagnes Rocheuses jusqu'au Pacifique une section sur laquelle le Canadian Northern et le Grand-Tronc-Pacifique auraient également accès. De cette manière on éviterait de construire une voie coûteuse de Moncton à Winnipeg; on fortifierait l'Intercolonial au lieu de l'annihiler; on donnerait une solution plus prompte et meilleure au problème du transport des produits de l'Ouest à l'Est.

M. Fitzpatrick a répondu à M. Borden. Il a surtout expliqué le côté légal du projet officiel. Le débat va se poursuivre encore plusieurs jours. Il ne semble pas possible que la session puisse se terminer avant la fin de septembre.

Maintenant, on parle beaucoup d'élections générales qui suivraient de près la prorogation du parlement. Il est difficile de dire quelle sera la détermination finale du gouvernement à ce propos. Dans la province de Québec une revision des listes électorales doit avoir lieu en septembre; ces listes ne seront parfaites qu'en octobre, et la loi fédérale décrète qu'elles ne peuvent servir à une élection qu'après soixante jours, ce qui nous conduirait à la fin de décembre. Cela fait dire à quelques-uns que nous n'aurons pas les élections avant le printemps prochain. Cependant d'autres soutiennent qu'elles se feront en octobre ou novembre. *Time will tell.*

C'est besogne faite au Manitoba pour la législature provinciale. Le gouvernement Roblin est sorti de l'épreuve avec une énorme majorité!

* * *

Le cinquième congrès des chambres de commerce de l'empire s'est réuni lundi, le 17 août, à Montréal, sous la présidence active de lord Brassey et la présidence d'honneur de lord Strathcona. Au delà de quatre cents délégués du Canada et de toutes les parties de l'empire prennent part aux délibérations de cette importante assemblée. Les principaux sujets discutés jusqu'ici ont été la participation des colonies à la défense de l'empire, et la question d'un tarif de préférence mutuelle.

Pour la défense de l'empire, deux motions divergentes ayant été soumises, l'une par le Board of Trade et l'autre par la Chambre de Commerce de Montréal, on a fini par adopter une résolution mitoyenne par laquelle on reconnaît le devoir des colonies de contribuer à la défense impériale, mais en réservant leur droit d'initiative au sujet de la nature de cette contribution.

M. Cockshutt, de la chambre de commerce de Toronto, a proposé la résolution suivante :

“ Il est résolu que dans l'opinion de ce congrès les liens de l'Empire britannique recevraient un regain de force, et une union des diverses parties des possessions de Sa Majesté serait beaucoup affermie par l'adoption d'une politique commerciale basée sur le principe de profits mutuels, politique qui permettrait à chaque partie de l'Empire de bénéficier d'un avantage substantiel dans le commerce comme fruit de ses relations nationales, tout en tenant compte des besoins de chaque partie de l'Empire.

“ Que ce congrès prie chaleureusement le gouvernement de Sa Majesté de nommer une commission spéciale composée des représentants de la Grande-Bretagne, des colonies et des Indes, pour mettre à l'étude les moyens d'accroître et d'affermir ainsi les relations de commerce entre les différentes parties de l'Empire et avec les pays étrangers.”

M. Cockshutt a appuyé cette proposition d'un discours très éloquent et qui a soulevé d'enthousiastes applaudissements. Son thème a été la nécessité de défendre la suprématie commerciale de l'empire par une sorte de vaste union fiscale entre toutes ses parties. La réplique à ce discours a été faite par sir William Holland, de Manchester, le leader libre-échangiste du congrès. Il a parlé avec une grande éloquence. C'est un adversaire résolu du projet de M. Chamberlain.

Au moment où nous traçons ces lignes, la question n'est pas résolue. (1) Il y a manifestement au sein de l'assemblée une profonde divergence de vues sur ce grave sujet.

Cette réunion des délégués des chambres de commerce de l'empire est très importante. Il y a là des hommes éminents venus de Londres, de Liverpool, de Birmingham, de Manchester, de Glasgow; quelques-uns sont venus de l'Afrique Australe, des Indes, de l'Australie. C'est une assemblée vraiment *representative*, comme disent les Anglais. Les idées et les théories qui y seront exposées méritent d'être étudiées sérieusement.

(1) Elle l'a été par un compromis proposé par lord Strathcona. On a ajouté à la résolution les mots "fiscaux et industriels," dans la dernière ligne du premier paragraphe de la résolution, qui se lit maintenant comme suit : "tout en tenant compte des besoins *fiscaux et industriels* de chaque partie de l'empire."

Thomas Chapais.

Québec, 20 août 1903.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Commentaire sur l'Évangile de saint Luc, par l'abbé P. GIRODON.—Un vol. in-8, avec cinq fac-similés et deux cartes en couleurs. Prix : \$1.50. Plon, Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris.

L'abbé Girodon est un des théologiens les plus savants et les plus lumineux de l'Église moderne. Son magistral ouvrage *Exposé de la doctrine catholique* a une réputation européenne. Le nouveau livre qu'il fait paraître aujourd'hui sur l'*Évangile de saint Luc* sera lu par tous ceux, croyants ou incrédules, qui s'intéressent à un titre quelconque aux choses religieuses. Connaisant mieux que personne les problèmes actuels de la foi et de l'histoire sacrée, l'auteur éclaire d'un jour nouveau ces controverses éternellement renaissantes.

* * *

Anarchie morale et Crise sociale, par LUCIEN ROURE.—Paris, Gabriel Beauchesne et Cie, 83, rue de Rennes, 1902. In-18 Jésus de 11-404 pages. Prix : 85 cts.

La gravité du problème qu'examine le livre : *Anarchie sociale et Crise morale*, est le salut même de la société.

L'auteur s'en exprime ainsi :

“A vrai dire, chaque âge de l'histoire a eu sa souffrance, et jamais l'homme n'a connu le repos dans l'apaisement de tous ses désirs. Mais aujourd'hui le mal est plus intime. Ce n'est pas sous la pression des guerres, des famines, des pestes ou de la servitude que gémit l'humanité. La civilisation est brillante et peut-être jamais la somme de bien-être n'a été si grande. Ce sont les âmes qui souffrent, et elles souffrent de leur vide. Notion de leur origine et notion de leur destinée, notion du bien et notion du devoir, elles ont perdu tout cela, et cependant—là est la marque de notre grandeur—de rien de cela elles ne peuvent se passer.

“Ce vide des âmes a, par un effet naturel, comme miné les fondements de l'état social. Et l'ébranlement de la société s'est traduit par des mouvements de revendications, de doctrines, d'appétits qui jamais ne s'étaient produits avec tant d'intensité et d'ampleur. C'est que la vie de la société est avant tout la vie des âmes ; et l'*anarchie morale* éclate fatalement en *crise sociale*.”

Chemin faisant, M. Lucien Roure demande ou cherche l'allègement et le remède au mal.

On aimera donc ce livre, avec la sûreté et la précision de l'information, la limpidité de l'idée, la sobre élégance d'une langue qui sait être philosophique sans cesser d'être ornée.

L'étude sur Tolstoï, nihiliste et quiétiste, met en plein relief cette figure étrange et puissante.

Tous ceux qui veulent pénétrer les causes et les caractères de notre mal social liront ce livre.

M. Maurice Le Dault vient de créer, à Paris, 6, rue du Val-de-Grâce, une librairie Bretonne, où il offre en vente tous les ouvrages qui intéressent spécialement la Bretagne, les Bretons, et j'ajouterais les Canadiens. Voici une liste de quelques-uns de ces ouvrages que l'on peut se procurer, directement si l'on veut, en s'adressant à la Librairie Bretonne :

Histoire du Peuple Breton, depuis son arrivée en Amérique jusqu'à nos jours, par YVES SÉBILLOT. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

Les Poèmes de Taldir, par BARZAZ TALDIR AB HERNINN. Texte Breton et traduction française. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

La Tradition Celtique et ses adversaires, par Dr MAURICE ADAM. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

La Poésie Bretonne contemporaine, par PIERRE LAURENT, in-8. Prix : 1 fr.

Le Pays de Misère, par le même auteur, in-12. Prix : 75 centimes.

Sous les pommiers, saynète Bretonne, par JEAN LE FUSTEC, in-12. Prix : 1 fr.

Les Celtes au XIXe siècle (CH. DE GAULLE, additions de J. LE FUSTEC).—Au moment où le mouvement panceltique bat son plein et se prépare à entrer en scène, voici un ouvrage où se trouvent rassemblés les matériaux utiles à une première étude de ce mouvement. On y trouvera, claire et succincte, la vue d'ensemble nécessaire à tous les esprits qui veulent se tenir au courant des grandes évolutions sociales, dont celle-ci est peut-être la plus étonnante et la plus curieuse, de même qu'elle en est la plus précise.

* * *

La librairie Lecoffre, de son côté, vient de mettre en vente la biographie d'un enfant de la Normandie resté jusqu'à ce jour un peu dans l'ombre :

Belle et féconde Normandie,
Ceux de tes enfants que j'oublie
Illustreraient seuls un pays !

Jean Bertaut, abbé d'Aunay, premier aumônier de la reine, évêque de Séez (1552-1611), par l'abbé GEORGE GRETE, comble un de ces oublis et d'une manière excessivement intéressante. C'est un volume in-8, orné d'un beau portrait. Nous le recommandons spécialement à nos lecteurs, qui pour cause

aiment, comme nous, cette terre de Normandie qui
Fut toujours féconde en grands hommes
Aussi bien qu'elle l'est en pommes.

* * *

Il est impossible de faire une causerie bibliographique sans parler des publications de la librairie P. Téqui, dont la fécondité est vraiment étonnante. Depuis nos dernières notes bibliographiques du mois de juillet, elle a mis au jour trois ouvrages importants :

Six Mois d'Histoire Révolutionnaire (Juillet 1790, Janvier 1791). La question politique et la question religieuse, par MARIUS SEPET, 1 vol. in-12. Prix : 85 cts.

Nomination et Institution Canonique des Evêques. Election, Pragmatiques Sanctions, Concordats, par T. CRÉPON DES VARENNES, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation, 1 vol. in-12. Prix : 50 cts.

Lettres Spirituelles de Bossuet, extraites de ses œuvres, 2e édition. Un volume in-12 de xv-355 pages. Prix : 50 cts.

A. L.